

JEAN-PAUL LAHUEC

ATLAS DES STRUCTURES
AGRAIRES
AU SUD DU SAHARA 15

LE TERROIR DE ZAONGHO
Les Mossi de Koupéla
(Haute-Volta)

collection publiée sous le patronage
de la Maison des Sciences de l'Homme



ATLAS DES STRUCTURES AGRAIRES AU SUD DU SAHARA N° 15

*Collection publiée par l'Office de la Recherche Scientifique
et Technique Outre-Mer et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales*

ORSTOM
PARIS
1980

« La loi du 11 Mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. »

Jean-Paul LAHUEC
Géographe ORSTOM

LE TERROIR DE ZAONGHO
Les Mossi de Koupéla
(Haute-Volta)

Cet ouvrage a fait l'objet d'une thèse 3^e cycle de géographie à l'Université Paris I en 1971 sous le titre : « Zaongbo. Etude géographique d'un village de l'Est mossi. Cercle de Koupéla. »

AVANT-PROPOS

Contrairement à l'habitude, deux textes sont présentés dans ce numéro de la collection « Atlas des structures agraires au sud du Sahara ». Le premier est une étude géographique d'un terroir mossi et de son environnement régional (travaux de terrain en 1967-1968). Le second, bien plus court, en constitue une suite et dresse le bilan démographique et culturel du même terroir en 1974.

Sept années séparent les travaux de terrain qui ont conduit à la rédaction de ces deux textes, sept années pendant lesquelles les pluies ont été mal réparties ou gravement insuffisantes, sept années de difficultés agricoles pour la Haute-Volta. La région que nous avons étudiée, moins touchée que la zone sahélienne située plus au nord, a subi, néanmoins, les effets de la sécheresse. En 1967-1968, la mise en valeur des bas-fonds, par le riz, le manioc, voire le maraîchage, semblait constituer une solution satisfaisante et durable aux problèmes vivriers. En réalité, leur intégration dans le système agricole revêtait un caractère précaire amplement démontré dans les années suivantes. En effet, en 1974, rizières et plantations de manioc ont quasiment disparu ; les paysans les ont remplacées par du sorgho rouge, pourtant peu apprécié au plan alimentaire – sauf sous forme de bière de mil –, mais plus adapté à la conjoncture sèche.

Sans nul doute, la sécheresse a contribué au départ du terroir de cinq ménages, entre 1968 et 1974, qui ont créé de nouvelles exploitations agricoles 200 kilomètres plus à l'est, en pays gourmantché. C'est bien là le signe d'une certaine perte de confiance dans les possibilités nourricières du village natal.

Ces résultats, issus d'une enquête effectuée en décembre 1974 et janvier 1975, sont publiés à la suite de l'étude de terroir, inchangée, quant au fond, par rapport au texte initial (1969). On voit ainsi combien des comportements paysans, que l'on croyait définitifs, peuvent évoluer très vite, dans le temps, sous l'effet de facteurs climatiques non maîtrisés.

MM. G. SAUTTER et P. PELISSIER ont assuré la direction scientifique de ces travaux.

Nous devons souligner que nous avons toujours trouvé, auprès des autorités administratives et coutumières voltaïques, le maximum d'aide et de compréhension. Par leurs conseils et appuis, MM. DEMBELE, administrateur de la circonscription de Koupéla à notre arrivée en 1967, le regretté NABA ZARRE, chef de Province, LE POUITENGA NABA, chef de canton de Pouitenga, M. DAMIBA Emile, notre premier accompagnateur dans les villages de la région, ont facilité notre insertion et permis de mener à bien cette tâche.

Nous remercions également, M. J. SOME (dessinateur-topographe au centre ORSTOM de Ouagadougou) et M. H. ZOUGMORE pour leur participation aux travaux de 1967-1968 (cadastre, cartes et enquêtes), MM. LAWSON et J. SAURET (ORSTOM ; Ouagadougou) pour les enquêtes et levés de la deuxième étude.

Il va de soi que nous n'oublions pas d'adresser un « *barrka ousgo* » aux habitants de ZAONGHO. A tous, et plus particulièrement à leur chef : L. KABORE, nous rendons hommage. Nous avons toujours trouvé auprès d'eux, hospitalité, amitié, dévouement à répondre aux multiples enquêtes.

RÉSUMÉ

Pour résoudre leurs problèmes vivriers, dans un contexte de pression démographique très forte – 80 habitants au kilomètre carré –, les paysans de la région de Koupéla ont intégré dans le système agricole de nouvelles cultures : riz, manioc, maraîchage de saison sèche, depuis quatre à cinq décennies. La vente de ces productions tend à pallier à l'insuffisance chronique des produits vivriers cultivés sur les terres de plateaux mils et arachides.

Une telle évolution a été rendue possible par la mise en valeur de larges bas-fonds, jusqu'alors peu exploités, ainsi que par la possibilité d'écouler les nouveaux produits au marché inter-régional de Pouitenga.

Le cadastre du terroir de Zaongho, une enquête sur l'emploi du temps et une autre sur les budgets d'exploitation agricole servent de support à l'analyse du système de production et permettent de mesurer l'importance prise par les cultures commerciales au niveau des superficies cultivées, du calendrier agricole et, d'une façon générale, de l'économie paysanne.

L'investigation, menée tout d'abord dans le cadre de la société villageoise et du terroir, puis élargie à la région de Koupéla, permet de constater que, malgré l'évolution du système agricole vers la production marchande, un réel équilibre entre les hommes et l'espace rural ne parvient pas à s'établir. L'agriculture est trop dépendante de la répartition des pluies, trop dépourvue de techniques de régénération des sols. Demeurant trop extensif, le système agricole se trouve confronté à la rareté des terres cultivables. Cela conduit les paysans à renouveler chaque année les mêmes productions sur les mêmes champs.

Dans ces conditions, les problèmes vivriers demeurent entiers... Les jeunes, de plus en plus nombreux, quittent les terroirs, suivis, depuis peu, par les moins jeunes... Ils sont tous à la recherche d'emplois, en Côte d'Ivoire, ou bien de nouvelles terres à cultiver dans l'Est-voltaïque, en pays gourmantché.

SUMMARY

ZAONGHO LAND : THE KOUPELA MOSSIS, (UPPER VOLTA). *Traduit du français par L. Sergeant.*

In a region of very strong population pressure – 80 inhabitants per sq. km. – the peasants of Koupéla, looking for a solution to their subsistence problems, have introduced new crops into their agricultural system : for the past four or five decades, they have widened their range of crops to include rice, manioc and market-gardening during the dry season. The sale of these products tends to relieve the chronic inadequacy of the food crops cultivated on the plateau lands (millet and ground-nuts).

The development of wide stretches of low ground, scarcely cultivated beforehand, and the existence of the inter-regional market of Pouitenga, where the new products can be sold, have permitted this transformation.

A study of the Zaongho cadastre and two surveys among farmers, one on time-tables and the other on budgets, form the basis for an analysis of the production system, and enable us to measure the importance cash crops have gained in terms of areas farmed, calendar, and peasant economy as a whole.

Research carried out in the framework of the village society and land, then extended to the region of Koupéla, reveals that in spite of this evolution towards commercial production, no real equilibrium has been established between Man and rural space. The agricultural system adopted is too dependent on rain distribution and lacking in soil fertilization techniques ; as it is still too extensive, the scarceness of farmland subsists, and the peasants are forced to plant the same crops in the same fields year after year.

Under these conditions, the subsistence problems remain unchanged. An ever-increasing flow of young people – recently swollen by older people, too – leaves the land to look for work in Ivory Coast, or new farmlands in Gourmantché country in East Volta.

INTRODUCTION

Zaongho est un village mossi du cercle de Koupéla (1), à 140 kilomètres à l'est de Ouagadougou. (Cf. fig. 1 et 2). Par ses coordonnées, Zaongho, comme la région de Koupéla tout entière, se situe au cœur de la zone soudanienne. Des contraintes climatiques sévères rythment la vie des paysans. En quatre à cinq mois d'hivernage, il faut produire de quoi se nourrir toute l'année. Ici, cependant, l'hégémonie des mils sur les autres cultures est beaucoup moins accusée que dans le reste du pays mossi.

Depuis quatre à cinq décennies, les paysans ont tenté de diversifier leurs activités agricoles. Ils ont, en partie, réussi. Des productions, hier encore peu répandues ou totalement absentes de l'héritage ancestral, ont été intégrées dans les habitudes culturelles. C'est le cas du riz, dont la diffusion de variétés importées, plus productives que le riz local, s'est accompagnée d'une extension considérable des superficies cultivées. C'est le cas du manioc, introduit dans la région vers 1930. C'est le cas, enfin, du maraîchage et de l'arboriculture fruitière qui, grâce à des techniques d'irrigation très simples, permettent aux paysans de maintenir une activité productrice, en saison sèche.

Toutes ces cultures se font dans les bas-fonds. Elles ont aussi, comme point commun, d'être principalement destinées à la vente. Leur développement a bénéficié de l'existence de deux centres semi-urbains : Koupéla et Pouitenga, voisins l'un de l'autre. Le premier, capitale politique d'une province mossi et chef-lieu administratif, a joué un rôle de réception et de diffusion des nouvelles cultures. Le second, pôle commercial de la région depuis toujours, bien desservi en moyens de transports, a assuré la fonction de collecte, puis d'évacuation des produits vers les centres de consommation. Zaongho, situé entre Pouitenga et Koupéla, occupe une position très favorable, pour tirer partie de la proximité de ces deux centres.

La région de Koupéla a donc connu, en l'espace de quarante ans, une petite « révolution » des paysages. Les transformations ont abouti à la mise en valeur des bas-fonds, très peu sollicités dans le système agricole traditionnel. Elles n'ont guère été provoquées ou encouragées par l'administration. Au contraire, il s'agit d'un mouvement de diffusion spontanée, à travers le canal des structures socio-politiques traditionnelles.

(1) Les appellations de « *subdivision* » et de « *cercle* » ont été supprimées, en Haute-Volta, à partir de 1974, au profit de « *sous-préfecture* » (et « *arrondissement* »). L'essentiel de l'étude ayant été mené antérieurement à la date de cette réforme, nous avons conservé l'ancienne appellation de « *cercle* », dans le texte.

Toutefois, les fortes densités locales (80 habitants au kilomètre carré) ne sont pas étrangères à la réussite des innovations. Il importait d'utiliser l'ensemble du patrimoine foncier, dans un contexte de rareté et d'appauvrissement des terres de plateau.

La dualité plateau – bas-fonds, le caractère évolutif de l'agriculture – en réponse à l'accroissement démographique – constituent la trame de cette étude, tant dans la présentation de la région de Koupéla, que dans la description du terroir et l'analyse du système de production.

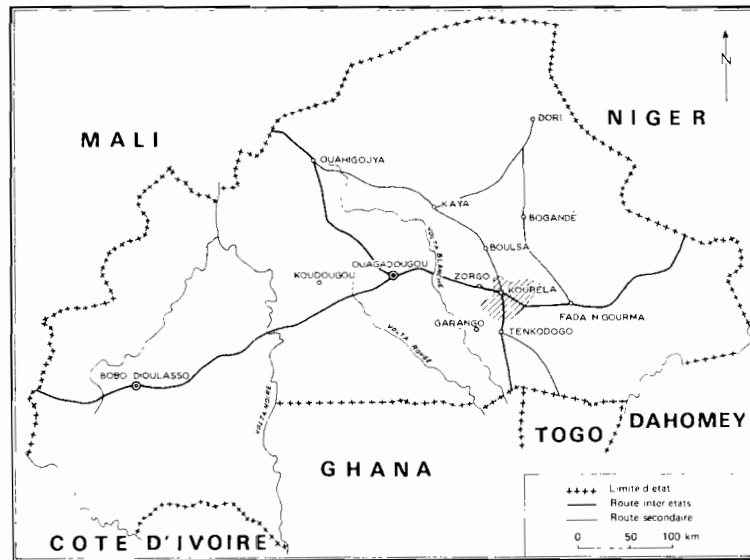


Fig. 1 – Le cercle de Koupéla. Situation à l'intérieur du territoire voltaïque.

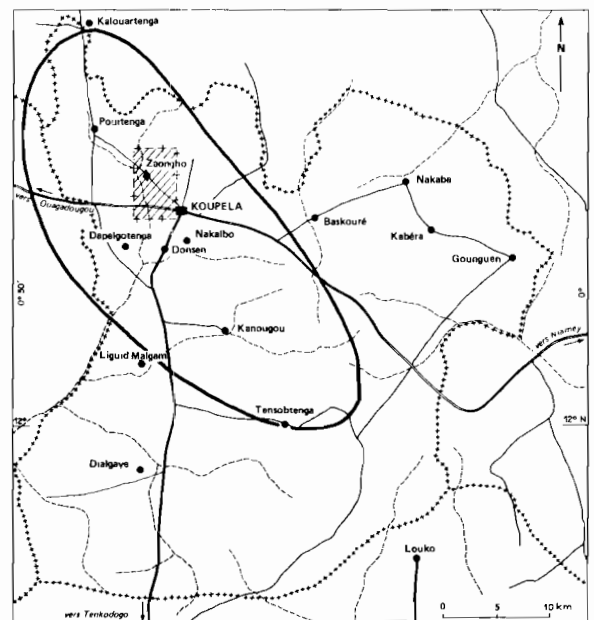


Fig. 2 – Zaongho dans le cercle de Koupéla.

ZAONGHO ET LA RÉGION DE KOUPELA

A. LE MILIEU NATUREL

I. LES GRANDS TRAITES DE LA GÉOMORPHOLOGIE ET DE LA GÉOLOGIE

Le relief est très peu marqué dans la région de Koupéla. La carte hypsométrique (cf. fig. 3) montre que la plus grande partie du cercle se situe à une altitude moyenne comprise entre 280 et 320 mètres. Cette carte pourrait laisser au lecteur une impression de relief due à la représentation des zones d'altitude supérieure à 320 mètres. Mais elle est tout à fait illusoire et en réalité, il s'agit plus d'un bombement du plateau que d'une ligne de hauteurs bien marquée dans le paysage. En certains endroits, ce bombement est presque imperceptible, rendant difficile la détermination de la ligne de partage des eaux entre deux bassins versants. Nous avons cependant tenu à marquer la limite de ceux du Niger et de la Volta-Blanche, car la petite région qui nous intéresse (1) n'en est guère éloignée. Malgré la proximité des têtes de marigot, les zones inondables en hivernage sont relativement larges (200 à 400 m), dès les premiers kilomètres des cours d'eau.

La platitude du relief n'est que rarement troublée par quelques collines isolées aux flancs abrupts, dominant de 20 à 40 mètres les molles ondulations du plateau.

La présence de ces reliefs résiduels ne correspond presque jamais à un bombement du substratum ou à un affleurement de roche dure. Ce sont les vestiges de l'ancienne pénéplaine précambrienne, recouverte d'une épaisse carapace latéritique, dans laquelle l'érosion a façonné le modelé actuel, et dont il ne subsiste que des lambeaux.

(1) Il s'agit d'une zone de 28 km², située au nord-ouest de Koupéla, couverte photographiquement par le vol spécial I.G.N. AO. 697/100 au 1/10 000^e et comprenant le terroir de Zaongho (cf. fig. 2, où cette aire est représentée en grisé).

Presque partout, dans le cercle de Kroupéla, le substratum est constitué par des roches granito-gneissiques appartenant à l'ensemble précambrien de l'Est-Voltaïque. Les cartes géologiques consultées (2) font figurer quelques formations birrimiennes, schistes verts et quartzites, orientées sud-ouest/nord-est (au sud de Liguidi-Malgam, au nord de Naftenga et au nord-est de Poessé), mais celles-ci concernent de trop faibles étendues pour pouvoir influencer de façon marquante le modelé de la pénélaine.

Les études de géophysique, menées ces dernières années dans la région, dans le cadre d'inventaires des ressources en nappes phréatiques, ont montré une diversité extraordinaire de faciès des granito-gneiss. A celle-ci, s'ajoute des variations très importantes, en nature et en épaisseur, des formations d'altération qui recouvrent le socle. Cependant, ces différences ne dépendent en aucune façon de la topographie. On peut, en effet, observer des formations altérées, très épaisses (20 à 30 mètres), sur les hauteurs, tandis que la roche saine peut être sub-affleurante dans les fonds de vallée. Y. DERREAL pour le compte du BUR.GE.AP. (3), a réalisé une étude des conditions hydrogéologiques dans tous les villages du cercle de Kroupéla. Dans son rapport final, l'auteur décrit la série de composantes du « profil théorique d'altération de la roche dominante » (le granito-gneiss dit homogène) (4) :

- des argiles sableuses (0 à 40 cm),
- la cuirasse ferrugineuse « alvéolaire » qui n'est qu'un horizon concrétionné de faible épaisseur (50 cm à 1 m),
- des argiles blanches latéritiques d'épaisseur variable, mais excédant rarement 5 mètres,
- des arènes argileuses qui présentent le même aspect général que l'argile blanche latéritique mais qui englobent des noyaux de roche altérée,
- des arènes grenues dans lesquelles la structure de la roche mère est apparente et qui présentent des feldspaths kaolinisés,
- l'horizon de transition à la roche mère, très légèrement altéré.

L'auteur souligne à maintes reprises les variations considérables que peut subir ce profil type, à l'intérieur d'une même entité morphologique. Les développements inégaux des différents horizons, l'absence de certains d'entre eux ou le décapage de l'ensemble par l'érosion, ont entraîné des variations corrélatives dans le domaine des sols et des ressources en eau.

Les pédologues différencient deux grands types de sol. Les sols les plus fréquemment rencontrés se sont développés sur les couches d'altérations profondes et anciennes. Les moins nombreux, qualifiés de litho-dépendants, ont évolué au contact de la roche mère, après que celle-ci ait été dépouillée de ses formations d'altération par l'érosion.

Deux grands types de situations hydrogéologiques (qui peuvent d'ailleurs co-exister en des emplacements voisins) peuvent être distingués. Le premier type est lié à une grande extension en profondeur des argiles blanches latéritiques et des arènes argileuses. Celles-ci, d'une perméabilité très médiocre, sont fluentes lorsqu'elles sont gorgées d'eau. Les puits traditionnels qui y sont implantés sont d'un débit très faible, tarissent dès le début de la saison sèche et s'écroulent chaque année en hivernage. Le second type dépend de la présence, à faible distance de la surface du sol (3 à 5 mètres), des arènes grenues plus perméables et d'une meilleure tenue que les formations précédentes. L'exploitation de la nappe par de nombreux puits traditionnels de type familial suffit à assurer l'alimentation en eau des villageois et ce, dans les meilleures conditions, pendant toute la saison sèche.

C'est ce dernier type de situation que l'on rencontre à Zaongho dont nous allons, à la lumière de ces données régionales, définir le cadre naturel.

(2) Carte géologique au 1/500 000^e, accompagnant le rapport de J. DUCÉLLIER (1963).

(3) BUR.GE.AP. (Bureau de Géologie Appliquée), DERREAL (Y). 1964.

(4) « La structure de la roche (granito-gneiss) permet de distinguer deux faciès : granitoïde et migmatitique. L'ensemble granitoïde souvent gneissique est recoupé par des filons de migmatite... La roche de texture grenue offre un parallélisme des micas et des amphiboles qui lui donnent un aspect gneissique. » (Y. DERREAL, *op. cit.*, page 2).

II. LE SITE DE ZAONGHO

I. GÉOMORPHOLOGIE - HYDROGRAPHIE

L'examen du croquis morphologique dressé pour Zaongho, (fig. 4), d'après les photographies aériennes, révèle l'existence des trois entités morphologiques caractéristiques de la région.

Les reliefs résiduels

Les reliefs résiduels ne sont représentés ici que par un petit mamelon de faible étendue, au nord-est du terroir, qui domine de quelques mètres seulement le plateau. C'est la seule « hauteur » notable de la zone cartographiée au 1/10 000^e.

Autrefois lieu sacré et théâtre de sacrifices à la terre effectués par le Naba de Pouitenga, ce petit tertre est aujourd'hui cultivé sur ses flancs (5).

Le plateau

L'altitude du plateau est comprise entre 290 et 310 mètres (6). Les pentes des versants ne sont jamais très fortes et n'excèdent pas 0,5 à 1 % dans les cas extrêmes. De molles ondulations (surtout au sud-ouest du terroir), orientées dans le sens des lignes directrices du réseau hydrographique (nord-est - sud-ouest et nord-sud), des aires trop légèrement déprimées pour quelles soient discernables sur photographie aérienne, des « microbuttes » affectent la surface du plateau relativement plane par ailleurs.

Sur l'ensemble du plateau (comme des bas-fonds) n'apparaît aucun affleurement, ni rocheux, ni latéritique. La détermination de la nature du substratum n'a pu se faire que grâce aux échantillons prélevés dans les puits. Il s'agit de roches de nature granitoïde, présentant, ici aussi, des variations fréquentes de texture. Les granito-gneiss sont recouverts sur la plus grande partie du plateau, par un manteau d'altération d'épaisseur variable. Les différents termes de passage à la roche saine, ne présentent pas la même extension que dans le profil type défini par Y. DERREAL. L'arène grenue avec kaolinisation des feldspaths, dernier type d'altération avant les horizons de transition à la roche mère, est souvent très proche de la surface (deux à trois mètres).

En raison des caractéristiques hydrogéologiques de cette formation d'altération, l'alimentation en eau ne pose pas de problème majeur aux villageois. Chaque famille dispose à proximité de sa résidence d'un ou de deux puits, de profondeur variable suivant la position de la couche d'arènes grenues. Les puits les plus profonds atteignent 8 à 10 mètres. Leur débit en saison sèche est habituellement suffisant pour couvrir les besoins domestiques en eau. Cependant, les puits s'assèchent presque totalement vers le mois d'avril, mais les premières tornades suffisent à réalimenter la nappe.

Zaongho se trouve ainsi placé dans une situation favorable par rapport à la majorité des villages du cercle. Si, d'aventure, il arrive que les puits tarissent sur le plateau, les puisards de bas-fonds (7) ne sont pas éloignés de l'aire habitée. L'eau y reste présente en fin de saison sèche à deux ou trois mètres de profondeur, épargnant ainsi aux femmes les corvées d'eau, à plusieurs kilomètres de distance, si fréquentes en Haute-Volta.

(5) Sur le sommet du tertre, la Mission Catholique de Koupéla a fait construire une chapelle.

(6) Nous ne pouvons proposer un chiffre plus précis, car aucune cote d'altitude ne figure à proximité immédiate de Zaongho sur la carte I.G.N. au 1/200 000^e (feuille Boulsa - ND. 30.VI).

(7) Les puisards sont creusés en vue de leur utilisation agricole en saison sèche. Leur débit suffit à assurer l'irrigation des jardins et des jeunes manguiers.

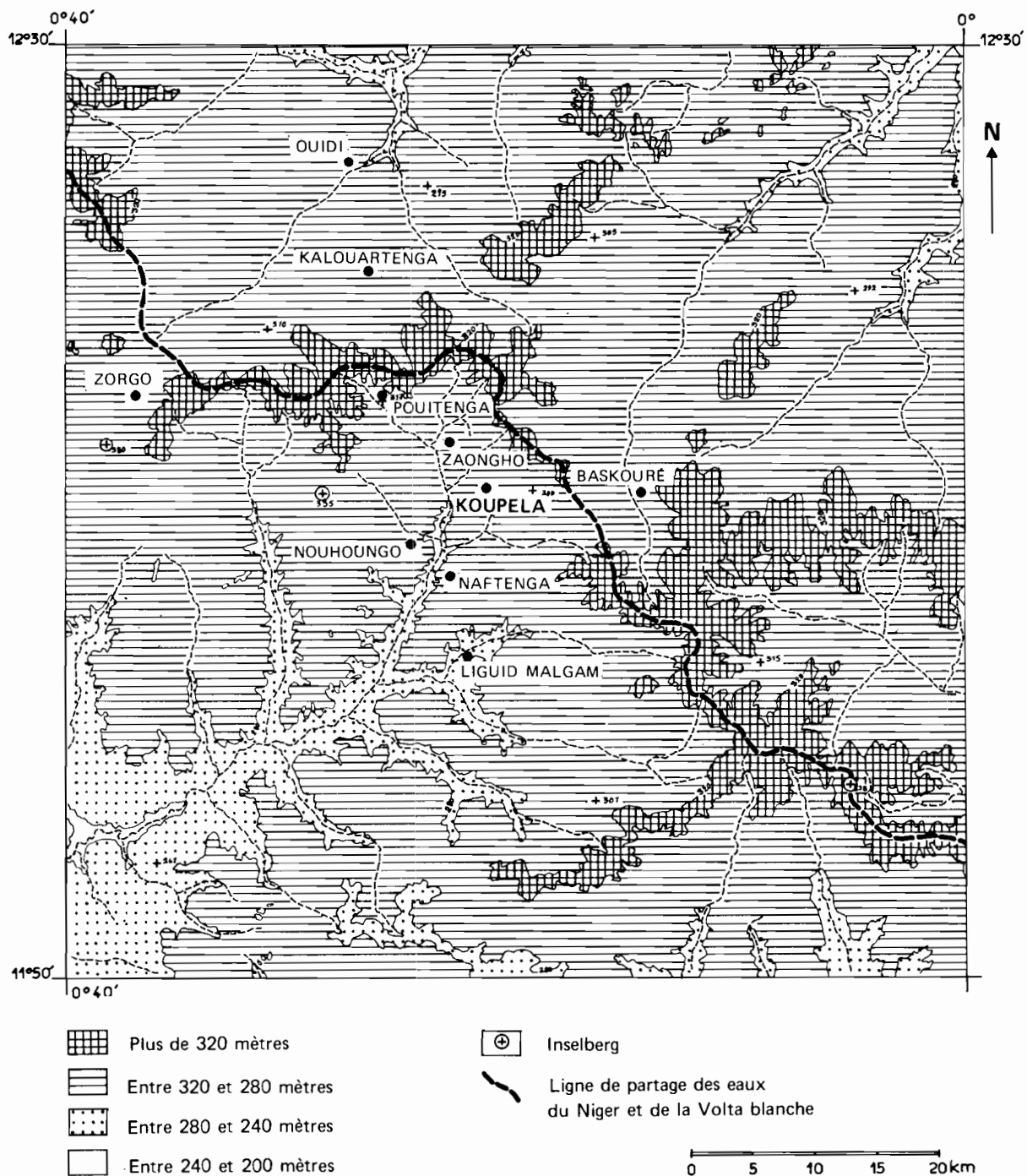
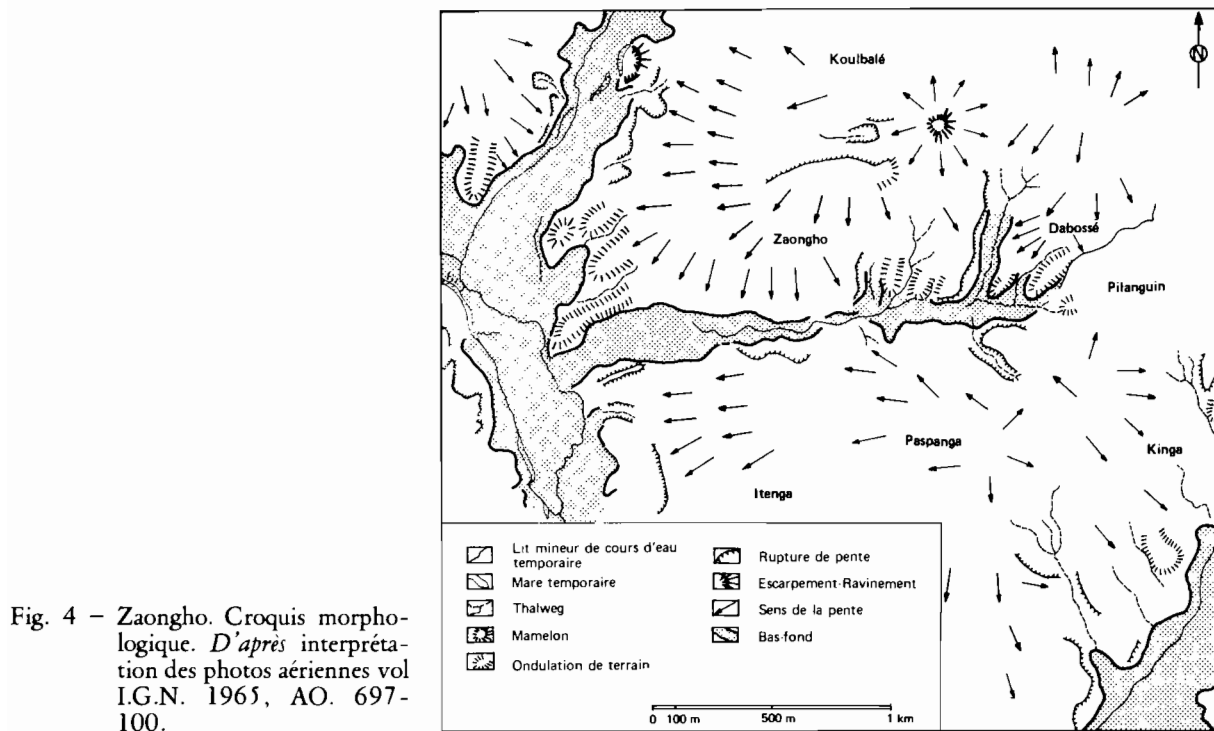


Fig. 3 - Région de Koupele. Carte hypsométrique. D'après les feuilles I.G.N. 1/200 000, 1^e Boulsa ND. 30.VI, 2^e Tenkodogo ND. 30.XXIV.



Les bas-fonds

Le plateau se raccorde aux bas-fonds de façon le plus souvent imperceptible. Les rares ruptures de pente que nous avons notées sur le croquis morphologique sont très peu marquées dans le paysage. La délimitation des aires de bas-fonds se révèle dans la plupart des cas très difficile. Assez curieusement, certaines zones, pourtant très proches des marigots, appartiennent au plateau par leurs caractéristiques pédologiques. Inversement des aires légèrement déprimées, en position topographique élevée, présentent des sols à faciès hydromorphe, révélateur d'un engorgement temporaire de surface en hivernage. En définitive, devant l'insuffisance des critères topographiques et pédologiques, la limite des terres inondables nous a servi à définir les contours des bas-fonds.

Le croquis morphologique (cf. fig. 4) met en évidence deux types distincts. Le premier d'entre eux est représenté à l'ouest et à l'est du terroir. Il s'agit de deux grands bas-fonds atteignant 300 à 400 mètres dans leur plus grande largeur. Ils sont drainés par des marigots orientés nord-sud. Les lits mineurs entaillent, de deux à trois mètres, le manteau alluvial provenant de la décomposition des arènes granitiques. Ils sont déjetés vers l'ouest et leurs cours sinueux et indécis témoignent de la faiblesse de la pente et du peu d'efficacité du drainage. Leur ensablement très prononcé en certains endroits, la présence de mares, confirment cette impression.

Toute grosse pluie entraîne une inondation dont les conséquences peuvent être très graves sur le plan agricole (8). L'eau coule alors en nappe sur toute l'étendue des bas-fonds. Après la crue, elle stagne dans certaines zones basses créant ainsi des conditions écologiques particulières, favorables à la riziculture même en année sèche (9).

(8) En mars 1968, une pluie exceptionnelle de plus de 100 mm a provoqué une inondation qui a ravagé les jardins.

(9) En 1968, le mois d'août fut très sec. Certains paysans qui avaient semé du riz dans ces emplacements obtinrent des rendements corrects, alors que la récolte fut dans l'ensemble très médiocre.

Le deuxième type est représenté au centre du terroir par une aire déprimée de faible largeur, d'orientation est-ouest. Il s'agit plus d'une « gouttière » d'écoulement des eaux que d'un véritable bas-fonds. Le thalweg n'est pas partout marqué par la présence d'un marigot. Aussi, l'écoulement des eaux de ruissellement se font difficilement. En raison de ce mauvais drainage et de la bonne qualité des sols, les terres de ce bas-fonds sont également très recherchées par les villageois pour leurs possibilités rizicoles. Mais contrairement aux grands bas-fonds, ils ne connaissent pas d'utilisation maraîchère en saison sèche.

L'ensemble des terres inondables représente près de 21 % des superficies du terroir, assurant ainsi aux villageois un éventail de types de sols convenant à des cultures aussi différentes que le mil et le riz.

2. LES TYPES DE SOL (10)

Les villageois distinguent six variétés de sols qui occupent des superficies inégales sur l'étendue du terroir.

La formation la plus répandue, sur le plateau, porte le nom de *zeguedega*, terme qui désigne les sols ferrugineux tropicaux gravillonnaires. Elle présente de grandes variations selon l'épaisseur et la texture de l'horizon de surface et toutes les situations intermédiaires existent entre les sols gravillonnaires, les sols argilo-sableux et les sols sablo-argileux (*tan-bisri* = terre sableuse). L'horizon de surface, généralement peu profond (10 à 30 cm) recouvre un horizon graveleux plus étoffé (50 à 70 cm) en voie de cimentation. En certains endroits, notamment sur les « microbuttes », ce dernier horizon se développe sur une plus grande profondeur et constitue une véritable cuirasse latéritique. Ce type de sols, aux possibilités agricoles médiocres, résulte vraisemblablement d'apports provenant de mamelons granitiques situés plus au nord.

A l'ouest et au sud du terroir, la cuirasse sous-jacente disparaît, laissant la place à un type de sol qui porte le nom de *bolé* (sing-*boalgha*) dans la terminologie locale. Il présente des signes très nets d'hydromorphie. A un horizon de surface réduit, qui se développe sur 20 à 30 cm, de couleur gris-clair, de texture limono-sableuse, succède un horizon de couleur rouille plus épais (50 à 70 cm) très argileux. Ce dernier évolue progressivement en profondeur vers un horizon à pseudo-gley. Ces sols sont peu favorables à la culture du mil car ils sont très argileux et se ressuient très lentement. Le mil, s'il est cultivé à plat, peut difficilement parvenir à maturité sur un tel sol. Aussi depuis quelques années les villageois l'ont-ils remplacé par du riz ou du manioc.

L'argile ferrugineuse de couleur rouge (*tan-miugu* : terre rouge) se rencontre sur les ondulations du plateau. Les paysans la recherchent volontiers pour leurs plantations de manioc.

Les sols argileux de « *dasem-pwigba* » sont très peu répandus à Zaongho. Ils se reconnaissent à leur couleur blanchâtre et offrent après chaque pluie une consistance très boueuse. Leurs emplacements sont dépourvus de toute végétation créant ainsi, sur les pentes, un milieu favorable à une érosion déterminant des paysages de type « bad-lands » (cf. fig. 4, au nord-ouest du terroir).

Les sols de bas-fonds sont surtout des sols argileux hydromorphes à gley d'ensemble. Ils ne portent pas de nom particulier, sinon celui de *tan sabelgha* (terre noire). L'horizon de surface (20 à 30 cm) est gris-foncé, de structure grumeleuse bien développée. Un système racinaire abondant lui confère une bonne porosité.

Un horizon également gris foncé mais avec quelques traînées de couleur ocre-rouille lui succède sur une épaisseur de 40 à 80 cm. L'ensemble repose sur une assise sableuse épaisse d'origine alluvionnaire, de plus en plus humide en profondeur. Vers le milieu de la saison sèche, on atteint la nappe phréatique à deux mètres de profondeur, permettant ainsi l'irrigation des jardins de saison sèche.

Ces sols, régénérés partiellement d'une année à l'autre par les dépôts organiques laissés à chaque inondation, sont très recherchés par les paysans pour leurs possibilités rizicoles.

Un type de sol légèrement différent occupe les parties surélevées des bas-fonds et conviendrait davantage à la culture du coton qu'à la riziculture. L'horizon de surface (0 à 20 cm) très humifère, de couleur grise et de texture limono-argileuse, évolue progressivement vers un horizon de couleur gris-jaune, limono-sableux à structure polyédrique. Un horizon argileux très épais lui succède de 0,45 m à 1,50 m de profondeur et nul signe ne permet d'affirmer qu'il existe une assise sableuse au-delà.

(10) Nous sommes redevables à M. JENNY (de l'I.R.A.T.) des informations techniques contenues dans ce chapitre.

Cette description des aspects pédologiques, pour sommaire qu'elle soit, permet cependant d'expliquer la répartition géographique des cultures sur toute l'étendue du terroir. C'est dans ce but que nous avons insisté sur les capacités agricoles des différents types de sol.

III. LE RÉGIME CLIMATIQUE

Le caractère soudanien du climat ayant déjà été noté en introduction, il importe maintenant de préciser cette notion et de l'étudier d'après la terminologie locale.

Les Mossi distinguent deux grandes saisons fortement contrastées séparées par deux petites saisons intermédiaires.

Il s'agit d'abord de la saison sèche (*Sà-polgbo*) qui dure sensiblement de novembre à mars. Au cours de cette période, les précipitations sont très rares. Les normales calculées sur des données recueillies à la station de Koupéla de 1926 à 1967 sont respectivement de 2,1 mm (novembre), 0,3 mm (décembre), 1,1 mm (janvier), 1,4 mm (février) et 5,8 mm (mars). L'harmattan, vent continental desséchant soufflant du nord-est, s'installe progressivement à partir de la fin-novembre. Il règne sans partage jusqu'à la fin de la saison sèche. Celle-ci comprend deux périodes distinctes : une saison froide (*woghdo*) (mi-novembre-mi-février), une saison chaude (*tulgbo*) (février-avril). Au cours de la première, les nuits sont très fraîches et il n'est pas rare que la température descende en-dessous de 15 °C. Au contraire, le maximum thermique annuel se situe dans le courant de la deuxième période, le thermomètre atteignant fréquemment des valeurs diurnes supérieures à 40 °C.

Avec l'avancée générale de la convergence intertropicale vers le nord, on entre, à partir de la mi-avril, dans une petite saison humide (*sigri*, d'avril à début juin) caractérisée par un type de temps instable. C'est l'époque des « tornades ». Vers le milieu du mois de mai, les « grains » se succèdent à quelques jours d'intervalle ; le paysan sait qu'il peut, sans trop de risques, commencer les semailles.

A partir de la mi-juin, la région se trouve plongée au sein de la masse d'air équatorial humide. Les pluies tombent en fines averses qui tendent à devenir quotidiennes en août, le mois le plus pluvieux. Ce sont des pluies caractéristiques de la mousson, c'est l'hivernage (*séogbo*), l'époque des sarclages. Certaines années, l'hivernage, surtout en son début, est entrecoupé de périodes de sécheresse qui peuvent avoir des conséquences graves sur la production agricole si elles durent plus de quinze jours.

A ce type de temps d'hivernage, succède une situation climatique comparable à celle d'avril-mai, marquée par le même type de tornades. A partir de la mi-octobre, il ne pleut plus, on entre de plain-pied dans une nouvelle saison sèche.

Outre ces quelques considérations climatiques, il faut souligner un fait important. La réussite d'une année agricole est beaucoup plus fonction d'une bonne répartition des pluies au cours de l'hivernage que de la quantité d'eau tombée. En effet, l'agriculture bénéficie davantage de petites pluies fines, régulièrement espacées dans le temps, que de grosses pluies de forte intensité provoquant un ruissellement abondant et le lessivage des sols. C'est pourquoi, afin de mieux comprendre les résultats des campagnes agricoles que nous avons connues à Zaongho (1967 et 1968), il nous semble indispensable d'étudier de façon précise la répartition des pluies au cours des deux hivernages et de les situer par rapport aux normales mensuelles calculées pour la période 1926 - 1927 (cf. fig. 5 et 6 et tableaux 1 et 2 en annexe)(11).

Les deux années 1967 et 1968 peuvent être considérées comme des années sensiblement normales quant à la quantité de pluie tombée. Les valeurs 1967 (799,7 mm) et 1968 (883,2 mm) varient en effet d'un même écart minime (40 mm) de part et d'autre de la normale quarantenaire (840,5 mm).

A peine peut-on qualifier l'une de légèrement sèche et l'autre de légèrement humide, les valeurs extrêmes mesurées au cours de la période considérée étant de 564,3 mm en 1943 et de 1 099,9 mm en 1944. Pourtant, les résultats de la campagne agricole 1967 ont été de très loin supérieurs à ceux de 1968. L'explication d'une telle différence nous est fournie par la comparaison des histogrammes des pluies mensuelles 1967 et 1968 (cf. fig. 5 et 6). Celles-ci ont également été comparées aux valeurs classées

(11) L'ensemble des chiffres et tableaux accompagnant ce chapitre nous ont été aimablement communiqués à la Direction de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural (Service des Inventaires et des Recherches Hydrauliques - I.R.H.).

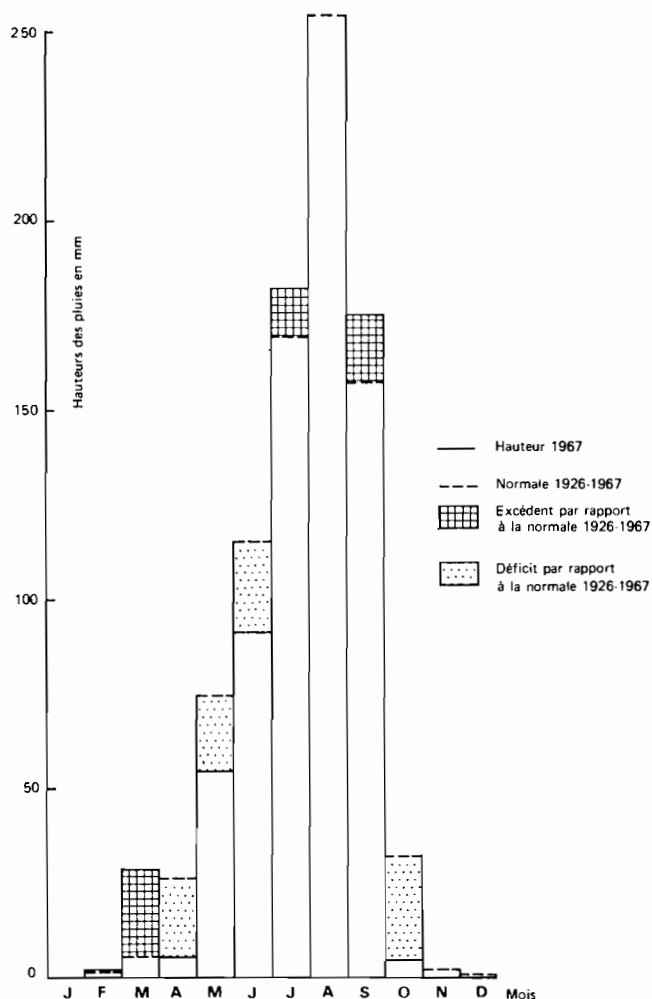


Fig. 5 - Station de Koupéla, année 1967. Les pluies mensuelles par rapport aux normales mensuelles de la période 1926-1967.

correspondantes de la période 1926 - 1967 (cf. tabl. 2 : Station de Koupéla, classement par pluies mensuelles).

- Avril, mai et juin 1967 ont été très secs (1^{er} quintile)(12), contraignant les paysans à effectuer plusieurs semis sur les mêmes champs. Les pluies d'hivernage proprement dit sont tombées en quantité suffisante et bien réparties au cours de la saison. Juillet et septembre ont été humides (4^e quintile), août normal (3^e quintile). Les cultures ont connu au cours de ces trois mois, des conditions optimales de bon développement, le déficit en pluies du mois d'octobre n'ayant de conséquences néfastes que sur la récolte de petit mil.

- Au contraire, l'année 1968 a été exceptionnellement humide de mars à juin. Une pluie extraordinaire en mars (près de 100 mm en une seule averse) a entraîné une crue qui a réduit presque à néant les productions potagères des jardins. Elle a également provoqué le démarrage d'une végétation herbacée qui, déjà dense au moment des semis, a fait augmenter considérablement la durée des temps de travaux consacrés aux premiers sarclages des mils, retardant d'autant les semis plus tardifs (riz, arachide). Ensuite, le développement végétatif a souffert de la sécheresse de juillet et a été brutalement stoppé en août (seulement 12 jours de pluie groupés à la fin du mois, un déficit pluviométrique de près de 100 mm par rapport à la normale). Septembre a été de nouveau un mois sec, et les pluies du mois d'octobre, (36,3 mm, 4^e quintile)

(12) Un quintile représente 1/5 d'une suite de valeurs classées dans un ordre croissant. Par définition, les valeurs les plus faibles se classent dans 1^{er} quintile. Le 5^e ou dernier quintile est celui des valeurs les plus élevées.

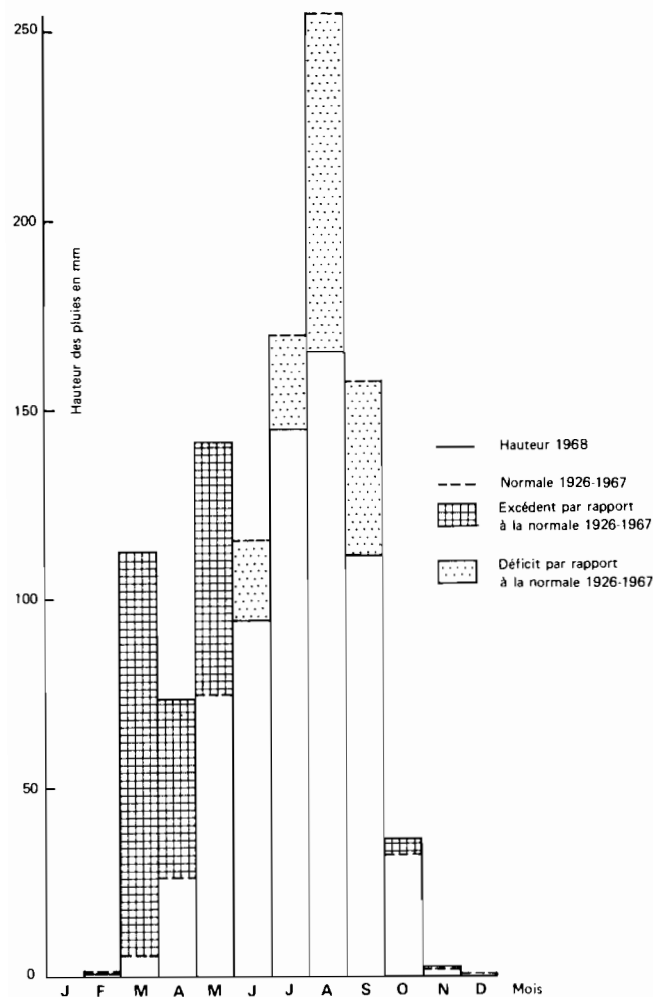


Fig. 6 – Station de Koupéla, année 1968. Les pluies mensuelles par rapport aux normales mensuelles de la période 1926-1967.

trop tardives, pour compenser les dégâts causés par la sécheresse prolongée du mois d'août.

Les récoltes de maïs et de sorgho rouge ont été exceptionnellement faibles, sinon nulles, celles du riz et du petit mil très médiocres. Seuls, l'arachide et les pois de terre ont produit normalement, ayant bénéficié des pluies à une époque cruciale de leur cycle végétatif. Dans ces conditions, il est certain que les greniers seront vides bien avant la récolte 1969. Les difficultés vivrières seront sans doute analogues à celles de l'hivernage 1967. Cette année-là, la région de Koupéla n'a échappé à la famine que grâce aux apports de mil américain. Les exemples de mauvaise répartition des pluies sont nombreux au cours de la période 1926 - 1967. Si l'on en juge d'après les rapports économiques des Commandants du Cercle de Tonkodogo (13) (dont faisait partie Koupéla jusqu'en 1959), les récoltes ont été déficitaires une année sur deux ou sur trois. Même en année normale, la récolte n'était pas suffisante pour permettre aux paysans de stocker en prévision des lendemains. Les administrateurs ont dû maintes fois user d'expédients pour éviter, dans leur circonscription, les plus terribles famines. Une telle situation pourrait être une conséquence logique d'un système agricole peu adapté aux conditions écologiques. Elle pourrait aussi signifier que la population est trop nombreuse au regard des techniques agricoles utilisées. Quoi qu'il en soit, elle démontre que les productions vivrières restent étroitement dépendantes des aléas climatiques.

(13) Rapports économiques de MM. les Administrateurs, Commandants de Cercle, consultés à Tenkodogo (Période 1926 - 1959).

B. LE MILIEU HUMAIN

I. OCCUPATION DU SOL ET DENSITÉ DE POPULATION

La carte « Densité de l'occupation du sol - Régions de Boulsa, Fada-N'Gourma, Tenkodogo » (14) (fig. 7) met en évidence plusieurs aires, dans lesquelles plus de 50 % de l'espace est cultivé. Parmi celles-ci, la région de Koupéla est la plus étendue.

Ce type de carte reflète également, du moins dans des conditions technologiques, culturelles, climatiques et pédologiques homogènes, les contrastes de densité de population. Or, dans l'espace considéré ici, les changements dans les conditions de production ne sont pas tels qu'ils modifient de façon sensible la relation entre la densité de population et l'occupation du sol. La forte densité de population, dans les environs de Koupéla, est donc indéniable. Ce fait peut être mesuré, de façon relativement précise, en comparant la densité de population, calculée pour une aire de 28 km² au nord-ouest de Koupéla (15), à celle de l'ensemble du cercle ou des cercles voisins. La région considérée où la densité de population est comprise entre 60 et 80 habitants (15) au km², se trouve au centre d'une aire de densité plus faible.

En effet, le cercle de Koupéla (superficie : 1 700 km²), pour une population totale de 87 860 habitants (estimation au 1^{er} janvier 1967), ne présente qu'une densité de 51,6 habitants au km². Les chiffres correspondants, pour les cercles de Boulsa, Zorgo et Tenkodogo, sont encore plus faibles. Ils s'inscrivent à l'intérieur d'une plage de densité comprise entre 20 et 34 habitants au kilomètre carré. Seules, les régions ouest et sud du pays mossi ont une densité de population comparable ou supérieure (16).

La répartition des hommes présente les mêmes caractères, sur toute l'aire de forte densité d'occupation du sol ainsi définie (17). La dispersion de l'habitat est de règle (cf. fig. 8). Les cellules élémentaires, les *zagbsé* (18), se dispersent sur le plateau. Une étude plus attentive permet, néanmoins, de les regrouper en quartiers de 20 à 30 unités, hébergeant chacun une population de 100 à 200 habitants. La plupart des quartiers sont séparés par des « marigots » et disposent de terres de bas-fonds très exploitées. Sur le plateau, les aires de champs permanents, développées autour de chacun des « hameaux », sont souvent coalescentes. La lecture de la carte ne permet pas toujours de préjuger de l'appartenance d'un enclos familial à tel ou tel quartier. On peut passer de l'un à l'autre sans qu'apparaisse une solution de continuité dans le paysage. Cette dilution de l'habitat rend très difficile la distinction d'entités géographiques villageoises bien définies. Le problème se posera quand il s'agira de définir le village de Zaongho.

L'explication première de la concentration des hommes dans la région de Koupéla doit être recherchée dans le rôle tenu par cette localité au cours de l'histoire et dans la fonction commerciale du centre de Pouitenga. Les conséquences de l'un et de l'autre ne peuvent être ignorées dans l'analyse de la mise en place du peuplement.

(14) Carte établie d'après la méthode exposée par G. RÉMY dans le « Bulletin de Liaison des Sciences Humaines » de l'ORSTOM (avril 1967). Elle consiste à affecter, à chacune des photographies d'un vol I.G.N. au 1/50 000^e, un coefficient subjectif d'occupation du sol variant de 0 à plus de 50 %. Le choix de paliers intermédiaires permet la représentation cartographique des contrastes de densité d'occupation du sol, à partir du fonds d'assemblage au 1/200 000^e.

(15) Ces chiffres ont été établis à la suite de l'exploitation stéréoscopique des photographies du vol spécial I.G.N. : AO. 697/100 - 1965. La population de l'aire photographiée a été obtenue en affectant, à chaque enclos familial, repéré sur photographie aérienne, un taux de peuplement compris entre six et huit, lui-même issu du recensement effectué à Zaongho. Une enquête postérieure, portant sur 164 enclos familiaux, a confirmé la validité des chiffres avancés.

(16) Carte des densités de population en Haute-Volta. Carte provisoire, dressée par G. SAVONNET, décembre 1965.

(17) Cf. fig. 2 : « Zaongho dans le cercle de Koupéla. » Nous y avons matérialisé les limites de la zone photographiée au 1/10 000^e, au sein de l'aire de fort peuplement.

(18) *Zagbsé* : pluriel de *zaka*. Ce dernier terme est habituellement traduit par le mot « concession ». Il désigne l'enceinte occupée par les habitations d'une famille élémentaire. Sa traduction par enclos familial nous semble mieux correspondre à la réalité morphologique et sociale qu'il implique.

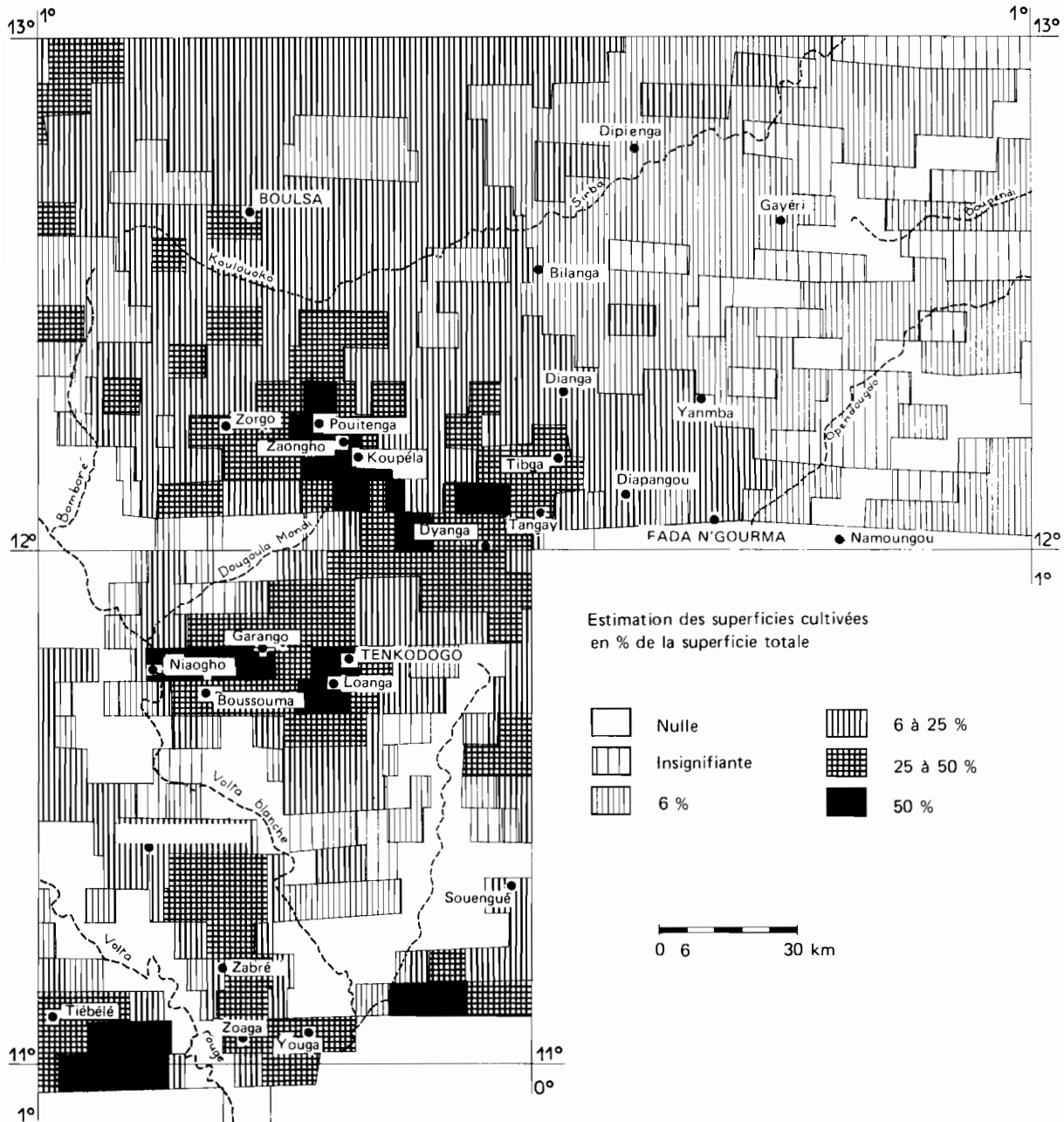


Fig. 7 - Occupation du sol. Régions de Boulsa, Fada N Gourma, Tenkodogo. *D'après* photographies aériennes I.G.N. feuilles AO.ND. 30.VI, 1955-1956, AO.ND. 31.I, 1955-1956, AO.ND. 30.XXIV, 1955-1956. (Feuille Tenkodogo d'après reproduction de la carte de G. RÉMY : densité de l'occupation du sol au sud de la Haute-Volta).

II. L'HISTORIQUE DU PEUPLEMENT

La population administrative du cercle de Koupéla au 1^{er} janvier 1967 est estimée à 87 860 habitants. Cette population comprend dans le détail une grande diversité de groupes ethniques. Parmi les 15 % de non Mossi (19) figurent des Peul, des Yoruba, des Haoussa, des Yarsé, des Zaocé et des Bissa, ces derniers au sud du cercle.

Les traditions orales recueillies auprès des vieux et des griots, les quelques écrits (dont certains, inédits) concernant l'historique du peuplement, présentent souvent des faits contradictoires. L'étude critique des différentes versions serait incompatible avec le caractère géographique de ce travail. Nous nous en tiendrons aux faits essentiels.

I. LE PEUPLEMENT « MOSSI »

Les traditions orales rapportent que lors de l'arrivée des Mossi, la région de Koupéla est occupée par plusieurs groupes ethniques, étrangers les uns aux autres. Ils sont sous la domination politique des ancêtres des principaux chefs de terre actuels de Koupéla : les GUIGMA ou YAMWEOGHO, originaires de Tougouri (au nord-est de la Haute-Volta. Parmi les populations dominées figurent les *Nabda damba* (littéralement : « gens peu intelligents ») (20), dont les descendants sont encore installés dans des villages voisins de Koupéla, notamment à Tibin et Péoghgtenga. Des Nyonyonsé (21) occupent également le pays. Leurs descendants sont encore présents dans certains villages où ils exercent les fonctions de chef de terre, dévolues aux premiers occupants. Les anciens rapportent aussi l'existence d'un peuplement bissa. Cette affirmation s'appuie sur la découverte de poteries très épaisses (22), dont la réalisation nécessitait des techniques ignorées des Mossi (23).

La « conquête » mossi est menée par le fils posthume de Naba OUBRI (le fondateur du royaume de Ouagadougou), Naba KURITA, frère de NAMENDE, chef de Boulsa, chez lequel il vivait. Les autochtones de la région de Koupéla ont sollicité la protection du Naba de Boulsa contre les incursions guerrières des Gourmantché à la recherche d'esclaves. Il délègue son frère KURITA à la tête d'une poignée de guerriers qui doivent vaincre la résistance des GUIGMA (24).

La légende rapporte que Naba NAMENDE, chef de Boulsa, octroie à son frère, le commandement d'un territoire, dont les limites sont celles de la brousse brûlée à la suite d'un incendie volontairement

(19) Le recensement date de 1963, 1964, 1965 selon les cantons. Il ne distingue pas, hélas, les différents groupes ethniques, à l'exception des Peul. Yoruba et Haoussa sont tous recensés sous le même vocable : Haoussa. Les Zaocé, les Yarsé et souvent les Bissa du sud du cercle sont recensés comme Mossi. De plus, le recensement ne différencie pas, au sein des villages administratifs, la population des différentes unités géographiques qui les composent.

(20) Les *Nabda damba*, selon une information transmise par l'abbé Laurent NARE, feraient partie d'un groupe ethnique culturellement apparenté aux Mossi, installé aujourd'hui dans le nord du Togo. Nous n'avons pas pu déterminer l'appartenance des GUIGMA à un groupe particulier. Peut-être, sont-ce tout simplement des Mossi d'une autre dynastie que celle qui a donné naissance à la chefferie actuelle.

(21) L'installation des Nyonyonsé dans le pays est antérieure à celle des Mossi. Leurs descendants, aujourd'hui assimilés aux Mossi, sont surtout nombreux dans les cercles de Kaya et de Boulsa. Ils sont réputés pour être maîtres du vent, de la pluie et détenteurs de pouvoirs occultes souvent maléfiques. Leurs noms de famille les plus répandus traduisent en partie ces attributions : SAWADOGO = nuage et SOBGO = vent.

(22) Ces poteries ont une épaisseur de 1 à 2 cm, nettement supérieure à celle des poteries actuellement fabriquées dans la région. Elles sont de taille et de forme diverses : petits et grands canaris, jarres, coupelles d'offrande... Quelques spécimens, trouvés à Zaongho (où ils marquent l'emplacement de tombeaux) et à Baskouré, ont été déposés au Musée National de la Haute-Volta à Ouagadougou.

(23) L'origine bissa de ces poteries est quelquefois mise en doute. Certains informateurs les attribuent aux *Kibbilsí*, population apparentée aux Dogon, à qui l'on prête de grandes qualités de potiers et de forgerons. Les *Kibbilsí* n'auraient pas supporté la conquête mossi et se seraient enfuis vers le nord-ouest, en direction du pays dogon actuel.

(24) La légende rapporte qu'ils avaient entouré leur village d'un tapis d'épines qui brisa le premier assaut des guerriers (nu-pieds) de Naba KURITA. Quelques jours plus tard, ceux-ci revinrent, chaussés de sandales de cuir, menèrent un second assaut et forcèrent les YAMWEOGHO à capituler.

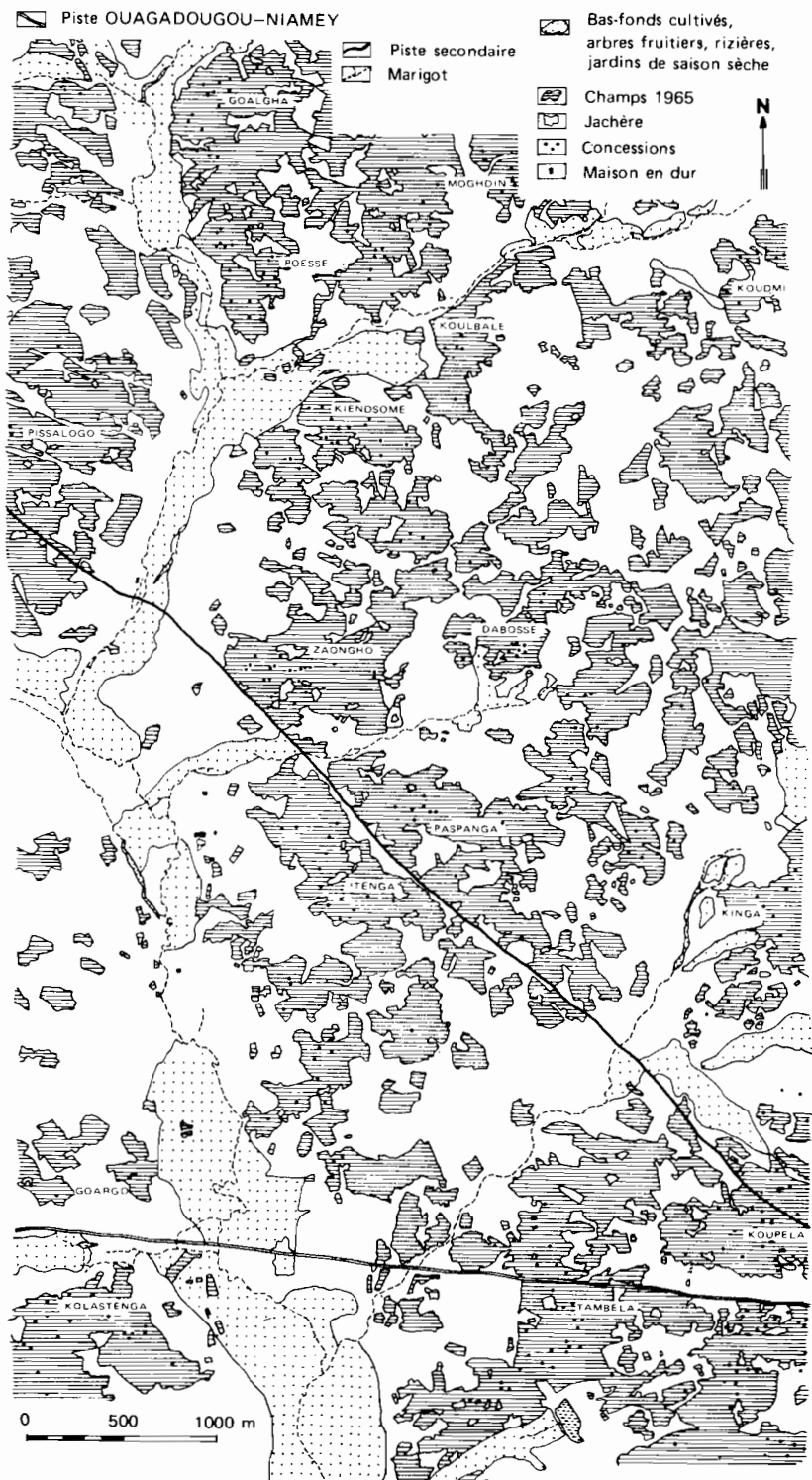


Fig. 8 - L'espace cultivé au nord-ouest de Koupele en 1965. D'après la mission photographique aérienne I.G.N. 1965 AO., 697-100, photos 1 à 26.

provoqué à cet effet. Pendant sept jours le feu se propage et délimite les frontières de la province de Koupéla, vassale du royaume de Boulsa.

Les traditions orales conservent le souvenir de 20 chefs qui se sont succédés à la tête de la province de Koupéla. Les différents groupes ethniques autochtones sont assimilés peu à peu par les Mossi, à l'exception des Kibbils qui ont fui vers le nord-ouest et des Bissa qui ont émigré vers le sud. La région bissa devait devenir par la suite un réservoir d'hommes et un grenier pour les guerriers mossi de Koupéla : ils venaient y puiser, à chaque saison sèche captifs et vivres.

Le Père E. MANGIN, missionnaire d'Afrique à Koupéla pendant sept ans au début du siècle, écrit à ce sujet :

« ... Mais le terrain le plus ordinaire de la guerre était le Boussanga (25). Une femme boussanga, esclave du Naba de Koupéla, venait-elle à s'enfuir, le Naba la réclamait. Si on refusait de la lui rendre, c'était la guerre. Quand les Mossi n'avaient pas suffisamment de mil, quand leurs troupeaux avaient été décimés par une épizootie, ou même simplement quand ils voulaient se procurer des esclaves, le Naba réunissait ses ministres et les engageait à aller razzier les Boussancé. On razziait tout ce que l'on trouvait, on se partageait les récoltes et les troupeaux, et la population était réduite en esclavage (26). »

La guerre et le commerce d'esclaves font affluer à Koupéla une population servile, composée d'hommes et de femmes de diverses origines. Les traditions orales, recueillies par l'abbé Laurent NARE (27), fournissent quelques indications précises à ce sujet. Celles qui se rapportent au sixième chef de Koupéla (Naba SILGA) font état d'une population captive nombreuse composée de Bissa, de Gourounsi, de Dagomba, de Gourmantché (28).

Naba SILGA, dont le souvenir est demeuré très vif dans les traditions orales, « invita toutes les races à ne former qu'une seule famille » (29). « La fusion se fit d'autant plus facilement que le statut de captif n'entraînait pas l'interdiction des relations matrimoniales entre seigneurs et serviteurs. Car l'esclavage existait au Mossi, mais il était très doux... tandis qu'un esclave bien traité, bien nourri, avait l'espérance d'obtenir une femme et de devenir chef de case à son tour. Quand son maître était content de lui, quand il avait rendu un service signalé, son maître lui donnait parfois une de ses filles en mariage : il était libre alors et ses enfants ne naissaient plus esclaves. Un esclave pouvait être libéré quand sa famille consentait à le racheter. Le mode de libération le plus fréquemment employé était l'échange, une fille, sœur ou nièce de l'esclave à libérer était donnée à sa place. C'est une coutume qui a existé jusqu'à ces derniers temps. » (30)

Le père MANGIN nous fait part des résultats de cette politique d'assimilation : « ... C'est ainsi qu'il y a des villages entiers d'esclaves qui ne se distinguent en rien des autres villages. C'est ainsi que le village de Koupéla, évalué, à 2 500 habitants est entièrement composé par les esclaves du Naba, excepté trois familles. » (31)

Parallèlement à ce peuplement résultant d'une assimilation des captifs, certaines populations, attirées par l'élevage (Peul) ou par le commerce (Haoussa, Yoruba et Yarsé), s'installèrent librement dans la région de Koupéla. A l'exception des Yarsé, qui sont considérés de nos jours comme mossi, ces différents groupes ont conservé toute leur originalité ethnique.

(25) Nom donné par les Mossi au pays et au peuple bissa (Sing. *Boussanga* - pluriel : *Boussancé*).

(26) MANGIN (E., Rév. P.) - 1960.

(27) NARE (L., Abbé) - 1961. Le texte, écrit en mooré, présente l'historique du commandement de Koupéla, règne par règne, de Naba Kurita à nos jours. L'auteur a recueilli ses renseignements auprès du « Kugpeel Bind naab » (chef des griots de Koupéla).

(28) Ces traditions mentionnent également la présence d'éléments libres venus se placer de leur plein gré sous la protection du Naba : Haoussa, Peul et Yana (ces derniers actuellement installés dans le sud du cercle de Tenkodogo, dans la région de Ouargaye).

(29) NARE (L., Abbé), *op. cit.*

(30) MANGIN (E. Rév. P.), *op. cit.*, page 30.

(31) Père MANGIN E., *op. cit.*, page 28.

2. LE PEUPEMENT « ÉTRANGER » (32)

Les Peul

Installés depuis longtemps dans le pays, les Peul sont aujourd'hui sédentaires. Leurs habitations caractéristiques, en forme de coupole de paille tressée, se dispersent par groupes de deux ou trois, nettement isolées des quartiers mossi. Ils ont pour activité principale l'élevage des bovins qui leur sont confiés par le paysan mossi (33). Cet élevage est intimement associé à une agriculture de subsistance. Autour de leurs enclos familiaux, sur de petites surfaces régulièrement fumées chaque année (34), les Peul cultivent du maïs, du sorgho rouge, du sorgho blanc, du petit mil, des haricots. Les rendements qu'ils obtiennent sont souvent supérieurs à ceux des Mossi. Ils pratiquent aussi la riziculture dans les bas-fonds sur des espaces non fumés et de faible étendue. Quelques aspects particuliers des relations Peul-Mossi seront décrits dans la suite de cette étude.

Les populations « commerçantes »

Parmi celles-ci, les Yarsé (sing. Yarga) (35) représentent le groupe le plus anciennement installé et aussi le plus nombreux. L'ancienneté de leur arrivée dans le pays explique, dans une certaine mesure, qu'ils aient perdu l'usage de leur langue originelle. Ils utilisent aussi les mêmes techniques culturelles pour résoudre les mêmes préoccupations vivrières que celles des Mossi.

Cependant, ils ne sont pas tout à fait intégrés dans la société mossi. Ils conservent un statut d'« étrangers », habitent dans des quartiers qui, s'ils présentent les mêmes aspects extérieurs que ceux des Mossi, n'en sont pas moins à l'écart de ceux-ci. Mais peut-être, faut-il voir là une réaction ancienne de méfiance des Mossi à l'égard d'une population islamisée de longue date.

Au contraire, les Haoussa du Niger, et les Yoruba venus du sud de la Nigéria, bien que leur installation remonte à plusieurs générations, ont conservé une plus grande originalité. Ils n'ont pas quitté les alentours des centres commerciaux. L'usage de la langue, favorisé par des contacts commerciaux fréquents avec leur pays d'origine, s'est maintenu. Ils n'ont pas adopté les techniques de construction utilisées par les Mossi. A cet égard, l'aspect du quartier yoruba de Pouitenga (Matadiongou), avec ses maisons rectangulaires à toit à double pente, en chaume ou en tôle, fait penser aux villages méridionaux de l'Afrique de l'Ouest.

En 1963, d'après le dernier recensement, le canton de Pouitenga comptait 462 Yoruba, Haoussa et Dioula (36), tous installés dans trois quartiers de l'agglomération commerciale, dont ils constituent environ le tiers de la population (37).

A Koupéla, ils étaient 190 en 1969, date du dernier recensement. Ces chiffres révèlent la fonction commerciale de la région, concentrée surtout à Pouitenga.

(32) Etranger est utilisé ici dans le sens de non Mossi. Ce terme dont la traduction en moré est *sana* peut aussi s'appliquer à un Mossi non originaire du village qu'il habite.

(33) Le paysan mossi de la région de Koupéla élève rarement ses propres bovins à l'exception des bœufs de trait. Toute bête achetée au marché de Pouitenga est aussitôt confiée à un Peul des environs. Le nombre exact de têtes de bétail et leur répartition entre plusieurs bergers peul ne sont connus que du propriétaire et de son fils aîné. Il est donc impossible d'apprécier le capital et l'épargne que représentent les bovins dans une exploitation. Il en est de même pour tout le pays mossi à l'exception de la région de Nobéré où les paysans élèvent eux-mêmes leurs bovins.

(34) Les Peul parquent en effet leur bétail sur leurs champs dans des enclos. Ceux-ci sont régulièrement déplacés durant la saison sèche pour assurer la fumure de l'ensemble de l'aire cultivée.

(35) Yarsé : terme qui regroupe un certain nombre de populations d'origine mandingue. Les recensements administratifs ne les différencient pas des Mossi.

(36) Yoruba, Haoussa et Dioula sont recensés sous la dénomination commune de Haoussa. Administrativement, ils forment des quartiers ou des villages « haoussa » comprenant aussi une population mossi figurant au titre de Haoussa dans l'effectif global villageois. Le décompte des cahiers de recensement, famille par famille, nous a permis de distinguer les Mossi des Haoussa.

(37) Il est difficile de préciser ce pourcentage. En effet, les 3 quartiers « Haoussa » : Matadiongou, Bambara et Samakoara font partie de l'agglomération de Pouitenga, mais sont considérés administrativement comme des villages. A l'inverse, le village « administratif » de Pouitenga se compose de 11 quartiers répartis dans un rayon de 4 km autour du marché.

III. LA FONCTION COMMERCIALE DE LA RÉGION DE KOUPELA

C'est une fonction ancienne qui a pris naissance bien avant le développement des axes modernes de circulation. Le voyageur Heinrich BARTH note déjà, vers 1850, dans ses itinéraires, outre le caractère guerrier des Mossi de Koupéla, la primauté commerciale de cette dernière ville sur le reste du Mossi : « Kulféla, a well-frequented market place of Mosi, and of greater importance than all the other towns of Mosi ; the governor's name is Nabere Gager, the inhabitants are celebrated archers. » (38)

Cette citation ne concorde pas avec les témoignages oraux qui affirment la suprématie originelle du marché de Pouitenga sur celui de Koupéla. La liste des différents chefs de province de Koupéla, communiquée par l'abbé NARE, ne mentionne pas le nom de Naba GAGER. Les centres de Koupéla et de Pouitenga ont sans doute été confondus par l'informateur de BARTH. Mais cette incertitude n'enlève rien à la valeur de l'information quant à l'importance et l'ancienneté de la fonction commerciale de la région de Koupéla.

On se perd en conjectures sur l'origine de celle-ci. Il est probable que le commerce des captifs, favorisé par la présence d'une chefferie guerrière, a été une des toutes premières activités commerciales de Pouitenga. Mais sa position géographique, sur un axe nord-sud de circulation des hommes et des marchandises (noix de cola, étoffes, bimboloterie venant du sud, bétail et barres de sel venant du Sahel), fournit une explication plus probante. En effet, cette position lui assure l'avantage de pouvoir cumuler les fonctions de centre de groupement des productions locales et de relais de distribution des marchandises des pays du sud et des pays du nord. Cependant rien dans le site de Pouitenga ne le prédisposait à devenir un centre commercial plus important que Koupéla.

Sa primauté sur cette dernière localité ne s'explique que par des circonstances historiques : en s'installant à Pouitenga, ou en empruntant des pistes éloignées de Koupéla, les colporteurs ou les convoyeurs de bétail échappaient plus facilement aux exactions du chef de province et de ses hommes.

L'administration coloniale a revalorisé l'axe traditionnel nord-sud en construisant la route Dori-Kaya-Boulsa-Pouitenga-Tenkodogo, menant au Ghana et au Togo. L'aménagement de nombreuses retenues d'eau sur son parcours facilite les déplacements des troupeaux (bovins, ovins, caprins) exportés au Ghana. Un deuxième axe de circulation a été créé avec l'ouverture de la route inter-États Abidjan-Ouagadougou-Niamey.

Le développement de Pouitenga, considéré de nos jours comme un des plus grands marchés de Haute-Volta, doit beaucoup à la convergence de ces deux axes routiers. Il va de soi que la fonction commerciale de Pouitenga a favorisé les transformations de l'agriculture locale. Sans la présence, à proximité, d'une infrastructure commerciale, sans les facilités d'écoulement des productions, il ne fait pas de doute que le riz, le manioc, les cultures maraîchères et fruitières se seraient très difficilement intégrées au système agricole.

La première partie de ce texte montre, implicitement, les difficultés du choix d'un terroir, dans les limites de la zone photographiée (39). Les critères habituellement utilisés en la matière font défaut. De plus, l'absence d'entités naturelles bien définies et la dilution de l'habitat s'accompagnent d'un manque d'unités sociales et administratives. La population des petits quartiers se répartit en plusieurs groupes sociaux. Ces derniers sont recensés séparément, au sein de leurs lignages d'origine, indépendamment de la date d'essaimage et de l'éloignement des lieux d'implantation. Ainsi, un village administratif peut se composer d'une dizaine de quartiers, très éloignés les uns des autres et sans continuité territoriale. Seul, un lien familial, les unit. Il sert de base au recensement dont l'intérêt est, avant tout, d'ordre fiscal (40).

Le terroir choisi, Zaongho, n'échappe pas à ce contexte. Cependant, les liens historiques et matrimoniaux, qui unissent les habitants de trois quartiers voisins, nous ont permis de les regrouper en une entité villageoise d'une taille convenable. En effet, les populations affirment leur appartenance à une même

(38) BARTH (Heinrich) - 1865 - 1965.

(39) Les prises de vues aériennes ayant eu lieu un an avant notre arrivée sur le terrain, nous étions prisonniers dans le choix du terroir.

(40) Le recensement à base géographique, fondé sur des critères de résidence commune, souhaité par de nombreux responsables voltaïques, se heurte à de vives résistances locales.

communauté. Ce sentiment se fonde sur un passé de cohabitation au sein d'un ancien village très compact, situé au centre de l'espace cultivé. Un des lignages, ayant hérité de droits historiques, en assumait la gestion politique et foncière. Avec l'éclatement de l'habitat, celle-ci a beaucoup perdu de sa rigueur initiale, mais le sentiment « villageois » est resté intact.

En conséquence, nous avons centré l'étude de terroir sur les habitants de ces trois quartiers et sur l'espace qu'ils exploitent.

ZAONGHO. LES HOMMES ET LES PAYSAGES AGRAIRES

A. LES HOMMES

I. LA POPULATION DE ZAONGHO

Avant de commenter les données chiffrées, quelques remarques préliminaires s'imposent quant à la nature et à la validité des résultats présentés.

Zaongho n'étant pas une unité administrative, ses ressortissants sont recensés, selon leur appartenance lignagère, dans trois villages différents (41). En présence de cette division, nous avons volontairement ignorés les recensements officiels pour nous en tenir à nos propres chiffres.

Ceux-ci sont issus d'un dénombrement réalisé en début de séjour, corrigé au fur et à mesure que nous avançons dans la connaissance individuelle des villageois. D'autre part, l'établissement des fiches parcellaires, lors du levé cadastral, a permis de réparer quelques omissions, essentiellement des femmes non assujetties à l'impôt. Notre recensement est ainsi beaucoup plus complet que celui de l'administration.

La faiblesse de l'effectif interdit de présenter des conclusions démographiques de valeur générale. Les données qui suivent, de nature descriptive, n'ont d'autre but que de servir à l'interprétation des faits d'occupation du sol.

(41) Les **POUYA** sont recensés au sein du village de Baka-Zaongho. Ils dépendent du commandement du chef de Pouitenga.
– Les **NARE**, ainsi que leurs parents de Kiendsomé, font partie du village administratif de Pouitenga.
– Les **DAMIBA** dépendaient, jusqu'en 1969, de leur village d'origine : Paspanga (quartier de Koupéla). Ayant demandé leur autonomie, ils constituent maintenant une entité administrative, du nom de Paspanga de Zaongho.

I. LA STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE

Structure par âges

Au premier juin 1967, nous avons dénombré 316 personnes présentes à Zaongho et 18 absentes (17 hommes - une femme, travaillant en Côte d'Ivoire ou au Ghana) (42).

La répartition de la population, par grande classe d'âge est donnée par le tableau ci-après.

Structure de la population villageoise enfants - adultes - vieillards (43)

	Zaongho Population présente		Zaongho Absents inclus		Mossi	Hte-Volta
	Nombre	En % de la popul. totale	Nombre	En % de la popul. totale	En % de la popul. totale	En % de la popul. totale
Enfants de moins de 15 ans	162	51,30	162	48,50	41,90	41,60
Adultes de 15 à 64 ans (population act.)	141	44,60	159	47,60	51,30	53
Vieillards	13	4,10	13	3,90	6,80	5,4
Absents	18	5,69	18	5,38	-	9,7

Ce tableau appelle quelques remarques, qui permettent de préciser les faits essentiels de la structure démographique.

Zaongho se distingue de l'ensemble mossi et de la Haute-Volta par son taux remarquablement élevé d'enfants de moins de 15 ans et par sa faible proportion d'absents. En conséquence, la proportion des éléments actifs dans la population présente est très nettement inférieure à la moyenne générale de la Haute-Volta.

Etat matrimonial

Sauf grave infirmité physique ou mentale, entraînant l'incapacité de travailler, garçons et filles se marient. Celles-ci le font d'ailleurs très jeunes - à partir de 17 ans -. Le choix de l'époux revient aux parents et aux anciens de la famille, perpétuant ainsi un système matrimonial fondé sur des échanges entre lignages. Les filles sont donc promises très jeunes - bien avant la puberté et, quelquefois, avant même la naissance -, ceci en règlement d'une dette matrimoniale d'un lignage à un autre. Les jeunes gens se marient plus tardivement, à partir de 22 ans environ, et la proportion de célibataires, à 30 ans, reste importante.

Le nombre de monogames l'emporte sur celui des polygames. L'on dénombre en effet, 28 monogames, 12 bigames et 7 hommes ayant de trois à cinq épouses. Cette proportion devrait s'accroître dans l'avenir, au bénéfice de la monogamie. La religion traditionnelle recule davantage au profit du christianisme que de l'islam. Les catéchumènes, jeunes ou âgés, dont quelques polygames, sont très nombreux. Cela tient à la proximité, et à la forte implantation, de la mission catholique, installée à Koupéla depuis 1900.

(42) Des informations plus précises sont données à la fin du texte, sur les migrations de travail.

(43) Les données concernant le pays mossi et la Haute-Volta, sont extraites du rapport de R. CLAIRIN, administrateur de l'I.N.S.E.E. : « La situation démographique en Haute-Volta - Résultats partiels de l'enquête démographique 1960-1961. » République de Haute-Volta, Service de la Statistique, p. 26 à 31.

2. DISTRIBUTION DE LA POPULATION SELON LES ENCLOS FAMILIAUX

Le nombre moyen de personnes par enclos familial est très faible : 6,60 habitants (44). Cette moyenne cache de très grandes variations selon l'âge, le statut social ou la religion des chefs de famille. Par exemple, la famille chrétienne la mieux fournie ne compte que 9 membres. Au contraire, toutes les « familles nombreuses » pratiquent la religion musulmane. La distribution des enclos familiaux selon le chiffre de leur population est la suivante :

- 13 enclos hébergent moins de 4 personnes
- 24 enclos ont de 4 à 7 personnes
- 6 enclos ont de 8 à 11 personnes
- 3 enclos ont de 12 à 15 personnes
- 2 enclos comptent respectivement 20 et 22 membres.

Ainsi, 77 % des enclos hébergent moins de 8 personnes chacun. Ce chiffre traduit l'émiettement extrême de l'habitat et montre que la famille élémentaire constitue l'unité de base de l'organisation sociale.

Il convient maintenant de préciser, par des données chiffrées, l'importance relative de la population de chacun des quartiers, selon l'appartenance lignagère des habitants.

3. POPULATION PAR QUARTIER ET IMPORTANCE NUMÉRIQUE DE CHACUN DES LIGNAGES

Les résultats consignés dans le tableau suivant sont donnés en vue de l'analyse des faits d'exploitation du sol. En effet, les superficies cultivées par nature de culture seront étudiées en fonction de l'importance numérique de chaque groupe social.

*Distribution de la population de Zaongho
selon le quartier et l'appartenance lignagère*

Lignage	Quartier			Zaongho Population par lignage	
	<i>Zaongho</i> (45)	Dabossé	Paspanga	Nombre	% de la popul. totale
POUYA	92	–	–	92	29,11
NARE	24	70	–	94	29,74
DAMIBA	26	–	91	117	37,02
DIALO (Peul)	13	–	–	13	4,13
	115	70	91	316	100

Ce tableau n'appelle que peu de commentaires dans l'immédiat. Les populations des lignages Naré et Pouya s'équilibrent, les Damiba forment le groupe le plus nombreux. *Zaongho* est le quartier le plus peuplé...

4. LA STRUCTURE SOCIO-POLITIQUE TRADITIONNELLE

Il a déjà été signalé que les habitants de Zaongho se répartissaient en trois lignages, si l'on excepte la famille peul installée au nord-est du terroir. Il importe maintenant de préciser la nature des liens traditionnels qui les unissent et de définir les structures socio-politiques villageoises, à l'intérieur du cadre général de la société mossi.

(44) Une enquête, menée en juin 1968 dans les villages voisins, a donné des résultats identiques.

(45) *Zaongho* : en italique, désigne le quartier situé le plus à l'ouest du terroir. En romain, il signifie l'ensemble des trois quartiers.

POUYA et NARE constituent deux groupes de *naḱomsé* (enfants de chefs, nobles), descendants de Naba KURITA. Les DAMIBA sont des *talsé* (hommes libres). Les deux premiers groupes sont apparentés au chef de canton de Pouitenga. Le lignage NARE est tenu dans une position politique inférieure, puisque la chefferie de village a toujours été dévolue à l'un des membres du lignage POUYA. Les prérogatives du chef de village sont d'ailleurs peu importantes.

Lorsqu'un litige foncier se produit, celui-ci va d'abord rendre compte au chef de Baka (4 km à l'ouest de Zaongho), qui est son supérieur immédiat dans la hiérarchie politique locale et son intermédiaire vis-à-vis du chef de canton de Pouitenga, lui-même « vassal » du chef de province de Koupéla.

Complétant la hiérarchie politique, il existe à l'intérieur des lignages une hiérarchie fondée sur l'âge. Le plus vieux, le *kāsma*, « commande » à tous les membres de son groupe installés dans un même quartier. Il peut, lui-même, dépendre d'un aîné résidant dans un village voisin. C'est ainsi que le *kāsma* des DAMIBA installés à Paspanga, plus jeune que celui de *Zaongho*, est placé sous l'autorité de ce dernier.

II. LES FAITS D'HABITAT

I. RÉPARTITION DES ENCLOS FAMILIAUX

A Zaongho, la distribution de l'habitat est identique à celle décrite d'après la carte : « L'espace cultivé au nord-ouest de Koupéla » (fig. 8). On s'y reportera une fois de plus, afin de préciser la répartition des enclos familiaux à l'intérieur des différents quartiers.

Zaongho, proprement dit, se compose de 22 enclos familiaux répartis de façon très lâche sur une bande de plateau de 500 mètres de long sur 300 mètres de large, par petits groupements de deux ou trois concessions. Celles-ci s'organisent autour d'une aire extérieure commune. Chaque groupement porte le nom de *yiri* (maison, maisonnée).

A Dabossé, la structure de l'habitat est différente. Sur les onze *zaghsé* qui le composent, neuf forment une unité d'habitat très compacte, révélant une cohésion familiale forte, de type patriarcal.

A Paspanga, 14 enclos familiaux occupent l'espace suivant un modèle comparable à celui de *Zaongho*.

Enfin un quatrième quartier, Pabré est repérable sur la carte : « Zaongho – Les zaghsé – Répartition géographique et appartenance lignagère » (fig. 9). Ses quatre enclos familiaux sont groupés à l'image de ceux de Dabossé (46).

L'ensemble ne présente nullement l'aspect d'une entité villageoise et cette notion est d'autant moins perceptible que chaque *yiri*, avec son environnement agraire particulier, paraît devoir constituer une unité autonome à l'intérieur du quartier (cf. Carte 1, hors-texte. Zaongho 1967 - Répartition des cultures).

2. DESCRIPTION D'UN « YIRI » - LES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Morphologie

On se reportera pour la description qui va suivre au plan du *yiri* de Lamoussa KABORE, chef du village de Zaongho, qui présente toutes les caractéristiques communes à l'ensemble des habitations villageoises (fig. 10).

Le *yiri* de Lamoussa KABORE se compose de 2 *zaghsé* : l'une habitée par lui-même et sa famille, l'autre par celle de son frère. Les deux enclos s'ouvrent sur une aire en terre battue, le *samandé*. Les cases se disposent

(46) Malgré leur origine géographique commune à celle des habitants de Zaongho, nous avons exclu les BALMA de Pabré, de l'ensemble villageois. Trois raisons principales ont motivé cette décision :

- la majorité de leurs champs se situent en dehors du périmètre de Zaongho ;
- leur position excentrique oriente leurs relations sociales, plus vers les habitants des villages voisins que vers Zaongho ;
- contrairement aux Naré et aux Damiba, ils n'ont pas conservé l'usage de la terre à l'emplacement de leurs anciennes concessions.

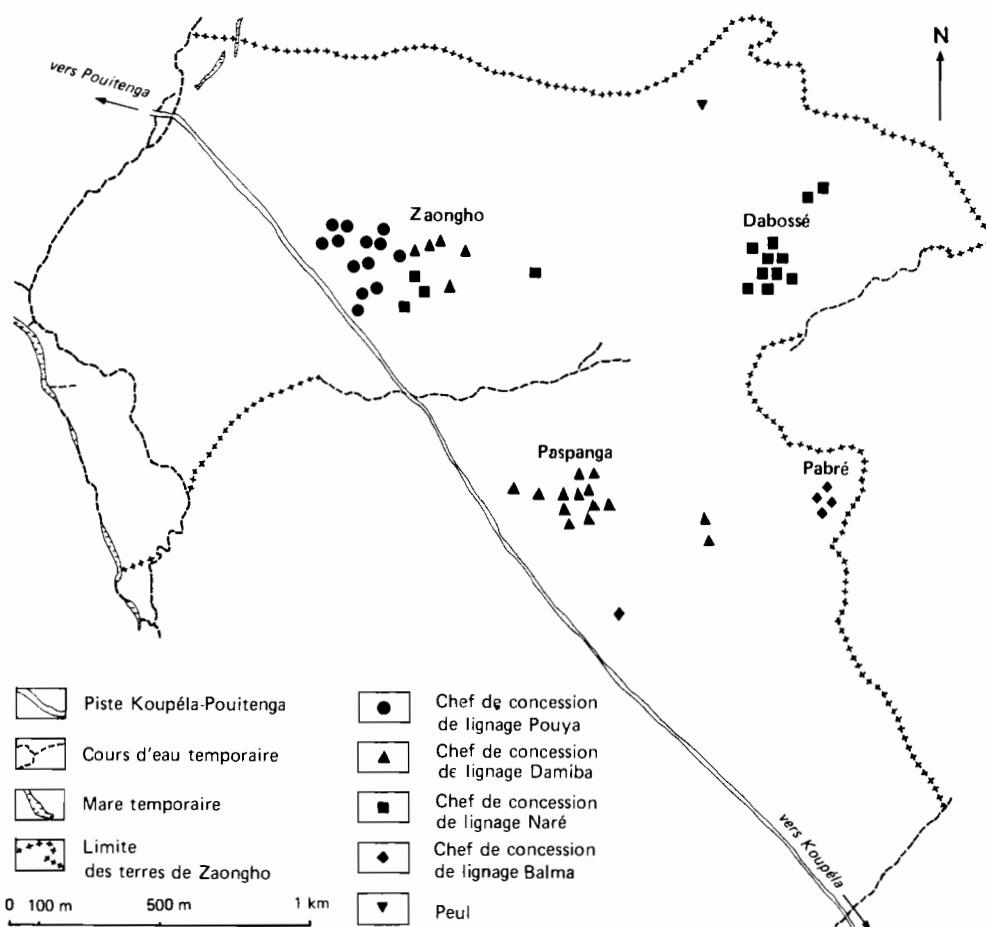


Fig. 9 – Zaongho. Les Zaghés. Répartition géographique et appartenance lignagère.

selon un schéma grossièrement circulaire. Des *seccos* (47) maintenus par des piquets plantés en terre, les relient et protègent la cour intérieure des vents et aussi des regards indiscrets.

Les cases sont toutes construites sur le même type, mais leur taille varie suivant leur destination. Les cases habitées sont plus grandes que les cases-étables. La demeure du chef de famille est souvent plus spacieuse que celle des épouses. Chacune de celles-ci dispose d'une *dogbo* (48) personnelle qu'elle partage avec ses enfants en bas âge. Un adolescent ou un *da-kôré* (49) peut faire construire sa propre case, soit à l'entrée de la concession, soit aux abords du *samandé*, bénéficiant ainsi d'une indépendance relative vis-à-vis du reste de la famille.

Il est cependant difficile d'établir une relation simple entre la dimension de la *zaka* et le nombre de personnes qui l'occupent, d'autant plus que certaines des constructions, dont le nombre varie suivant le statut économique et social du chef de famille, sont réservées aux animaux. La concession du chef de village compte cinq cases dans lesquelles s'abritent, la nuit, volailles, chèvres et moutons. Celle de son frère n'en compte que deux, réservées à cet usage.

(47) *Secco* : sorte de grande natte en paille tressée.

(48) Case : *dogbo*, pluriel *doto*.

(49) *Da-kôré*, pluriel : *da-koâpa* : « célibataire ». Généralement proche parent (neveu) du chef de concession ; il travaille sur les champs de celui-ci. En contrepartie il est nourri et logé par son « employeur » qui doit le remercier de ses services en lui facilitant le mariage (don d'une femme).

La plupart des greniers sont dispersés à l'intérieur de l'enceinte en seccos. Certains, en forme de grande jarre, construits en terre séchée, reposent sur des pierres. Le paysan y engrange surtout les céréales battues (riz et petit mil). Les autres, en seccos soutenus par une armature en branchages, à 30 ou 40 cm du sol (par mesure de protection contre les rongeurs), contiennent les panicules de sorgho rouge, le haricot et l'arachide. Ils portent le nom de *palé*. Quelques greniers contenant du sorgho rouge sont construits, chaque année, à l'extérieur de l'enclos familial, sur le *kamanga* (50).

Enfin, aucune indication de valeur générale ne peut être retenue de la disposition, à l'intérieur de la *zaka*, de l'âtre et des différents objets ou ustensiles nécessaires à la vie domestique (canaris de différentes tailles, jarres à bière de mil, Calebasses).

Pour compléter la description, on notera que les *zagbsé* se trouvent au centre d'un espace cultivé en maïs en hivernage et divisé en secteurs par les différentes pistes menant au *samandé*. Il faut également mentionner la présence de deux éléments essentiels de la vie quotidienne. Il s'agit du puits, situé à 40 mètres de la concession, et d'un karité sous lequel les femmes pilent le mil, chaque jour en début ou en fin d'après-midi. Ces deux remarques ont une valeur générale. Chaque concession du village dispose à proximité, d'un puits familial et d'arbres (plantés ou non) très recherchés pour leur ombrage.

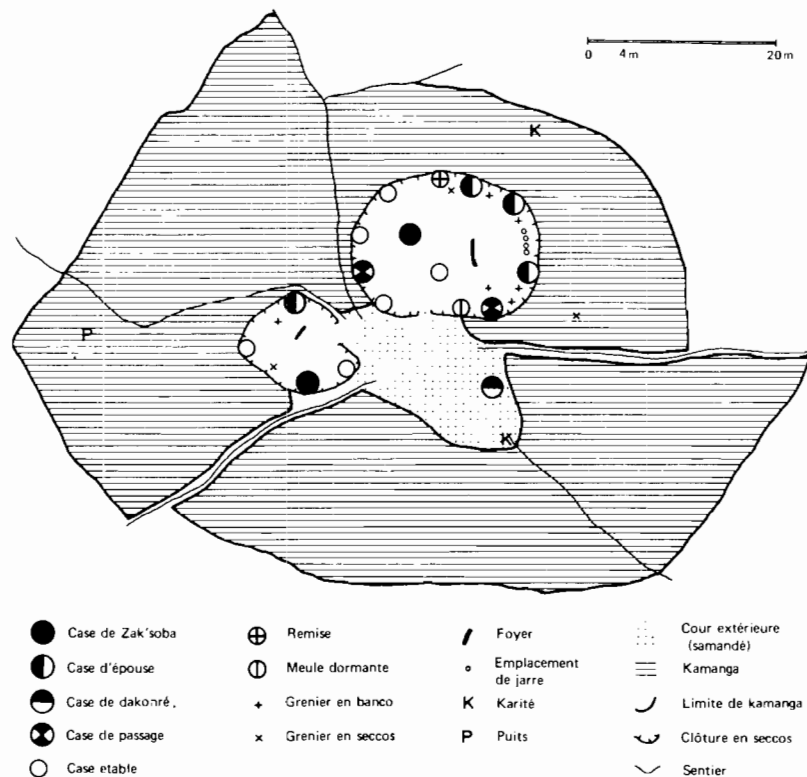


Fig. 10 – Le yiri de Lamoussa. Kaboré et son environnement.

(50) *Kamanga* : littéralement champs de maïs. Ce terme désigne par extension, l'espace grossièrement circulaire, régulièrement fumé autour des concessions.



1



2



3



4

PLANCHE I : habitat et greniers

- 1 Les habitations. Aspect général en saison sèche.
- 2 Intérieur d'un enclos familial.
- 3 Les greniers en terre et en paille séchée.
- 4 Hangar (Zandé) sur le samandé. La couverture est faite de fanes d'arachide et de tiges de mil. (Remarquer les greniers à sorgho rouge au second plan).

Les Techniques de construction

Toutes les constructions sont circulaires. Les murs, en briques de terre séchée (banco), supportent un toit conique, dont l'armature est en branchages, solidement réunis par des lianes taillées dans l'écorce de jeunes raisiniers (*Lannea microcarpa*). Leur couverture est constituée de plusieurs couches de paille tressée. A l'extérieur, les murs sont recouverts d'un crépi épais, sorte de torchis constitué par un mélange de terre argileuse (*boalgha*) et de bouse de vache séchées. L'intérieur est damé.

Ce type de construction n'offre qu'une résistance médiocre aux intempéries. Les murs s'effritent et s'écroulent quelquefois en hivernage, lorsque le crépi est trop mince ou mal appliqué. Les toits sont souvent détériorés ou même jetés à terre par les grands vents de nord-est qui accompagnent les tornades de mai-juin. Aussi, chaque année, en saison sèche, un important travail de réfection s'impose-t-il impérieusement. C'est aussi à cette époque que se construisent les nouvelles cases. Ce n'est pas une entreprise difficile et elle est toujours menée rapidement. Lorsqu'un paysan éprouve le besoin de bâtir une case supplémentaire ou une nouvelle concession il sollicite, tout au moins dans la phase terminale, la plus difficile, (construction et installation du toit), l'aide de ses voisins. Quand l'ensemble des matériaux est à la disposition immédiate des « invités », ce dernier travail peut être réalisé en l'espace d'une demi-journée (51).

Dans ces conditions, ce ne sont pas les difficultés matérielles inhérentes à la construction qui peuvent dissuader un paysan d'édifier ailleurs une nouvelle *zaka*. De ce fait, elles ne s'opposent pas à l'extrême mobilité de l'habitat constatée à Zaongho et dans les villages voisins.

3. LA MOBILITÉ DE L'HABITAT

L'âge des enclos familiaux

La Carte : « Migration et Ancienneté de l'Habitat au nord-ouest de Koupéla » (cf. fig. 11) nous donne l'âge des enclos familiaux de Zaongho :

- 4 ont moins de cinq ans d'existence
- 19 ont de 5 à 10 ans
- 9 ont de 10 à 20 ans
- 16 ont de 20 à 30 ans.

67 % des enclos familiaux ont donc été construits à leur emplacement actuel il y a moins de 20 ans, transformant ainsi la physionomie du paysage habité (52). C'est dire la jeunesse de l'habitat, phénomène original par rapport aux situations créées, dans d'autres régions voltaïques (Pays Gourounsi (53), pays Dagari), par la présence d'un type de construction plus solidement implanté dans le terroir.

Les chiffres cités ci-dessus recouvrent deux réalités géographiques distinctes impliquant deux types de déplacements, l'un et l'autre également représentés à Zaongho. Le premier, à courte distance, procède d'un essaimage récent. Il correspond à la création d'un nouveau foyer par un fils ou un frère du chef de concession, nouvellement marié, aux abords mêmes de la concession d'origine. Il est en effet remarquable de noter qu'à Zaongho, aucune *zaka* n'héberge plus d'un ménage et qu'un fils ou frère marié s'empresse de construire son propre enclos (54).

Le second type de migration correspond, non pas à la création d'une nouvelle unité d'habitat, mais à son « transfert » d'un lieu à un autre. Il implique, dans la majorité des cas, un déplacement d'une portée plus longue que celle liée au premier type. (De 100 mètres à 1,5 kilomètre à Zaongho). Il en va ainsi de toutes les

(51) Si le chef de famille est catholique, la pose d'une croix en bois au faite de tous les toits clôturer les opérations.

(52) C'est un phénomène quasi-général dans la région de Koupéla (cf. fig. 11 et ci-dessous page 71).

(53) BARRAL (H.) - 1968.

(54) La nouvelle *zaka* installée le plus souvent sur une partie du *kamanga* du chef de famille, peut aussi être construite en un endroit plus éloigné de la concession origine quand les désirs d'indépendance sociale et économique l'emportent sur les considérations familiales.

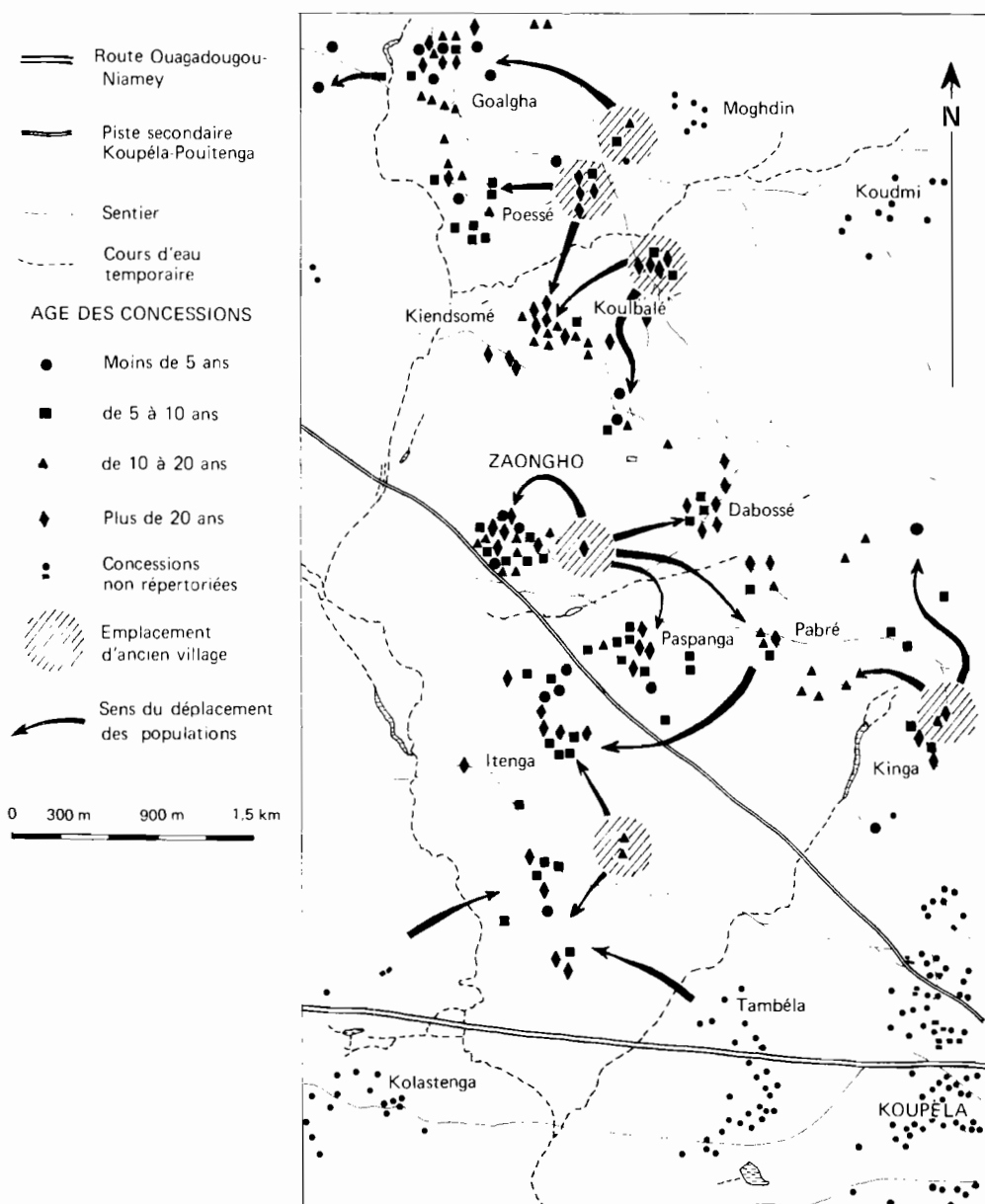


Fig. 11 – Migration et ancienneté de l'habitat au nord-ouest de Koupéla.

concessions « les plus âgées » qui proviennent d'une unité de résidence matérialisée sur la carte par des hachures et que les villageois ont baptisée *y-kuto* (littéralement : les vieilles maisons, l'ancien village).

Les migrations de l'habitat ne se font jamais au hasard. Comme on peut le constater sur la carte : Zaongho. Les zaghsé – Répartition géographique et appartenance lignagère – (fig. 9), elles se sont ordonnées selon un principe lignager. Il convient donc d'en étudier les causes, les modalités et les conséquences, quant à la répartition des hommes sur l'espace cultivé, dans le cadre d'un bref historique du peuplement à Zaongho.

4. L'HISTORIQUE DU PEUPEMENT - LES ASPECTS SOCIAUX DE LA MIGRATION DE L'HABITAT

Les faits anciens

Il n'est sans doute pas inutile d'évoquer des faits très anciens, car certains phénomènes plus récents, concernant le peuplement et les données du régime foncier actuel, ne peuvent s'expliquer que par référence à un passé très lointain. Voici la succession des faits de peuplement à Zaongho.

Les « premiers occupants » auraient été des Bissa (55).

Le fondateur mossi de Pouitenga, Naba POUYA, aurait séjourné à Zaongho, pendant un an, avant de s'installer définitivement plus à l'est, à Komboubou (où se trouve son tombeau). Les droits politiques et fonciers de ses descendants sur Zaongho et l'espace environnant découlent de ce séjour ancien.

A un court épisode d'occupation par des membres du lignage KORGO (56), succède une première phase de colonisation par des POUYA, venus de Pouitenga, sans doute vers 1870-1880. Les « guerres civiles » de la fin du siècle les contraignirent à regagner leur lieu d'origine et à se mettre sous la protection du Naba.

Vers 1900, à la fin d'une « guerre » de succession pour la chefferie de Koupéla, quelques chefs de famille, de *Sondré* NARÉ (57), venant de Koupéla (quartier Dabossé), construisirent leurs habitations à Zaongho, à un emplacement (*l'y-kuto* d'aujourd'hui) situé à peu près au centre de l'espace actuellement exploité par les villageois. Ils furent rejoints, la même année, par quelques chefs de famille DAMIBA venant, eux aussi, de Koupéla (quartier Paspanga).

Enfin arrivèrent quelques représentants du lignage BALMA et quelques Yarsé originaires de Koupéla, ces derniers s'installant à 100 mètres au sud-ouest du village.

Chacun des lignages avait obtenu, du chef de Pouitenga, l'autorisation de s'installer à Zaongho, assortie de droits d'usage sur les terres environnantes. Le chef de Pouitenga crut bon cependant, sans doute dans le but d'exercer un contrôle direct sur les terres, de faire revenir à Zaongho les membres de son lignage qui y avaient précédemment séjourné. A l'un d'entre eux, nommé Yarcé, il accorda le titre de chef de village.

Les divers arrivants devaient ainsi coexister dans une unité d'habitat très compacte, justifiée par des raisons d'insécurité (58). Celles disparaissant petit à petit, ce mode de groupement ne pouvait résister à l'action de nombreux facteurs de désagrégation.

L'éclatement de l'habitat et la nouvelle implantation géographique des groupes lignagers

Les premiers départs de l'ancien village vers les aires actuellement habitées se produisirent vers 1936. Ils devaient s'échelonner sur une quinzaine d'années, souvent à la suite des décès des vieux, fondateurs du village.

Les membres de chaque lignage s'installèrent de préférence sur les champs temporaires auparavant cultivés par leurs pères. C'est la raison pour laquelle le processus de migration de l'habitat devait aboutir à la création de trois quartiers sociologiquement homogènes (Dabossé, Paspanga, Pabré) et d'un quartier hétérogène - *Zaongho*, comprenant des représentants des trois familles (néanmoins regroupés par lignage). Les Pouya occupèrent la partie ouest de l'aire habitée, les Naré le sud, les Damiba le nord-est. (Cf. carte Zaongho - Les *zaghsé* - Répartition géographique et implantation lignagère - fig. 9).

Les Yarsé dont les terres furent reprises par les habitants de Zaongho émigrèrent à Pissolgho, quatre km à l'ouest du village, sur la piste menant à Pouitenga. En revanche quelques « étrangers », issus de villages

(55) C'est une affirmation des vieux du village. Elle est confirmée par la présence en divers emplacements du terroir de poteries anciennes décrites ci-dessus (page 20 et suivantes) et attribuées aux Bissa.

(56) Leurs descendants sont aujourd'hui installés à Poessé, 4 km au nord de Zaongho.

(57) *Sondré* : nom de famille.

(58) A l'époque, les lions étaient très nombreux, le conflit de succession à la chefferie de Koupéla venait juste de se terminer, l'autorité coloniale n'était pas encore définitivement assise...

voisins, et apparentés de façon plus ou moins lointaine à l'un ou l'autre des groupes lignagers (à l'exception d'un Peul), vinrent se fixer à Zaongho (quatre chefs de famille dont un Peul à *Zaongho*, deux à Dabossé, quatre à Paspanga).

Les causes des migrations de l'habitat

Selon les déclarations des villageois, l'éclatement de l'habitat aurait été motivé par des impératifs agricoles. Il est certain que le mode de groupement des concessions dans l'ancien village (une vingtaine de grosses *zaghsé* sur une aire grossièrement circulaire de 80 mètres de diamètre) ne permettait pas, aux jeunes chefs de famille élémentaire, de disposer d'un champ de maïs ou d'un champ de sorgho rouge régulièrement fumé et suffisamment étendu. L'espace proche des concessions restait l'apanage des anciens. Il est aussi certain que l'exploitation permanente des champs proches aboutissait à un appauvrissement des terres, ce que ne manquent pas de souligner les villageois. La division de l'ancien village serait alors, si l'on s'en tient aux affirmations de ceux-ci, liée à la recherche de nouvelles terres plus fertiles, la dispersion actuelle des enclos étant considérée comme un moyen d'utiliser de manière plus efficace les déchets provenant de la vie domestique.

Mais, ce type d'explication se révèle insuffisant si l'on considère l'ensemble des faits relatifs aux migrations de l'habitat. En effet, seule la zone située immédiatement à l'est de l'ancien village a été abandonnée à la jachère, le reste des terres demeurant soumis à une exploitation quasi-permanente. En second lieu, la dispersion des enclos familiaux n'est pas générale sur toute l'étendue du terroir (59). Ces deux remarques donnent à penser qu'à l'origine des déplacements existent des raisons qui ne sont pas purement matérielles. Certaines conversations avec des habitants du village, laissent même supposer qu'elles n'arrivent pas au premier rang dans la hiérarchie des causes des transformations du paysage habité. Il faudrait, selon ces derniers, accorder la première place à des raisons sociologiques : désir d'indépendance économique et familiale, jalousies entre frères, mésententes diverses, suite de malheurs sur une même famille.

Il est sans doute illusoire de chercher à hiérarchiser les causes des déplacements. Nous pensons que la plupart des raisons sociologiques avancées, exceptées celles qui présentent un caractère magique, sont corrélatives d'une situation agricole difficile, accentuant le caractère inégal de la répartition des ressources à l'intérieur d'une famille. C'est pourquoi les jalousies sont souvent plus fortes entre frères (aînés et cadets) qu'entre des membres de lignages différents. Pour nous, la dispersion de l'habitat transcrit, dans le paysage habité, toutes les tensions sociologiques que l'on avoue difficilement à l'ethnologue ou au géographe. Les désirs d'indépendance économique et sociale expliquent aussi la faiblesse de la population de chaque *zaka*. Chaque homme marié entend ne pas dépendre d'un père, d'un oncle ou d'un frère plus âgé. La construction de son propre enclos familial est un moyen d'obtenir sa « liberté ».

(59) Il a déjà été noté que Dabossé a conservé une structure de l'habitat analogue à celle de l'ancien village.

B. ZAONGHO, LES PAYSAGES AGRAIRES

I. DESCRIPTION

Dans l'étude du cadre naturel de Zaongho, nous avons distingué deux grandes unités topographiques fortement contrastées : le plateau et les bas-fonds. Cette dualité a été retrouvée dans les faits d'habitat, les concessions se localisant sur le seul plateau. De même, dans la description du paysage cultivé et de la végétation naturelle, on ne peut ignorer les aspects différents, liés à l'une et l'autre zone, que ce soit en hivernage ou en saison sèche.

I. LE PAYSAGE CULTIVÉ

Le plateau

En hivernage, les cultures cachent la structure de l'habitat et masquent, en partie, la relation étroite révélée par la carte (60), entre la répartition des cultures et les faits d'habitat. En partant d'une concession (dans l'un ou l'autre des trois quartiers de Zaongho) et en se dirigeant vers les marges de l'espace cultivé sur le plateau, trois zones agraires distinctes sont facilement reconnaissables.

Les Jardins de case

Ils forment une couronne de cultures, grossièrement circulaire, autour de la quasi-totalité des enclos familiaux (61). Les sentiers, qui mènent au *samandé*, les partagent en secteurs attribués, quand l'unité d'habitat se compose de plusieurs *zaghsé*, à chacun des chefs d'enclos familiaux.

Le terme « jardin de case », s'il implique une notion de pluralité des cultures sur de petits espaces proches des concessions, n'en révèle pas la principale utilisation agricole. Le terme möré : *kamanga* (pluriel : *kamansé*) est à cet égard beaucoup plus significatif. Littéralement, il se traduit par champ de maïs. Par extension, les Mossi l'utilisent pour désigner l'ensemble des « champs d'enclos » (62), fumés de façon permanente par les déchets domestiques ou les déjections d'animaux, récoltés à l'intérieur des case-étables. Grâce à cette fumure spontanée, le *kamanga* est cultivé chaque année, selon des méthodes quasiment immuables.

Le maïs, semé en ligne, occupe la majeure partie des superficies. Il est très rare qu'il soit associé à une autre culture. Nous n'avons, en effet, repéré sur l'ensemble du terroir que trois exemples d'association maïs-coton et un exemple d'alternance des lignes de maïs et de mils précoces. Par contre, ces derniers, de façon générale, occupent la bordure extérieure du *kamanga* sur 50 centimètres à un mètre de largeur, formant autour de celui-ci une barrière de tiges hautes de trois à quatre mètres.

Les mils précoces sont représentés par trois variétés. Deux d'entre elles sont des sorghos rouges, la troisième est un sorgho blanc. Parmi les premières, on reconnaît la variété que les villageois nomment *pis yopwé* (70 jours), en raison de la durée de son cycle végétatif (60-70 jours), beaucoup plus court (de 30 à 45 jours)

(60) Voir carte : Zaongho 1967 - Répartition des cultures (carte n° 1, hors texte).

(61) A Zaongho, trois concessions seulement ne disposent pas de jardins de case. Ce sont les enclos installés le plus récemment. L'espace environnant n'est pas encore suffisamment fumé par les déchets domestiques pour permettre la culture d'une plante aussi exigeante que le maïs.

(62) L'expression champ d'enclos est utilisée par J.-M. KOHLER - 1971, p. 57. Elle semble le mieux convenir à la traduction de « kamanga » car celui-ci n'est pas cultivé selon des techniques culturales minutieuses, notion impliquée par l'expression jardin de case.

que celui du sorgho rouge le plus répandu. La seconde variété de gros mil rouge porte le nom de « *wab-nogbo* » (de *wabé* : mâcher et de *nogbo* : bon). Les grains de l'une et de l'autre variété sont mangés crus.

Au contraire, la variété de gros mil blanc : le *son-mwi* (de *son* : meilleur et de *mwi* : riz), donne lieu à une préparation culinaire analogue à celle du riz.

Au moment de la récolte, les tiges sont généralement coupées à la base sauf lorsque le *kamanga* porte une culture secondaire, coton ou tabac (63). Les tiges de la ceinture extérieure sont alors cassées à mi-hauteur, les extrémités supérieures dirigées vers le bas pour former une « tapade » destinée à protéger tabac et coton des incursions du petit bétail.

Pour compléter le tableau des cultures du champ d'enclos, il faut aussi noter la présence de plantes à sauces (surtout du gombo – *Hibiscus esculentus* –) et du dà (64) (*Hibiscus sabdariffa*), dont l'écorce déchirée en lanières sert à tresser les cordes locales.

Les cultures, dans cette auréole proche des concessions, sont de belle venue, du moins quand les conditions climatiques ont été bonnes. Il n'en va pas toujours de même dans les champs de sorgho rouge qui occupent l'espace compris entre les diverses aires de champs d'enclos.

Les champs de sorgho rouge (65)

En effet, l'aspect des cultures devient de plus en plus médiocre quand on s'éloigne des enclos familiaux. La taille du mil décroît, la densité des semis s'éclaircit, les panicules sont moins fournies sur un espace présentant pourtant des conditions pédologiques sensiblement homogènes. Ce fait ne peut s'expliquer que par la baisse de fertilité des sols, liée à une diminution progressive des apports de fumure, à mesure qu'on s'éloigne des concessions.

Le sorgho rouge est toujours cultivé à plat. A peine, remarque-t-on un léger buttage au pied des tiges. Il est, dans la majorité des champs, associé au haricot « *Nièbè* » (sing. *bègrè*, plur. *bèga*). Dans quelques parcelles, proches des concessions, cette association n'existe pas (66). Souvent, le sorgho rouge est mélangé dans des proportions variables au petit mil ou au sorgho blanc (67). Cette association dépend des conditions climatiques au début de l'année agricole. En effet, le petit mil peut être semé plus tardivement et peut constituer une solution de remplacement, quand un ou plusieurs semis de sorgho rouge ont été détruits par la sécheresse.

Exceptionnellement, quelques parcelles de petit mil (associé au haricot) occupent une partie de l'aire réservée au sorgho rouge. Leur présence résulte soit d'une « faillite » des premiers semis de sorgho, soit d'un choix délibéré du paysan (68).

Sur l'aire habitée, les champs sont cultivés chaque année, le sorgho rouge se succédant à lui-même. Aussi, la présence de jachères n'est-elle jamais la conséquence d'un acte volontaire de la part du paysan, visant à restituer au sol une partie de sa fertilité en le laissant au repos quelques années. Elle correspond toujours à une diminution momentanée des forces de travail d'une exploitation, (départ ou maladie d'un ou plusieurs membres) avant ou après le début de l'année agricole, entraînant l'impossibilité, soit d'ensemencer à temps l'espace habituellement cultivé, soit de le sarcler à la date voulue.

Une succession aussi continue des cultures n'implique malheureusement pas, dans l'esprit des paysans, l'obligation d'entretenir annuellement la fertilité du sol. Seul, l'espace proche des champs d'enclos bénéficie d'un apport de fumure domestique.

(63) Le tabac est planté quelques jours avant ou après la récolte du maïs. Nous n'en avons rencontré que 3 exemples pour tous les *kamansé* du village. Il est plus abondamment cultivé dans les puisards abandonnés, dans les bas-fonds, à proximité des jardins, en saison sèche.

(64) Dà est le terme dioula adopté dans la terminologie franco-africaine.

(65) Champ de sorgho rouge se dit « *kankago* » en möré.

(66) Certains paysans déclarent qu'ils ne sèment pas du haricot aux abords des champs d'enclos car ce serait « travailler pour les poules et les pintades », donc perdre son temps...

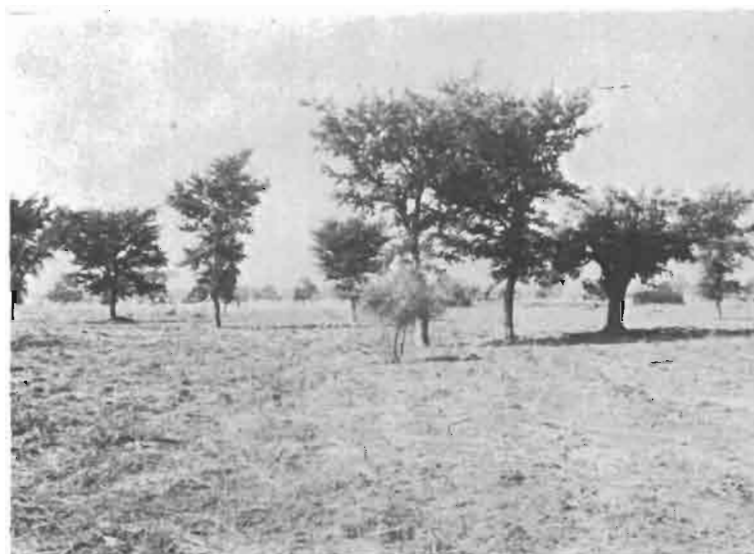
(67) On ne rencontre pas à Zaongho de champs de sorgho blanc en culture pure, sinon aux emplacements (fertiles) d'anciennes termitières. Tel n'est pas le cas dans le reste du Mossi.

(68) La culture du petit mil est considérée comme moins épuisante pour les sols que le sorgho. Aussi, après une mauvaise récolte, le paysan remplace-t-il volontiers le sorgho par du petit mil.



PLANCHE II : paysages

- 1 Vue générale : Zaongho en saison sèche.
Enclos familiaux sur le plateau.
- 2 Bouquet de *Faidherbia albida*.
- 3 Essai de plantation de manguiers sur le plateau.
- 4 Aspects différents du mil selon champs fumé (à l'arrière plan) et non fumé (au 1^{er} plan).



2



3



4

Aussi, ne doit-on pas s'étonner de rencontrer, fréquemment, une plante tenue par les paysans pour révélatrice de l'épuisement des sols et considérée comme l'ennemie du mil : *Stryga senegalensis* (*waôgo*) en möré) (69).

Les signes d'épuisement des sols et la médiocrité des cultures (irrégularité de la taille des tiges, semis très lâche, abondance de *Stryga senegalensis*) sont encore plus évidents dans la troisième zone de culture qui fait suite, sans solution de continuité, à l'aire du sorgho rouge.

Les champs périphériques

La zone des *puto*, (70) cultivée également de manière quasi-annuelle, ceinture les champs de sorgho rouge. Trois types de champs doivent être distingués selon la nature de la culture.

Les champs de petit mil (*puto* proprement dit) sont les plus nombreux et les plus étendus. Leur taille est souvent plus grande, leurs formes plus massives, plus irrégulières que celles des champs de sorgho rouge. Le petit mil est toujours associé au haricot *niébé* et au sorgho blanc (*Baninga*).

Au champ de petit mil est souvent accolée une parcelle d'arachide (*Nangouri-tenga*, de *nangouri* : arachide, et de *tenga* : terre). Ils appartiennent à un même exploitant et leur voisinage n'est pas fortuit. En effet, l'arachide, une légumineuse, est moins épuisante pour le sol que le petit mil. Elle est cultivée chaque année à un emplacement différent, à l'intérieur d'un espace par ailleurs emblavé en petit mil. La durée du cycle de rotation n'a rien de rigoureux. L'ensemble des observations, laisse apparaître que la parcelle d'arachide revient à son emplacement d'origine tous les quatre à six ans. Souvent, la rotation porte également sur une parcelle en jachère. Un champ, dans cette zone périphérique, se présente donc comme une entité composée de trois parcelles distinctes (petit mil, arachide, jachère). Si l'on en juge par l'aspect des cultures, cette rotation n'empêche pas l'appauvrissement du sol.

Les champs de pois de terre (*sūma*) constituent dans cette zone le troisième type de champs. Toujours en culture pure, ils n'occupent qu'une superficie infime en comparaison du petit mil et de l'arachide.

La structure de l'ensemble du paysage cultivé sur le plateau, si remarquable en hivernage, s'estompe à mesure que l'on avance dans la saison sèche. Seule, l'auréole des champs d'enclos demeure bien marquée. Pour le reste, les champs apparaissent dénudés. Les tiges de mil, les fanes d'arachides et de pois de terre ont été soigneusement récoltées et ramenées aux abords des enclos familiaux. Elles sont disposées en tas sur les *kamansé*, ou stockées, en guise de toit, sur les hangars. Les premières pallient l'insuffisance du bois de chauffage, bien trop rare sur le terroir. Les secondes, constituent un fourrage très apprécié du bétail, en saison sèche.

Les bas-fonds

La nature des cultures et leur répartition dans l'espace leur confèrent une « personnalité » agraire distincte de celle du plateau. C'est dans le plus large d'entre eux, à l'ouest du terroir que le contraste est le plus marqué. En effet, ce bas-fond est colonisé de façon éparse par de petits vergers de manguiers et de goyaviers. Les arbres de ces deux espèces sont tantôt mélangés, tantôt en plantations distinctes, mais toujours très denses. L'espace entre les vergers est occupé par des rizières et, de place en place, par des plantations de manioc.

Le mil disparaît presque de cette partie du terroir. On y rencontre seulement quelques rares champs de sorgho rouge associé à du coton (une variété locale à fibres courtes). Ce n'est plus là qu'une survivance de techniques agricoles, autrefois communément utilisées, aujourd'hui tombées en désuétude.

(69) Chez les Dagari, population du sud-ouest voltaïque, un paysan qui constate la présence de *Stryga senegalensis* dans son champ, cultive sur un autre emplacement l'année suivante (information transmise par J. SOME, cartographe à la Mission ORSTOM de Ouagadougou).

A Zaongho, l'impossibilité d'adopter une telle solution, faute d'espace, devrait inciter les paysans à reconstituer la fertilité des sols par une fumure organisée. Or, il n'en est rien.

De ce chapitre se dégage donc un des traits majeurs du système agricole : une occupation du sol permanente conduite selon des techniques de culture extensives.

(70) *Puto*, sing. *pugbo*. *Pugbo* désigne dans un sens général, tout champ (sans précision de la nature de culture) éloigné de l'aire habitée. Dans son sens restreint il signifie : champ de petit mil.

Les rizières

Très nombreuses, elles s'étendent sur la majorité des terres de bas-fonds. Elles sont groupées en blocs de parcelles jointives, souvent limités par de petits billons d'une vingtaine de centimètres de hauteur. En hivernage, ces derniers sont colonisés par des graminées de haute taille (surtout *Andropogon gayanus*) servant à la fabrication des seccos entourant les enclos familiaux. Ces billons résultent de l'entassement des mottes de terre et des mauvaises herbes sur les limites des parcelles, lors des labours et des sarclages. Ils sont trop peu élevés et trop souvent interrompus pour tenir lieu de diguettes et maintenir un niveau d'eau constant sur les rizières. L'absence d'aménagements condamne ainsi la riziculture locale à demeurer tributaire d'une bonne répartition des pluies au cours de la saison agricole.

Les villageois combattent cet assujettissement aux conditions climatiques en emblavant des terrains différents par leur nature pédologique et, surtout, en utilisant diverses variétés de riz. Outre une espèce locale de riz rouge, très peu ensemencée de nos jours, les paysans sèment deux variétés importées : l'une à cycle végétatif court, le *gambiaka* (*alkam pelgha*), l'autre à cycle plus long, le *sintane diofor* (*boäga mwi*, de *boäga* : âne, et de *mwi* : riz, ainsi dénommée en raison de sa diffusion contemporaine des efforts de développement de la traction asine).

L'observation conduit à différencier deux types de rizières. Celles du premier type portent des cultures pures. Elles occupent de vastes étendues, dans le bas-fond séparant *Zaongho* de Paspanga et à l'ouest du terroir. Celles du second type sont moins nombreuses, plus dispersées et aussi plus petites que les précédentes. La carte « *Zaongho. Répartition des cultures* » (carte n° 1, hors texte) montre cependant une certaine concentration de celles-là au nord et au sud du grand bas-fond de *Zaongho*. Elles se caractérisent par leurs contours grossièrement géométriques et surtout par la présence d'arbres fruitiers (essentiellement des manguiers, plus rarement des goyaviers). Ici, ce sont de jeunes sujets quelquefois récemment greffés ; là, ce sont des arbres qui atteignent presque l'âge adulte. Le riz y est de plus belle venue et de maturité plus précoce que dans les parcelles voisines en culture pure.

Les manguiers sont souvent plantés de façon anarchique, mais on remarque parfois des alignements réguliers, aux limites des parcelles ou le long d'un axe longitudinal. Celui-ci est marqué par une levée de terre reliant deux puisards situés à chaque extrémité de la rizière. A l'un de ceux-ci, un système de puisage de l'eau de type « chadouf » (71) est quelquefois associé. Mais ce dispositif n'est manifestement pas utilisé pour la riziculture : les puisards sont éboulés, le canal central est à l'abandon... Sa présence permet cependant de supposer que ces rizières sont établies sur des emplacements faisant l'objet d'une exploitation différente en saison sèche comportant l'irrigation par gravité.

Les jardins de saison sèche et les vergers

En janvier, le contraste entre le paysage de plateau et celui de bas-fond est tel, que les enclaves vertes des vergers et des jardins, qui s'opposent aux zones fauves des graminées et aux taches noires des brûlis, font penser à autant d'oasis. Les anciennes rizières complantées de manguiers sont maintenant entourées, dans la plupart des cas, par des clôtures en branchages d'épineux. La perche en bambou du « chadouf » a été munie d'une « corde », en lanières de *dä* tressées, à laquelle pend une calabasse. Les puisards ont été creusés, le canal central réaménagé. De part et d'autre de celui-ci s'échappent de petites rigoles, qui, barrées à leur naissance par une motte de terre séchée, desservent chacune une plate-bande rectangulaire de 4 à 5 mètres de long sur 1 à 2 mètres de large.

Dans ces plates-bandes, des légumes européens (oignons, tomates, choux, laitues, aubergines) voisinent avec des plantes locales (condiments divers, les plus nombreux étant les tomates – *kumba* – et les piments). L'ensemble est irrigué plusieurs fois par jour, assurant dans le même temps, les besoins en eau des jeunes arbres fruitiers.

En saison sèche, une autre production reste en terre dans les bas-fonds : le manioc.

(71) Il s'agit d'un dispositif comprenant une traverse horizontale reposant sur les fourches de deux poteaux plantés en terre. Perpendiculairement à cet axe mobile, est fixée une perche en bois, dont l'extrémité inférieure est entourée d'un bloc de terre séchée formant contrepoids. A l'extrémité supérieure, pend une perche en bambou. (cf. J.-P. LAHUEC, 1968).

Les plantations de manioc

Les plantations sont très dispersées dans les bas-fonds (72). Le manioc est cultivé sur des billons de 50 à 80 cm de hauteur et de 40 à 60 cm de largeur. Toute parcelle doit être nécessairement enclose, sous peine d'être dévastée par le petit bétail en saison sèche. Cela ne manque pas de poser des problèmes aux paysans (73). En effet, ceux-ci ne disposent pas, à proximité du terroir, de zones de brousse dans lesquelles il leur serait facile de trouver des branchages d'épineux.

Des exploitants apparentés (du lignage POUYA) ont cherché à réduire les difficultés en ceinturant d'une clôture commune des parcelles jointives. Des villageois plantent parfois des euphorbiacées (notamment *Jatropha curcas*) en guise de haie vive. Mais ces clôtures sont rarement infranchissables pour le petit bétail. Elles ne dispensent aucunement d'un gardiennage épisodique des plantations par les enfants.

2. LA VÉGÉTATION « NATURELLE »

A Zaongho, il n'existe aucun endroit du terroir, à l'exception de quelques buissons à *Acacia pennata*, qui n'ait connu la houe du défricheur. Dans son ensemble, le paysage végétal est donc directement (cultures) ou indirectement (parc, végétation herbacée) lié à l'action de l'homme.

La végétation herbacée

Sur les jachères du plateau, elle se compose essentiellement de graminées de petite taille dont la plus répandue est *Ludetia togoensi*. Malgré l'ancienneté des jachères, le tapis de graminées demeure souvent discontinu, laissant apparaître, de place en place, des plaques de sol dénudé.

Dans les bas-fonds, la végétation herbacée est beaucoup plus prospère. Elle se caractérise surtout par la présence de graminées géantes, des Andropogonées pour la plupart. Tant sur le plateau que dans les bas-fonds, les villageois se gardent bien de détruire, sans contrôle, les herbes par le feu. En effet, les risques de propagation de l'incendie aux manguiers sont trop grands (74). Les brûlis sont réservés aux défriches. Quiconque allumerait un « feu pastoral » ou un « feu de chasse » s'attirerait la désapprobation du village entier.

Le parc

L'aspect général de la végétation arborée est celui du parc de la zone soudanienne. On y retrouve les espèces traditionnellement respectées par l'homme dans ces régions. Cependant, les caractères du parc de Zaongho nous ont paru assez singuliers pour entreprendre une cartographie générale des arbres sur toute l'étendue du terroir. Elle a donné lieu à l'établissement de deux cartes :

- Zaongho, 1967. Le parc. Nature et répartition des espèces arborées (carte n° 9, hors texte).
- Zaongho. La densité du parc. (Fig. 12).

Ces deux cartes mettent en évidence l'indigence du peuplement arboré et les variations qu'il subit, en quantité et en qualité, sur toute l'étendue du terroir.

Sur près des trois-quarts de la superficie cartographiée, la densité des arbres à l'hectare est inférieure à 8 unités. Elle dépasse rarement 30 arbres à l'hectare, sauf dans les bas-fonds du fait de la présence des

(72) Toutes les plantations de manioc ne se situent pas dans les bas-fonds. Il en existe également, en position topographique de plateau, sur des aires de sol argileux hydromorphes (plantations sur billons) ou sur des terres d'argile rouge latéritique (culture à plat).

(73) Les difficultés d'enclore les plantations de manioc en limitent l'extension. Les exploitants, qui ne disposent pas d'une main-d'œuvre familiale nombreuse ou qui ne peuvent inviter, faute de ressources, de la main-d'œuvre extérieure, sont dans l'impossibilité de cultiver de grandes parcelles.

(74) Pour parer à l'éventualité d'un incendie accidentel, les villageois défrichent en guise de pare-feu, une bande de 2 à 3 mètres de large autour des vergers.

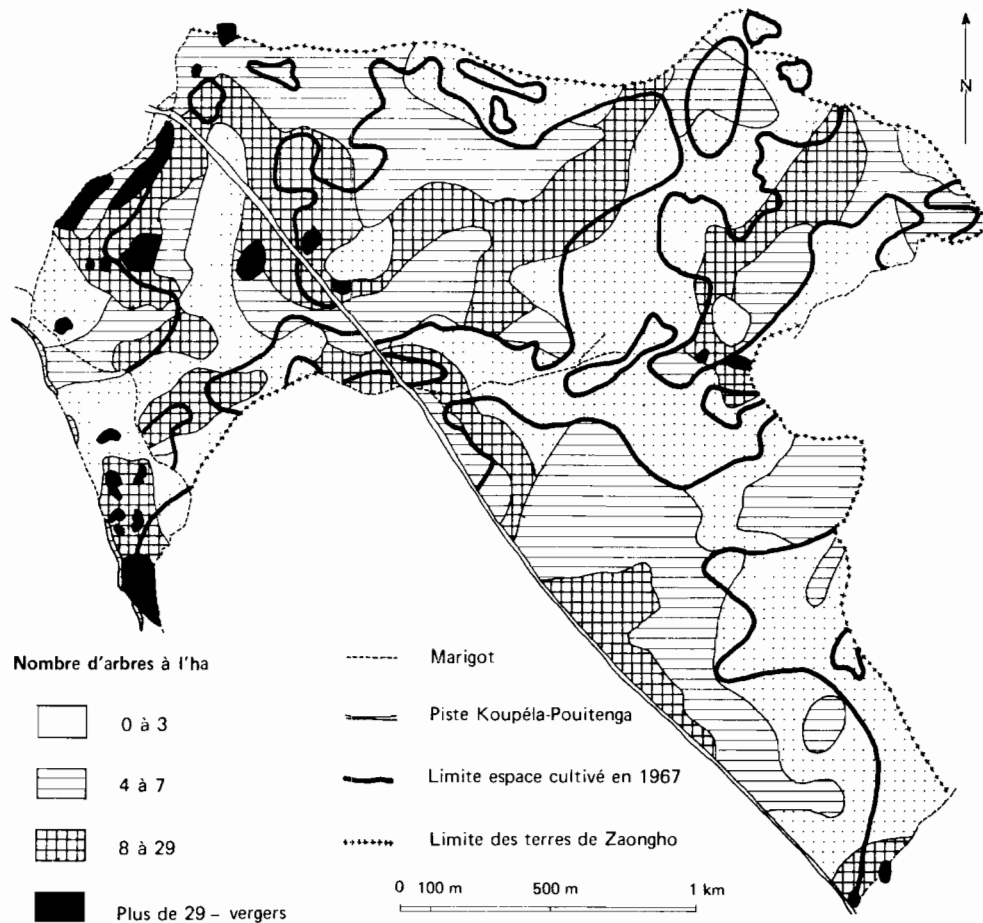


Fig. 12 – Zaongho. La densité du parc.

manguiers et des goyaviers plantés par les villageois. Un fait essentiel apparaît sur les deux cartes : les arbres sont beaucoup plus nombreux à l'intérieur de l'espace cultivé que sur les jachères. Sur ces dernières, à l'exception de celles de l'ouest du terroir, la densité arborée est le plus souvent inférieure à trois unités/hectare (75). Encore s'agit-il de sujets âgés, présentant, de ce fait, peu d'intérêt pour les paysans. Au contraire, sur l'espace cultivé, le parc se compose de jeunes sujets. Mais, surtout, la physionomie du parc est très différenciée quant à la nature et la distribution géographique des espèces.

A Zaongho, aucune espèce arborée ne prédomine véritablement. Le karité (*Butyrospermum parkii*), le néré (*Parkia biglobosa*), le *Faidherbia albida* ou le baobab (*Adansonia digitata*), qui donnent généralement aux parcs de la zone soudanienne leurs aspects particuliers, sont ici moins nombreux que le raisinier (*Lannea microcarpa*) et le *Sclerocarya birrea*. La prépondérance de ces derniers n'est cependant pas telle qu'ils puissent servir à caractériser le parc de Zaongho. On rencontre aussi en grand nombre, sur l'espace cultivé, des essences épineuses : *Acacia seyal*, *Acacia siberiana*, *Acacia arabica*, *Balanites aegyptiaca*, *Ziziphus mauritiana*.

(75) Les repousses de *Bauhinia reticulata* sont nombreuses sur les jachères, mais elles restent à l'état nain, car elles sont continuellement émondées pour les besoins domestiques en bois de chauffage.

Une observation plus fine de la carte de répartition géographique des espèces, permet de relever le groupement de certaines d'entre elles en certaines aires du terroir. Le karité prédomine au nord-ouest du village. Les néré sont mieux représentés sur les champs de l'aire habitée de Paspanga qu'à *Zaongho* ou Dabossé. Les raisiniers forment un peuplement plus serré et plus exclusif sur les champs de Dabossé que partout ailleurs. Les caïllédrats (*Khaya senegalensis*) existent surtout à l'ouest du terroir, dans le bas-fond. Dans l'ensemble, à l'exception des caïllédrats et des arbres fruitiers plantés, on ne note pas de différences fondamentales entre la végétation arborée du plateau et celle des bas-fonds.

Cette description du parc n'est aucunement spécifique de *Zaongho*. Dans tous les villages voisins, nous avons remarqué la jeunesse du parc, le grand nombre d'espèces, la faible densité des arbres à l'hectare et le déséquilibre du parc entre l'espace cultivé et les jachères anciennes. Il s'agit là d'un ensemble de caractères originaux dont nous n'avons pas retrouvé l'équivalent dans le reste du pays mossi. Pour en découvrir l'explication, il faut replacer ces faits dans le contexte technologique propre au système agricole de *Zaongho*. Mais auparavant, il convient en premier lieu, de préciser l'importance relative de chacune des cultures dans le système agricole, tout au moins sur le plan des superficies cultivées. En second lieu, les problèmes géographiques et économiques soulevés par l'analyse des données du paysage agraire doivent être exposés sommairement. De même, les méthodes utilisées pour les résoudre doivent faire l'objet d'un bref développement.

II. LES SUPERFICIES CULTIVÉES - LES PROBLÈMES GÉOGRAPHIQUES

1. LES SUPERFICIES CULTIVÉES

Les données cadastrales permettent de dresser le tableau ci-après :

Les superficies cultivées à Zaongho

Culture	Superficie en ares	% de l'espace cultivé
Petit mil	6 504	41
Sorgho rouge	3 740	23
Riz	2 818	18
Arachide	1 634	10
Manioc	646	4
Maïs	431	3
Pois de terre	67	0,50
Divers	50	0,50
	15 890	100

Le petit mil est de loin la culture la plus répandue. Il occupe 41 % de l'espace cultivé, soit près du double des superficies en sorgho rouge (23 % du total).

Le riz (18 % des superficies cultivées) se classe aussi au rang des cultures principales, au même titre que le sorgho rouge. C'est là un des aspects originaux du système agricole de la région de Koupéla. En effet, partout ailleurs dans le pays mossi, le riz demeure une production tout à fait secondaire par rapport aux mils. L'arachide est la quatrième production par l'étendue des superficies cultivées (16,34 ha, soit 10 % du total).

Les autres productions portent sur des surfaces beaucoup plus modestes. Le manioc est plus cultivé que le maïs (6,45 ha contre 4,31 ha) ; les superficies en pois de terre, sésame et condiments divers sont minimes (1 % de l'espace cultivé).

2. LES PROBLÈMES GÉOGRAPHIQUES

L'exposé des données fondamentales du paysage agraire fait ressortir le contraste plateaux-bas-fonds. La nature, mais aussi la destination des cultures y sont tout à fait différentes. Le plateau est le domaine des productions vivrières traditionnelles : mils, arachides, haricots, pois de terre. L'ensemble des récoltes est destiné à la consommation familiale. Au contraire, les cultures de bas-fonds ont été, soit importées (manioc, légumes « européens », arbres fruitiers), soit développées récemment à l'aide de variétés étrangères (riz). Les unes et les autres sont en partie ou totalement commercialisées. Ainsi le système agricole comprend un secteur traditionnel et un secteur moderne destiné à la commercialisation.

Quelles sont les relations entre les deux secteurs ? Quelle est actuellement la part de l'un et de l'autre dans l'économie villageoise ? Comment et pourquoi les paysans ont-ils adopté des techniques de production qui ne faisaient pas partie de l'héritage ancestral ?

Dans ce contexte, l'évolution du système agricole, l'étude de ses divers aspects technologiques et l'examen quantitatif des faits économiques prennent une importance considérable. Plusieurs enquêtes nous ont fourni les éléments chiffrés nécessaires à l'analyse du système de production.

Une enquête sur l'emploi du temps des villageois a été menée conjointement à une étude des budgets familiaux. La première, indépendamment de l'intérêt de calculer les temps productifs, était surtout destinée à mesurer le degré d'évolution du système agricole (76). La seconde, se justifiait par la nécessité de chiffrer l'apport monétaire provenant de la vente du riz et surtout d'en connaître l'utilisation.

Ces deux enquêtes ont porté sur un échantillon de huit familles (1/6 du total) représentatif de la structure familiale villageoise. 26 travailleurs (hommes et femmes) ont été interrogés pendant un an, tous les deux jours, sur leurs activités, leurs dépenses et leurs recettes quotidiennes.

Une troisième enquête a porté sur les rendements des différentes cultures, dans le but d'établir un bilan de la production pour une exploitation-type.

Enfin, une étude de l'évolution du système agricole et de son efficacité actuelle a été entreprise auprès de tous les chefs d'enclos familiaux de Zaongho et des villages voisins : Itenga, Koulbalé, Kiendsomé, Kinga, Poessé et Goalgha. Chacun d'eux a été soumis à un questionnaire dont voici les principaux points :

- évolution du système agricole
- déplacements de l'habitat
- fréquence et importance des achats de mil au cours des dix dernières années par les chefs de famille
- provenance de l'argent (vente de riz, de manioc, de produits des jardins, d'animaux, rapport d'une activité secondaire artisanale ou salariée, aide financière de membres de la famille travaillant en Côte d'Ivoire ou au Ghana)
- migrations de travail.

Par ses divers aspects, cette enquête nous a permis de replacer Zaongho dans son environnement immédiat et, par conséquent, d'en tester la représentativité à l'échelon régional.

L'ensemble de ces préoccupations nous a guidés dans l'étude du système de production. Une première partie est consacrée à l'analyse du système de culture à travers ses aspects technologiques. A celle-ci succèdent l'étude de l'organisation sociale de la production, puis l'examen des aspects purement économiques de la production elle-même.

(76) La comparaison des temps de travaux consacrés aux productions vivrières et aux cultures de rente est beaucoup plus significative de l'évolution du système agricole que la simple comparaison des superficies cultivées. A cet effet, il nous a paru intéressant de connaître la place dévolue au riz (à priori plus exigeant en soins que le mil) au sein des occupations villageoises.

LE SYSTÈME DE PRODUCTION

A. LE SYSTÈME DE CULTURE ET LES TECHNIQUES AGRICOLES

I. LA SUCCESSION DES CULTURES

Un des aspects les plus remarquables du système agricole à Zaongho est la quasi-permanence de la plupart des cultures, sur le même espace, depuis une vingtaine d'années.

Champs d'enclos et champs proches sont cultivés chaque année. Les jachères sur ces derniers sont toujours accidentelles, de courte durée et occasionnées par la diminution brutale des forces de travail d'une exploitation. Sur les marges du terroir, la succession des cultures est moins exclusive, surtout sur les champs personnels. Ceux-ci sont généralement cultivés pendant deux à trois ans, en petit mil et en arachide, puis abandonnés à la jachère pour une durée indéterminée.

Le riz est cultivé sur les mêmes emplacements et, si l'on note le défrichement de nouvelles parcelles, on n'observe pas pour autant l'abandon d'anciennes rizières. De même, le manioc est souvent planté chaque année dans les mêmes champs. Sur la grande plantation située à l'ouest du terroir, il se succède à lui-même depuis plus de dix ans, et les paysans ne manifestent pas le désir de l'abandonner. En d'autres endroits du terroir, au manioc succède une autre culture exigeante : le riz.

Si l'on ne connaissait l'aspect général médiocre des cultures (surtout celles du plateau), l'ensemble de ces considérations laisserait supposer une maîtrise technique remarquable de la part des agriculteurs de Zaongho. En effet, voici des paysans soudaniens qui ne cultivent pas de champs de brousse temporaire. Cela est assez surprenant dans la mesure où ce type de champ, caractérisé par une alternance culture temporaire (trois à six années) – jachère de longue durée, constitue très souvent la clef de voûte des systèmes agricoles soudaniens.

Mais l'étude des techniques culturales montre que la culture permanente des mêmes champs est beaucoup plus fonction, ici, d'un manque d'espace libre que d'un bon niveau technologique.

II. LES ASPECTS TECHNOLOGIQUES

On retrouve, à Zaongho, la plupart des aspects technologiques décrits par J.-M. KOHLER (77). L'outillage en particulier est le même et exclut (presque) l'utilisation de tout moyen moderne de démultiplication du travail. A Zaongho, un seul exploitant utilise une « houe manga » (78). Deux paysans seulement ont pu louer un attelage (charrue et bœufs) pour labourer une partie de leurs rizières. Le villageois demeure donc tributaire de sa seule force de travail pour accomplir les différentes opérations culturales.

I. LES FAÇONS CULTURALES - LE CALENDRIER AGRICOLE

Description selon les cultures

Le sorgho rouge

Fin avril, début mai, les semailles (*budbo*) de sorgho rouge marque le début de la saison agricole, après les premières tornades. La technique du semis est la même pour toutes les cultures. Le paysan porte au poignet, retenue par une cordelette, une calebasse de petite taille contenant les semences. De l'autre main, à l'aide d'une houe à lame étroite, il creuse de petits trous dans lesquels il enfouit 3 ou 4 graines. Le semeur répète les mêmes gestes, devant lui et de part et d'autre de ses pieds, menant ainsi de front 3 « rangées », sans rechercher l'alignement.

Les semailles de sorgho rouge et aussi du petit mil sont généralement réalisées sans houage préalable. Il est tout à fait extraordinaire, comme ce fut le cas en 1968, que celui-ci se révèle indispensable (une pluie de 100 mm ayant provoqué le démarrage précoce d'une végétation abondante).

La plupart des cultivateurs n'ensemencent leurs champs qu'au lendemain d'une grosse pluie, faisant suite à plusieurs averses, qui ont au préalable fortement détrempé le sol. Certains, plus audacieux spéculent sur l'arrivée prochaine d'une tornade et sèment alors que les terrains sont encore secs. Si leur vœu se réalise dans les quelques jours qui suivent le semis, la germination des graines est assurée. Dans le cas contraire, l'effort aura été vain et il leur faudra recommencer.

Cette dernière pratique est quasi générale lorsque les premières pluies sont postérieures au 15 mai. Pour le bon déroulement du calendrier agricole, il est en effet indispensable que les semailles de sorgho, sinon de petit mil, soient effectués dans le courant de la première quinzaine de mai. Au-delà de ce délai, le retard se répercute, de manière irréparable, sur les autres cultures. Le premier sarclage des mils se fait alors au détriment des semis de riz et d'arachide, réduisant ainsi les superficies cultivées.

Un exemple illustre combien, en cette période de l'année, des différences de un à deux jours, quant à la date des semailles, influent sur le bon déroulement du cycle végétatif et sur la suite du calendrier agricole. En mai 1969, un exploitant avait ensemencé son champ de sorgho rouge en deux temps : le 12 mai (à la suite d'une forte pluie) et le 14 mai. Sur les deux parcelles, la levée fut bonne, mais, tandis que sur la première le mil continua de prospérer, sur la seconde, il fut incapable de se développer davantage et de résister aux 10 jours de sécheresse qui suivirent. Un deuxième semis dut être fait le 25 mai, lui-même devant être complété lors du premier sarclage.

Le semis sans houage préparatoire permet donc à la graine de bénéficier, dans les délais les plus brefs, de l'humidité emmagasinée dans le sol à la suite d'une pluie. C'est là tout ce que recherche le paysan. Qu'importe si le premier sarclage, qui tient lieu de labour, réalisé environ huit jours après le semis, dès la

(77) KOHLER (J.-M.) - 1971.

(78) Type de houe à traction asine vulgarisée par la S.A.T.E.C. (Société d'Assistance Technique et de Coopération).

levée, demandera beaucoup de temps et beaucoup d'attention : l'essentiel est de gagner du temps et d'assurer un démarrage rapide de la végétation.

Trois à quatre sarclages sont nécessaires pour vaincre les mauvaises herbes, très rapidement envahissantes quand la saison est pluvieuse (fin mai-début juin, juillet, août, septembre). Le premier d'entre eux fournit l'occasion de semer le haricot *niébé* ; le dernier s'accompagne d'un buttage sommaire des pieds de mil, afin d'éviter la verse.

Le sorgho rouge arrive à maturité vers la fin du mois de septembre. Il est récolté dans la première quinzaine d'octobre alors que s'achève le dernier désherbage du riz. La récolte occupe peu de place dans le calendrier agricole (61 heures par exploitation, sur une moyenne globale de 2 238 heures pour les 8 unités de production ayant fait l'objet d'une enquête-emploi du temps). Les tiges sont coupées au ras du sol et entassées en petites gerbes. Les femmes tranchent les panicules et les transportent jusqu'au *samandé* de l'exploitant, où elles sont étalées. Après deux à trois jours de séchage, elles sont emmagasinées dans les greniers en paille (*pallé*, pl. *pala*), construits à cet effet, sur le périmètre du *kamanga*. Les tiges sont ramassées ultérieurement, ramenées aux abords de la concession et brûlées comme bois de chauffage pendant la saison sèche.

Le petit mil

La culture du petit mil est menée selon des techniques qui ne diffèrent pas, pour l'essentiel, de celles décrites pour le sorgho rouge. Les semailles sont faites, sans houage préalable, immédiatement après celui du sorgho. Le petit mil offre l'avantage sur ce dernier de pouvoir être mis en terre à une date plus tardive (jusqu'à la fin juin). Pour cette raison, il est souvent semé au lieu du sorgho rouge après l'échec des premières semailles.

En année normale, trois sarclages suffisent à vaincre les mauvaises herbes. La récolte s'effectue dans le courant de la deuxième quinzaine de novembre, tout aussi rapidement que celle du sorgho. Les épis sont conservés dans les greniers en paille, dressés autour d'une aire à battre commune à plusieurs exploitations. Le battage n'est réalisé qu'en février et il est toujours collectif. Les grains sont alors emmagasinés dans des greniers en terre battue (*baoré*, pl. *baoa*), à l'intérieur de l'enclos familial.

Le riz

Après les semailles du mil, le labour des rizières est la troisième activité abordée par le paysan au cours de la saison agricole. Labours et semis s'échelonnent de la mi-mai à la mi-juillet. On peut d'ailleurs distinguer deux périodes de pointe. La première fait suite au semis de petit mil ; la seconde se place entre le premier et le deuxième sarclage des mils. Cette division n'offre d'ailleurs aucun caractère systématique, les conditions climatiques pouvant modifier d'une année à l'autre le déroulement du calendrier agricole et la part des temps de travaux consacrée à l'une ou l'autre culture. Par exemple, en 1967, la sécheresse du début de l'année agricole, en accroissant l'efficacité du premier sarclage et en reculant l'échéance du second a permis aux villageois de se consacrer davantage aux rizières qu'en 1968.

Les jardins de saison sèche sont généralement ensemencés en riz avant les parcelles en culture pure. S'il y a lieu de compléter les manques, le paysan sème une deuxième fois. Le repiquage est une méthode culturale pratiquement ignorée. Il est vrai qu'aucun aménagement n'est réalisé pour maintenir une nappe d'eau à un niveau constant sur les rizières. Celles-ci ne sont véritablement inondées que lors des crues. Cependant, les sols de bas-fonds conservent en début de saison sèche, une consistance boueuse favorable à la maturation des riz tardifs.

Les rizières doivent être fréquemment sarclées, ou désherbées à la main. En août et septembre, c'est l'activité la plus importante et, sans doute, la plus éprouvante pour les villageois. Aussi, alors que le riz occupe 18 % des superficies cultivées, les temps de travaux consacrés aux sarclages (à l'exclusion du labour préalable) représentent à eux seuls 14 % de l'ensemble des temps productifs agricoles.

La récolte de riz débute à la fin du mois de septembre pour les variétés hâtives et se poursuit jusqu'à la mi-décembre pour les variétés tardives. En raison des semis réalisés à des dates différentes sur une même parcelle, la récolte est rarement faite en une seule opération.

Les pailles de riz sont fauchées à mi-hauteur, à l'aide d'une petite serpe (*gwéogho*), mises en gerbes, puis entassées en meules autour d'aires à battre situées à proximité des rizières, sur le plateau. Le battage suit immédiatement la récolte et, quand les superficies cultivées sont importantes, un exploitant invite ses voisins

à y participer. Les villageois, tout comme pour le battage du mil, utilisent en guise de fléau un bâton recourbé d'une longueur de 1,50 m à 2 m. Les grains sont ensuite transportés dans les greniers en terre séchée.

L'arachide

Semée vers la mi-juin, l'arachide ne nécessite qu'un seul sarclage. La récolte a lieu en novembre.

Le maïs

Les champs d'enclos sont ensemencés quand la saison agricole est déjà bien avancée (mi-juin), excluant les possibilités d'échec de la levée. Le maïs est semé en ligne (tracée au pied), à la suite d'un houage destiné à ameublir le sol et surtout à enfouir les détritiques (cendres, déjections d'animaux...) qui jonchent la surface du *kamanga*. Le maïs n'est sarclé qu'une seule fois. Un désherbage à la main peut s'imposer ultérieurement. Il arrive à maturité fin août, début septembre, environ un mois avant le sorgho rouge et le riz hâtif. Mais à cette époque de l'année, les greniers sont vides. Aussi, il est fréquent que la récolte se limite à des prélèvements, au jour le jour, des épis les plus mûrs. La récolte de maïs est d'une importance sociologique particulière. Quelques épis sont toujours donnés en cadeau aux voisins et amis.

Le manioc

Dans la description des paysages agraires, nous avons noté l'existence de deux types de plantations de manioc (à plat et sur billons) correspondant à des différences pédologiques.

Le manioc est planté de la mi-août à la mi-septembre, alors que s'achèvent les derniers sarclages des mils. Dans les bas-fonds, il est nécessaire d'édifier des billons. Cette opération s'effectue à la houe à lame large (*galma*). Dans les parcelles du second type (culture à plat), le paysan s'aide d'une houe à lame longue et étroite pour planter des boutures de 40 à 50 cm de longueur. Une fois la plantation achevée, les parcelles sont entourées d'une clôture en branchages d'épineux qui les protègent des déprédations du bétail.

L'arrachage des racines n'a lieu qu'au mois d'août, l'année suivante. Il s'effectue au gré des besoins personnels de l'exploitant ou des possibilités de vente au marché de Pouitenga. Une partie de la plantation est souvent conservée, en prévision de difficultés vivrières ou financières qui pourraient être partiellement résolues par la consommation ou la vente des tubercules.

Nous devons préciser qu'il s'agit d'un manioc doux. Sa consommation ne nécessite pas de rouissage, opération indispensable pour rendre comestibles les manioc, dits amers, des régions plus humides. Les tubercules crus sont surtout appréciés des enfants, qui les déterrèrent en cachette. Certains propriétaires sont ainsi amenés à protéger leurs parcelles par des « gris-gris », dont la vertu est de « clouer » au sol tous les voleurs. Cette éventualité ne décourage pas tout le monde, car l'efficacité de la dissuasion n'est pas toujours prouvée...

Etude des temps de travaux selon les façons culturales (79)

Consultons en premier lieu, le tableau des temps de travaux selon les façons culturales par exploitation :

Temps de travaux par façon culturale en % des temps productifs agricoles par exploitation sur les champs familiaux

FAÇON CULTURALE	% par exploitation								Moyenne
	1	2	3	4	5	6	7	8	
Préparation du sol, semis	26	26	19	14	22	17	24	22	24
1 ^{er} sarclage	24	18	28	23	24	17	16	20	22
Sarclages ultérieurs	26	16	36	48	33	41	42	45	35
Récolte	21	27	16	13	18	24	17	12	18
Battage	3	3	1	2	3	1	1	1	2



2



1

PLANCHE III : techniques de cultures

1 et 2 Houage familial du Kamanga.

3 Labours des rizières par une société de culture.

4 Labours des rizières par un attelage de bœufs.



3

4



1

PLANCHE IV : jardinage

- 1 Type de jardin.
- 2 Vue générale sur quelques jardins - Planches d'oignons, de tomates locales
Jeunes manguiers à l'arrière plan.
- 3 Type de jardin avec chadouf. Remarquer le système d'irrigation.
- 4 Canal central d'irrigation bordé de jeunes manguiers et de bananiers.



2

3



4



Il apparaît que les sarclages « ultérieurs » (2^e, 3^e et éventuellement 4^e sarclage) occupent la première place (dans 7 exploitations sur 8), dans la hiérarchie des temps de travaux consacrés à chacune des opérations culturales (moyenne générale : 35 %). Ils ne constituent pas pour autant l'activité la plus astreignante du calendrier agricole. Ils sont en effet « étalés dans le temps » (de mi-juillet à début octobre) et ne sont pas concurrencés par d'autres activités agricoles, grosses consommatrices de travail.

Les pourcentages concernant la préparation du sol et les semis (24 % des temps totaux) et le premier sarclage (22 %) sont d'une plus grande importance. Ces chiffres prennent toute leur signification si l'on considère que l'ensemble de ces opérations culturales doivent nécessairement s'effectuer avant la fin du mois de juillet. C'est donc en l'espace de deux mois et demi environ que près de la moitié du travail agricole doit être fournie.

Au cours de cette période, le paysan se laisse rarement distraire de son travail. Au champ dès le lever du soleil, il ne se repose que quelques instants aux heures les plus chaudes travaillant fréquemment 10 à 12 heures chaque jour. Si le repos dominical est toujours scrupuleusement respecté par les chrétiens et, souvent, par les animistes (les musulmans ne travaillent pas le vendredi), la fréquentation des marchés devient moins assidue sauf obligation économique. C'est ainsi que les écarts dans les temps de travaux mensuels moyens par exploitation et par travailleur en début de saison agricole, sont le plus souvent liés à la vente des mangues, ou à l'exercice d'une activité secondaire pratiquée par un ou plusieurs membres d'une exploitation (cf. tabl. I).

TABLEAU I
Temps de travaux mensuels en journées de 8 heures
Moyenne par travailleur et par exploitation

	1	2	3	4	5	6	7	8	Moyenne
Avril	1,5	0	0	1	2	1	0	0	0,7
Mai	20	11	15	14,5	18	13	12	10	14,2
Juin	21	26	19	20	17	20	19	19	20
Juillet	21	30	17	21	20	16	21	19	20,5
Août	18	27	17	23	18	12	15	17	18,5
Septembre	18	13,5	8	16	15	8	13	10	12,5
Octobre	14	17	11	9,5	10	7	15	8	11,5
Novembre	8	23	6	10,5	10	5	9	12	9
Décembre	4	2	0	1,5	0,5	3,5	2	0	1,5

Au mois de juin et au mois de juillet, les temps de travaux sont très voisins d'une exploitation à l'autre. (En juin : 3 exploitations à 19 jours de 8 heures de travail, 2 à 20 jours, 1 à 21 jours, 1 à 26 et 1 à 17 jours). Considérant les aléas climatiques (on ne peut travailler pendant et quelques heures après les tornades), les ennuis de santé qui interdisent temporairement tout travail à un ou plusieurs membres d'une exploitation, les indispensables activités sociales ou domestiques, nous pensons que le *temps moyen* de 20 journées de travail de 8 heures constitue une excellente performance. Seules les exploitations, dont tous les actifs ont une grande capacité de travail et ne sont pas handicapés par la maladie, peuvent dépasser ce chiffre moyen. En conséquence, un accroissement des superficies cultivées, liées à une augmentation des temps de travaux est pratiquement impossible. De même, l'introduction d'une culture commerciale comme le coton, dans le système agricole, ne peut se réaliser sans modification profonde, soit des techniques culturales, soit de la structure des exploitations.

Au mois d'août, le rythme de travail demeure soutenu. Dans la majorité des exploitations, la riziculture absorbe la part la plus importante des temps de travaux à cette époque de l'année.

Après un certain répit en septembre (c'est la fin des sarclages, on attend la maturation des récoltes), les temps de travaux augmentent en novembre dans quelques exploitations. L'exemple le plus remarquable est

(79) L'enquête emploi du temps présente l'inconvénient de porter sur deux saisons agricoles : août-décembre 1967 et avril-juillet 1968. Le « raccord » s'étant effectué au niveau des deuxième et troisième sarclages, nous avons dû éliminer, dans le calcul des temps de travaux, les chiffres de 1968 qui recouvraient ceux de 1967.

fourni par l'exploitation 2 (23 jours de travail en novembre). Mais, pendant cette période, la fréquentation des marchés de Pouitenga et de Koupéla devient à nouveau une obligation économique et sociale. En effet, il faut vendre les premières récoltes de riz pour pouvoir obtenir l'argent de l'impôt et acheter un habit pour « paraître » aux fêtes de fin d'année (fêtes traditionnelles de la fin des cultures, à Koupéla et Pouitenga à la mi-novembre, et Noël). C'est aussi à cette époque que l'on pratique les premiers travaux de jardinage (80).

Le jardinage

A mesure que l'on avance dans la saison sèche, le jardinage devient l'activité principale des villageois. Avant la fin des derniers battages de riz, les puisards sont remis en état, afin d'arroser les pépinières de légumes créés à proximité. Ces dernières sont soigneusement protégées, des effets du soleil et des oiseaux prédateurs, par un paillage en tiges de mil ou de riz.

En janvier, le jardin est aménagé avec son canal central d'irrigation et ses plates-bandes géométriques. Les différentes variétés de légumes sont repiquées en ligne à des dates différentes. Le paysan cherche ainsi à obtenir un certain étalement de la récolte qui facilite la commercialisation des produits. Dans le même temps, le sol est enrichi par un apport assez important de fumure organique pulvérulente, constituée par des déjections d'animaux. Celles-ci sont recherchées dans les parcs à bœufs des Peul, ou proviennent des cases-étables de l'exploitant. La fumure est étalée sur les plates-bandes ou soigneusement disposée en poquets autour des plants selon la nature de la culture.

Tous les travaux sont faits minutieusement à la houe (labours, sarclages), ou à la main (désherbages). Le « chadouf » facilite l'irrigation. A longueur de journée un ou plusieurs membres de l'exploitation se trouvent en permanence au jardin. Ils associent le travail à la surveillance des plantations contre les incursions du petit bétail.

Les récoltes sont effectuées de mars à début avril, au rythme des possibilités de vente du marché de Pouitenga (tous les 3 jours). Dans l'impossibilité de stocker, le paysan doit vendre presque toute sa récolte. Il ne réserve pour sa consommation personnelle qu'une part infime de sa production.

La récolte des mangues débute fin mars. Elles sont aussi vendues, en priorité, au marché de Pouitenga. Aux pratiques maraîchères, s'associent, en effet, une arboriculture fruitière caractérisée aujourd'hui par la plantation quasi-exclusive de manguiers sur le périmètre du jardin. (Autrefois, la plantation de goyaviers concurrençait celle des manguiers).

Mais les manguiers, parvenus à l'état adulte, interdisent sous leur couvert trop dense, toute culture d'hivernage ou de saison sèche. Aussi, tous les quatre à cinq ans, le paysan doit abandonner à l'arbre un emplacement qu'il a pourtant soigneusement fumé chaque année. Il lui faut créer un nouveau jardin à un autre endroit.

Deux types de déplacement à courte distance ont été observés à Zaongho. Ils ont été représentés sur des plans levés au 1/500^e (cf. fig. 13 et 14 – Exemples de migration d'un jardin de saison sèche).

Dans le premier cas, le plus rare (fig. 13) le jardin s'est déplacé le long d'un axe parallèle au marigot. Il faut noter, cependant, la création récente d'un verger de manguiers à l'ouest des jardins, indépendamment de toute activité maraîchère. Dans le second cas, la migration s'est faite de façon plus anarchique (fig. 14). Le jardin s'est déplacé à plusieurs reprises à l'intérieur d'un périmètre appartenant au même exploitant. En 1966-1967, le jardin s'est dédoublé. L'une des parcelles, vers le sud-est, est de création récente et correspond à l'entrée en âge de travailler d'une main-d'œuvre familiale plus nombreuse. Elle a été de nouveau exploitée en 1968, mais la plantation de manguiers au cours de l'hivernage, sur les bords du jardin, celle de bananiers le long du canal central d'irrigation, la condamnent à migrer à court terme. La parcelle située au nord a été abandonnée en 1968 et remplacée par un nouveau jardin vers le sud-ouest. Là aussi, l'exploitant a planté des manguiers et, dans trois à quatre ans, se posera le problème d'un nouvel emplacement.

En effet, les jardins actuels de cet exploitant sont emprisonnés entre d'autres jardins, au sud et à l'ouest, des vergers au nord-est et à l'est. Le déplacement sera d'une amplitude nécessairement supérieure à celle des précédentes migrations.

(80) Le jardinage est une activité hors-saison agricole. Il n'en a pas été tenu compte dans le calcul des temps de travaux.

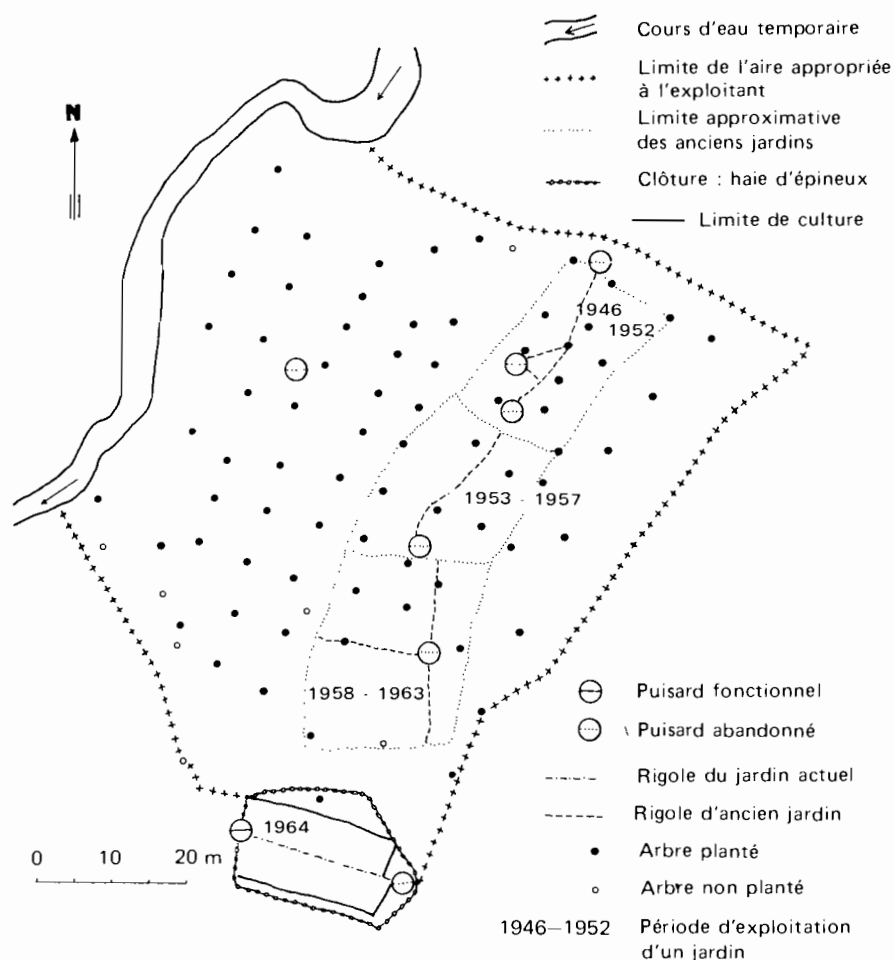


Fig. 13 – Zaongho. Exemple de migration d'un jardin de saison sèche 1946-1967.

Le jardinage associé à l'arboriculture a donc pour conséquence la création progressive de vergers, dont l'extension se fait aux dépens de l'espace dévolu à la riziculture. Une telle pratique a pour aléa majeur de réduire, d'année en année, les superficies susceptibles d'êtreensemencées en riz. Cela ne présenterait à long terme aucun caractère de gravité dans le système d'exploitation des bas-fonds, si ceux-ci étaient d'une étendue suffisante permettant de laisser les rizières en jachères et, par là-même, de régénérer les sols. De même, cette pratique serait justifiée, si à l'accroissement des plantations correspondait une augmentation corrélative du produit de la vente des manguiers. Malheureusement, il n'en est rien, et la part des invendus s'accroît d'année en année, d'après les déclarations des villageois.

Pour expliquer ce comportement, nous devons rechercher comment les habitants de Zaongho perçoivent le rôle économique de l'arbre fruitier. A leurs yeux, c'est une garantie, une « assurance vieillesse » en quelque sorte, leur permettant d'espérer un minimum de ressources dans leurs vieux jours sans dépense de travail. Ils n'appréhendent pas le conflit entre l'arbre et le sol comme un gaspillage provisoire ou définitif des meilleurs terres qu'ils exploitent. Il est davantage perçu dans ses conséquences heureuses que dans ses effets funestes.

Une arboriculture indépendante du jardinage constituerait la solution la plus logique et la plus avantageuse de ce conflit. Elle permettrait de fixer le jardin à un emplacement fumé chaque année et arrêterait

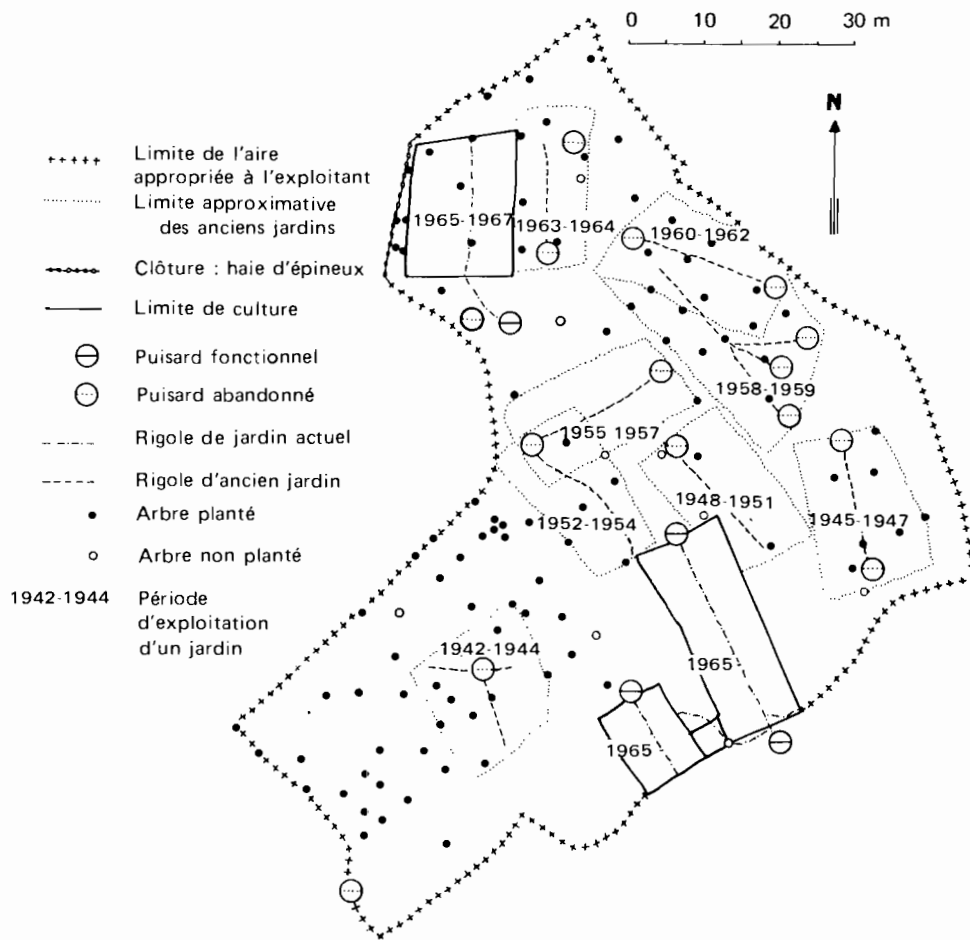


Fig. 14 – Zaongho. Exemple de migration d'un jardin de saison sèche 1942-1967.

provisoirement la colonisation du bas-fond par l'arbre fruitier. Mais en l'absence de nécessité impérieuse et en fonction des conceptions mossi de l'efficacité du travail, il semble que cette solution ait peu de chances d'être adoptée par les villageois dans un avenir proche.

Pour eux, la plantation d'arbres fruitiers est un investissement demandant peu de travail dans l'immédiat (pas de problème d'arrosage et de gardiennage). Elle est associée à une activité productrice à très court terme (le maraîchage). La rentabilité de l'opération est double et répond à un souci de productivité du travail, bien plus présent à l'esprit des paysans que celui de conservation de l'espace.

Cette explication met en évidence deux faits contradictoires. D'une part, la plantation d'arbres fruitiers résulte d'un désir de se procurer des ressources dans un avenir relativement lointain, d'autre part, la façon dont cette action est conduite témoigne d'une imprévoyance des conséquences agraires (sur le plan de l'utilisation des bas-fonds) et du mépris des autres possibilités culturelles. La colonisation du bas-fond par l'arbre fruitier pourrait résulter d'un choix raisonné, accordant à celui-ci la priorité sur la riziculture, dans l'espoir de commercialiser entièrement la production et de pouvoir acheter en contrepartie des produits vivriers. Mais nous avons vu que l'explication se révèle insuffisante, puisque le mouvement de plantation, tant chez les vieux que chez les jeunes agriculteurs, n'a guère été perturbé par les difficultés croissantes de la commercialisation.

2. LES TECHNIQUES DE RÉGÉNÉRATION ET DE CONSERVATION DES SOLS

L'absence de fumure systématique

La fumure systématique de l'espace cultivé n'est pas pratiquée à Zaongho. Seuls les jardins de saison sèche et les champs d'enclos, qui ne représentent qu'une superficie infime du terroir, bénéficient d'un apport annuel de matières organiques. Encore faut-il ajouter que la production domestique de fumier (déjections d'animaux récoltées dans les cases-étables, cendres, déchets divers) ne permet pas de conserver, de manière efficace, la fertilité des uns et des autres (81). Les paysans en sont conscients. En saison sèche, ils recherchent volontiers, dans les parcs à bœufs des Peul, de quoi compléter la fumure de leur jardin. De même, certains d'entre eux désireux d'améliorer la fertilité de leur *kamanga*, établissent un « contrat de fumure » avec un propriétaire de troupeau peul. Moyennant une rétribution en nature (quelques tines de mil) (82), celui-ci consent à faire parquer ses bêtes toutes les nuits, pendant une quinzaine de jours, aux abords de la *zaka* de son hôte. Cette pratique n'est malheureusement pas généralisée. En 1968-1969, 3 chefs de famille seulement se sont ainsi assurés les services d'un éleveur.

A fortiori, est-il encore plus difficile de parler de fumure organisée pour les autres types de champs de l'aire habitée. Les champs de sorgho bénéficient du brûlis de pailles provenant des toits réparés pendant la saison sèche. Ils profitent également, comme les champs de petit mil d'une fumure « spontanée » liée à la vaine pâture du petit bétail et au passage des troupeaux de bovins des Peul. Les gains en matières fertilisantes demeurent cependant minimes et ne suffisent pas à compenser l'appauvrissement des sols résultant d'une mise en culture quasi-permanente.

Dans les bas-fonds, les rizières en culture pure ne reçoivent aucun apport organique, sinon celui que peuvent y entraîner les eaux de ruissellement ou les crues des marigots. Sur les plantations de manioc, le paysan étale parfois, en saison sèche, une nappe de pailles (de riz ou de graminées) mais ce n'est pas un fait général.

L'ensemble de ces considérations montre que le paysan ne peut espérer obtenir (même dans l'hypothèse de conditions climatiques exceptionnellement bonnes) des rendements satisfaisants, surtout sur l'aire habitée. Ce fait est particulièrement mis en évidence par l'analyse des résultats d'une enquête sur les rendements du petit mil en 1967, année considérée comme relativement bonne au point de vue agricole par les villageois.

Sept enquêtes quantitatives ont été menées sur des parcelles cultivées chaque année depuis très longtemps. Le meilleur résultat à l'hectare (738 kg) se rapporte à une parcelle cultivée par un Peul, fumée chaque année grâce au parquage de bovins en saison sèche. A proximité immédiate, sur un champ non fumé, ce même exploitant ne récoltait que 277 kg/ha, chiffre qui se rapproche des rendements obtenus par les Mossi (304, 385, 425 mais aussi 109 et 583 kg/ha).

Il est intéressant de noter que ces deux derniers chiffres se rapportent à un même champ, la dernière mesure étant réalisée au centre d'un bouquet de *Faidherbia albida* (*zanga*). Aussi, tout porte à croire que le rôle fertilisateur (direct ou indirect) du *Faidherbia* constitue l'unique explication de l'écart enregistré entre ces deux derniers chiffres. On serait tenté d'en déduire que la présence de ces arbres est liée à une recherche volontaire d'un gain de fertilité. Or, il ressort, des déclarations de l'exploitant, que leur conservation découle uniquement de leur aptitude à fournir du bois de charpente (toits, hangars) et des branchages épineux (clôtures). On en déduit que le *Faidherbia albida* n'est pas considéré par les villageois comme un moyen de pallier l'appauvrissement des terres trop sollicitées par la culture, rarement fumées ou laissées en repos.

Les types de jachère

Les jachères représentent à Zaongho 56 % de la superficie du terroir. En l'état des techniques agricoles utilisées, ce pourcentage implique fatalement un appauvrissement des sols trop longtemps sollicités.

(81) On rencontre fréquemment *Stryga senegalensis* (Waögo en möré), sur le périmètre du *kamanga* ce qui indique l'appauvrissement du sol.

(82) Une tine de mil contient environ 15 kg de graines.

Très souvent, nous l'avons déjà noté, un champ n'est laissé au repos qu'à la suite d'une cause accidentelle. Il est remis en culture dès que celle-ci disparaît.

Certaines aires du plateau, en particulier la jachère centrale, demeurent incultes depuis de nombreuses années (15 à 20 ans). L'aspect de la végétation herbacée et l'absence de végétation arborée donnent à penser qu'elles ont été cultivées jusqu'à l'épuisement complet du sol. En tout état de cause, elles paraissent peu aptes à la culture dans l'immédiat.

Dans les bas-fonds, les jachères sont cultivables, mais elles sont en voie de disparition. Chaque année, leur superficie s'amenuise par l'ouverture et l'implantation de nouvelles rizières, de nouvelles plantations de manioc, par le développement des vergers et des jardins. De plus, ces défrichements ne s'accompagnent pas d'une mise en repos délibérée des anciennes rizières. Cela ne pourra manquer de réduire la fertilité du sol, si la pratique de la fumure organique ne se développe pas davantage au cours des prochaines années.

Enfin, une dernière catégorie de jachères est représentée à Zaongho, celles qui sont protégées des animaux et du feu, en vue de la repousse arborée. Elles sont destinées à fournir du bois de chauffage, du bois de charpente et des épineux pour les clôtures. Deux exemples de ce type ont été relevés à Zaongho. Malgré leur rareté, ils témoignent de l'intérêt que le paysan accorde actuellement à l'arbre.

La genèse du parc

Les vieux du village affirment qu'autrefois l'arbre n'était guère respecté lors des défrichements, mais aussi des sarclages. Excepté quelques espèces dont les feuilles ou les fruits constituaient un indispensable appoint à l'alimentation, l'arbre était considéré comme un ennemi de la culture et détruit par la houe, le sabre d'abattis et le feu. A fortiori, il était impensable que quelqu'un se hasarde à planter un arbre. Une croyance commune à beaucoup de populations voltaïques l'interdisait. Celui qui ne la respectait pas était promis à une mort certaine, avant l'entrée en production de l'arbre qu'il avait planté. C'était agir contre la nature, c'était offenser les génies de la brousse...

Ainsi, à mesure que l'homme augmentait son emprise sur le sol, qu'il défrichait de nouveaux espaces, disparaissaient du paysage cultivé les espèces considérées comme inutiles et naissait un parc aux individus sélectionnés. A la suite de l'essaimage généralisé des unités d'habitat, les zones de « brousse » inter-villageoises furent réduites à néant. En conséquence, il devint très difficile de s'approvisionner en bois de chauffage ou de charpente, à proximité des lieux habités (Zaongho se trouve à huit km de la plus proche zone dite de « brousse »). De plus, l'introduction du manioc dans le système agricole, le développement du jardinage créèrent de nouveaux besoins : les branchages d'épineux pour les clôtures.

Une modification profonde de l'attitude du paysan vis-à-vis de l'arbre s'imposait pour répondre à ces nouveaux besoins. Elle se produisit probablement dans les années 1940-1950 et le chef de Koupéla intervint pour une grande part, par ses « directives » et par l'exemple qu'il donnait sur ses propres champs, dans cette transformation. Déjà l'interdit concernant la plantation des arbres n'était plus respecté par personne : le chef de province avait déjà donné l'exemple dans ses vergers.

Désormais, l'attitude du paysan fut orientée, non plus vers la sélection de quelques espèces, mais vers la conservation et l'entretien de la majorité des jeunes pousses rencontrées en cours de sarclage – qu'elles soient utiles ou non. C'est ainsi que certains paysans laissent pousser les épineux à l'intérieur du périmètre du *kamanga*, ce qui était impensable autrefois. D'autres plantent des arbres d'ombrage (mélina, nim, cassia) près de leur enclos.

L'arbre est donc beaucoup plus respecté de nos jours qu'autrefois. Cela suffit à expliquer les principaux aspects du parc notés dans la description de celui-ci (page 42) la jeunesse de la majorité des sujets, la diversité et le grand nombre d'espèces conservées (sans qu'aucune d'entre elles prédomine vraiment sur l'ensemble du terroir) (83).

Le contraste de densité des arbres entre l'espace cultivé et les jachères trouve aussi en partie son explication dans les modifications récentes du comportement du paysan. Pour le reste, l'absence d'arbres sur

(83) Ces quelques considérations au sujet du parc de Zaongho n'ont pas de valeur générale pour l'ensemble du pays mossi. Dans certaines régions (Kongoussi, Yako, Yatenga) il existe des parcs très anciens et très fournis uniquement constitués de *Faidherbia albida*. Au contraire dans le sud du pays mossi (Tenkodogo, Lalgaye, Ouargaye) les aires de culture villageoises sont souvent dénudées et ont presque un aspect d'open-field.

les jachères est certainement dû à l'appauvrissement des sols. Les graminées, elles-mêmes, ne sont pas très prospères sur les anciennes terres cultivées. A fortiori, les repousses arborées ont-elles beaucoup de mal à se développer, d'autant plus qu'elles constituent une proie facile pour les ovins et les caprins dont la présence est continuelle sur ces jachères. Il y a donc tout lieu de penser que les arbres qui peuplaient celle-ci autrefois sont morts, non pas de vieillesse, mais faute d'avoir pu trouver, même en profondeur, des matières nutritives en quantité suffisante. Cette explication est liée à une des caractéristiques majeures du système agricole : un sol est toujours exploité au maximum de ses possibilités avant d'être laissé en repos.

Ces jachères dépourvues d'arbres et quelquefois d'herbes sont en proie à une érosion intense due au ruissellement et dont les dégâts sont visibles d'une année à l'autre. Malgré cela, sur toute l'étendue du terroir aucun dispositif, même sommaire, visant à restreindre l'érosion en nappe ou l'érosion régressive liée au recul des têtes de marigot n'a été aménagé. Sur des terroirs proches de Zaongho, nous avons observé des rizières ainsi détruites sur 30 à 40 mètres. A l'est de Zaongho, un marigot (le konlébesré) a reculé sa tête de près d'un kilomètre en 40 ans. Chaque année, son recul occasionne d'importants dégâts aux vergers (manguiers et goyaviers déracinés). Sur l'espace cultivé, les petites ravines, provoquées par le ruissellement, ne sont jamais barrées à leur naissance. Ces constatations sont assez surprenantes, dans un contexte agricole où le manque de terres est d'une particulière acuité. On ne peut manquer de rapprocher ces observations à celles faites en pays bobo où bien que l'espace ne fasse pas défaut aux cultivateurs, ceux-ci entretiennent, systématiquement, de petits aménagements rudimentaires qui combattent efficacement les méfaits du ruissellement.

Aussi, malgré les transformations récentes du système agricole, malgré les côtés positifs du jardinage et de l'arboriculture, malgré l'étalement des temps de travaux consécutif au développement de la riziculture et du manioc, l'agriculture de Zaongho apparaît singulièrement pauvre en techniques culturelles.

B. L'ORGANISATION SOCIALE DE LA PRODUCTION

I. LES STRUCTURES D'EXPLOITATION

1. NOMBRE ET COMPOSITION NUMÉRIQUE DES EXPLOITATIONS

L'ensemble des personnes qui cultivent et récoltent en commun ont été considérées comme faisant partie d'une même exploitation. Selon ces critères 47 exploitations ont été relevées à Zaongho. En règle générale, les membres d'un enclos familial constituent une seule unité de production et de consommation. Cependant, deux femmes âgées habitant la concession d'un parent, cultivent pour leur propre compte et doivent être considérées comme chefs d'exploitations. Une troisième, dont le mari a émigré en Côte d'Ivoire exerce également cette fonction. Inversement, trois « jeunes ménages », bien qu'occupant leur propre *zaka* demeurent sous la dépendance économique du père.

La composition numérique des exploitations présente des variations analogues à celles de la population par enclos familial. Le nombre moyen de travailleurs (84) par exploitation, sauf exception, demeure faible, comme le permet d'en juger le tableau suivant :

Nombre d'exploitations à 1 travailleur :	3 (femmes)
Nombre d'exploitations à 2 travailleurs :	18
Nombre d'exploitations à 3 travailleurs :	12

(84) Est considéré comme travailleur, tout homme ou toute femme de plus de 15 ans, exerçant de façon permanente une activité productrice agricole. Cette définition n'exclut pas les personnes âgées qui, malgré la réduction de leurs forces physiques, exercent aussi une activité agricole continue.

Nombre d'exploitations à 4 travailleurs :	5
Nombre d'exploitations à 5 travailleurs :	4
Nombre d'exploitations à 6 travailleurs :	3
Nombre d'exploitations à 10 travailleurs :	1
Nombre d'exploitations à 12 travailleurs :	1

155 travailleurs se répartissent entre 47 exploitations, soit en moyenne, 3,30 actifs par unité de production ; près des trois quarts d'entre elles comptent moins de quatre actifs.

Avant d'examiner la distribution des superficies cultivées par exploitation, il importe de préciser quelles sont les formes d'organisation du travail agricole.

2. L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Le travail familial

Dans la plupart des exploitations existent deux types de champs : les champs familiaux et les champs individuels.

Les premiers sont cultivés, de manière collective, par l'ensemble des actifs d'une exploitation et absorbent l'essentiel des temps productifs agricoles (85). Leur récolte doit assurer les besoins alimentaires de l'année. Elle est soumise au contrôle du chef d'exploitation, seul juge de son utilisation. Par exemple, une femme ne saurait piler le mil sans que la ration journalière lui ait été préalablement attribuée par le mari. Ce sont les champs familiaux qu'il importe de cultiver en premier lieu, avant de songer à une activité individuelle sur les champs personnels. Aussi, le travail sur ceux-ci apparaît plus comme une activité secondaire que comme une véritable occupation agricole quotidiennement répétée (86). Cependant, quelle que soit l'urgence

TABLEAU II
Les cultures sur les champs personnels selon les groupes socio-géographiques
- en superficies cultivées par nature de culture (S en ares)
- en % du total les superficies des champs personnels

Culture	S						%					
	Zaongho		Zaongho		Dabossé Paspanga Zaongho		Zaongho		Dabossé Paspanga			
	Pouya	Damiba	Naré	Naré	Damiba		Pouya	Damiba	Naré	Naré	Damiba	
Mais	19	9	4	-	3	3	0,7	1	2	0,5	0,5	0,5
Sorgho	79	49	-	-	30	-	3	6	62	-	3	-
Petit mil	1 072	48	109	59	469	387	40	6	28	54	54	56
Riz	842	401	49	34	284	74	32	51	5	33	33	10,5
Arachides	570	241	9	20	70	230	21,6	31	2	8	8	33
Manioc	45	37	4	-	4	-	1,8	5	1	0,5	0,5	-
Pois de terre	10	-	2	8	-	-	0,5	-	-	-	1	-
Divers	13	-	-	2	11	-	0,4	-	-	-	-	-
Total	2 650	785	177	123	871	694	100	100	100	100	100	100

(85) D'août 1967 à août 1968, 17 903 heures de travail agricole ont été consacrées aux champs familiaux sur les 8 exploitations de notre échantillon, soit 91 % de l'ensemble des temps productifs agricoles. Ces chiffres se rapportent à 89 % de la superficie totale cultivée par les 8 exploitations (alors que pour l'ensemble du terroir, les champs familiaux représentent seulement 83 % de l'espace cultivé).

(86) La moyenne des temps de travaux sur les champs individuels s'élève à 96 heures par travailleur. Si l'on considère que la saison agricole dure sept mois (mai-novembre) et qu'un travailleur à toute latitude de consacrer au moins deux heures par jour à ses propres champs, cette moyenne ne représente que 7 séances journalières de travail par mois.

des travaux à effectuer sur les champs familiaux, un chef d'exploitation ne peut, en principe, refuser à une épouse, un fils ou une fille, le droit de cultiver son propre champ, à des heures déterminées de la journée (1 à 2 heures matin et soir).

Bien qu'il n'ait aucun droit de regard sur la récolte, il en espère néanmoins un complément aux réserves vivrières familiales, (surtout pour le petit mil, cultivé de préférence par les femmes mariées). Les jeunes gens (filles ou garçons) cultivent plus volontiers du riz et de l'arachide pour leur propre compte. Ces deux cultures sont d'un meilleur rapport que le petit mil et ne constituent pas la base de l'alimentation. Leur vente à titre personnel ne peut donc constituer aux yeux du chef d'exploitation un acte répréhensible, même si par ailleurs, la récolte sur les champs familiaux est jugée insuffisante. C'est ce qui explique, en partie, l'importance qu'elles ont dans les superficies cultivées à titre individuel à Zaongho (riz : 32 % – arachide : 21 %, cf. tabl. II).

Les femmes participent le plus souvent au même titre que les hommes aux diverses opérations culturales. Cependant certaines tâches leur sont spécifiquement dévolues : la moisson de panicules de mil, le transport des récoltes, le vannage du riz et du petit mil. Elles accomplissent également toutes les activités domestiques et l'essentiel des activités commerciales en hivernage ou en saison sèche. C'est la seule raison qui explique l'écart entre la moyenne des temps de travaux des chefs d'exploitation et celle de leurs épouses (87).

Le travail familial n'exclut pas, comme il est de tradition parmi les populations de la savane, l'appel à de la main-d'œuvre extérieure à l'exploitation.

Le travail extra-familial

Un paysan invite de la main-d'œuvre extérieure quand il faut assurer dans un délai très court l'exécution d'une opération culturale demandant beaucoup de travail – (défrichage, labour des rizières ou des champs d'arachide). L'utilité économique des invitations de culture est alors évidente. Elle l'est moins quand il s'agit du dernier sarclage des mils ou des récoltes et battages qui ne présentent nullement le caractère urgent des travaux du début de la saison agricole.

Toute séance de culture collective entraîne de la part du bénéficiaire l'obligation d'assurer la nourriture ou la boisson (bière de mil) des participants. Un exploitant est d'autant mieux considéré, l'émulation dans le travail plus grande, qu'il offre à la fois de la bière de mil et de la nourriture en abondance. Mais seuls, les chefs d'exploitation les plus aisés peuvent assumer ces obligations et inviter des travailleurs à venir cultiver leurs champs.

Il en résulte pour les plus défavorisés un double déficit en temps de travaux. Dans l'obligation morale de répondre à l'invitation de culture (*kô-pusem*) ils abandonnent, temporairement, il est vrai, leurs propres champs ; dans l'impossibilité économique d'en organiser à leur tour, ils n'obtiennent pas le « remboursement » des heures de travail perdues. Il y a en quelque sorte, une certaine injustice dans le principe de la culture-invitation telle qu'elle se pratique à Zaongho. Elle explique, dans une certaine mesure, l'inégalité des superficies cultivées par exploitation (cf. tableau : classement des moyennes de superficies cultivées par travailleur et par exploitation, page 58).

Les travaux collectifs peuvent être organisés sous différentes formes. Cependant, aucune ne présente le caractère institutionnel propre aux associations de jeunes ou groupes d'âge souvent décrits à propos des populations ouest-africaines.

En dehors de l'entraide mutuelle, assez rare, entre exploitants, en fin de saison agricole ou pour la vente des mangues, chacun des types de groupement des forces de travail relève de la culture-invitation simple. Les villageois distinguent cependant plusieurs types, en fonction de l'heure à laquelle débute les séances et de leur durée :

- *Yakin-soalgha* débute de bonne heure le matin et s'achève bien avant midi
- *Kô-n'soncé* (de *kô* : cultiver et de *soncé* : discuter) peut durer du matin au soir

(87) Néanmoins, la moyenne de temps de travaux des épouses de chef d'exploitation est assez élevée : 710 heures (88 jours de 8 heures) dont 614 sur les champs familiaux et 96 sur les champs personnels, alors que la moyenne correspondante des maris est de 913 heures (114 jours de 8 heures). Convertir les heures de travail en journées de 8 heures est quelque peu artificiel. Cependant, il s'agit d'un artifice commode, habituellement utilisé dans les enquêtes « emploi du temps » pour la compréhension immédiate des temps de travaux.

– *Zabré-kobo* (de *zabré* : soir et *kobo* : culture) commence dans la soirée vers 15 heures et se poursuit jusqu'à la nuit tombante.

Enfin, un dernier type d'invitation, assez rare, baptisé *ko-lingkom* (culture surprise), est organisé au profit d'un exploitant par un gendre ou par un « prétendant » d'une de ses filles.

A ces différents types de culture collective, participent un nombre relativement modeste de travailleurs (15 à 25), recrutés dans le voisinage immédiat. Seuls les grands chefs politiques, possédant une solide assise économique, peuvent se permettre d'inviter plus d'une centaine de travailleurs, encouragés par plusieurs tambourinaires.

Notons enfin que les villageois n'ont jamais fait appel à de la main-d'œuvre rémunérée.

3. LES SUPERFICIES CULTIVÉES PAR EXPLOITATION

En 1967, 159 ha ont été cultivés à Zaongho. Cela représente en moyenne 3,38 ha par exploitation, 1,02 ha par actif et 0,50 ha par habitant.

Ces moyennes recouvrent des réalités fort différentes d'une unité de production à l'autre. Les superficies cultivées par travailleur, l'importance relative de chacune des cultures varient en effet dans des proportions considérables.

*Les superficies cultivées par travailleur et par exploitation
Classement des moyennes des superficies cultivées par travailleur et par exploitation*

	N° d'ordre	Superficie en ares	Nbre de travailleurs		N° d'ordre	Superficies en ares	Nbre de travailleurs
1 ^{er} QUINTILE	1	38	1	3 ^e QUINTILE	24	95	3
	2	48	1		25	96	2
	3	50	2		26	98	2
	4	53	3		27	100	5
	5	56	4		28	102	3
	6	61	4				
	7	61	2		29	102	4
	8	61	2		30	104	5
	9	63	2		31	105	3
2 ^e QUINTILE	10	63	3	4 ^e QUINTILE	32	106	2
	11	65	1		33	110	2
	12	67	2		34	111	4
	13	68	2		35	112	5
	14	70	2		36	118	3
	15	72	3		37	121	2
	16	72	3		38	121	2
	17	76	2				
	18	78	12		39	123	3
	19	79	2		40	128	2
3 ^e QUINTILE				41	134	6	
				42	134	3	
				43	135	10	
				44	143	2	
				45	146	5	
				46	156	6	
				47	165	6	
Médiane	23	88	2				

Les moyennes des superficies cultivées par travailleur et par exploitation se distribuent dans un intervalle de 128 ares, soit une variation du simple au quadruple entre les valeurs extrêmes (38 et 165 ares). Ces écarts sont très importants et le fait que 30 observations sur 47 se situent dans un intervalle de 30 ares de part et d'autre de la médiane (88 ares), n'atténue que partiellement l'impression d'inégalités très grandes entre les superficies cultivées par actif.

L'analyse des valeurs extrêmes, celles du premier et du cinquième quintile révèle les causes de ce manque d'homogénéité.

Il faut d'abord remarquer qu'il n'existe pas de corrélation évidente entre les superficies cultivées et le nombre d'actifs qui composent une exploitation. Certes, cinq unités de production du dernier quintile comptent un nombre de travailleurs supérieur à la moyenne, mais deux exploitations à deux travailleurs y figurent aussi. De même, trois exploitations à douze et quatre actifs prennent place respectivement dans le deuxième quintile (valeurs faibles) et dans le premier quintile (valeurs très faibles).

La faiblesse des valeurs du premier quintile est le plus souvent due à une déficience momentanée ou permanente d'un ou de plusieurs actifs. C'est ainsi que les chefs des exploitations 1, 2 et 3 sont des veuves âgées ; le chef de famille 4 est atteint d'un début d'éléphantiasis ; deux des membres de l'exploitation 5 sont âgés de près de 60 ans.

Le manque d'ardeur au travail constitue l'explication la plus évidente à la faiblesse des superficies cultivées dans les exploitations 6 et 9. Cependant cette dernière, tout comme l'exploitation 8 ne dispose pas de terres à proximité de l'enclos familial (88). Elles sont dans l'impossibilité de cultiver du sorgho rouge et aucune compensation n'est relevée sur les autres cultures.

Enfin des préoccupations sociales ou familiales peuvent aussi contribuer à limiter les superficies cultivées. A titre d'exemple, le chef de la famille 10 n'a pu travailler de façon assidue, car il a consacré beaucoup de temps à la recherche d'une épouse enfuie du domicile conjugal.

Il s'avère plus difficile d'expliquer le caractère élevé des valeurs du cinquième quintile. Cependant, deux facteurs jouent un rôle prépondérant : les possibilités financières et la structure de l'espace cultivé.

La plupart des chefs d'exploitation du dernier quintile disposent de revenus monétaires élevés par rapport à la moyenne villageoise. Leurs ressources proviennent, soit de l'exercice d'une activité commerciale (pour cinq d'entre eux), soit de la vente de productions agricoles. Ces exploitants sont à même d'assumer les obligations alimentaires afférentes aux séances de culture collectives. Chaque année, ils invitent, trois à quatre fois, de la main-d'œuvre extérieure. Le chef d'exploitation 39 a pour sa part bénéficié de cinq séances collectives, consacrées au riz et à l'arachide. Il est évident qu'une telle pratique permet d'accroître les superficies cultivées.

Celles-ci dépendent aussi de l'importance relative de chacune des cultures dans l'exploitation. Le riz et le manioc sont beaucoup plus exigeants en temps de travaux que le petit mil. De fait, à l'exception des exploitations 39 et 40, le pourcentage de petit mil dans les unités de production du cinquième quintile est très nettement supérieur à la moyenne de Zaongho (41 %). En contrepartie, le riz et le manioc n'occupent que de faibles superficies dans ces mêmes exploitations. A cet égard, l'exemple des valeurs 45, 46 et 47 est tout à fait concluant. Dans ces trois unités de production, les pourcentages de petit mil sont respectivement de 71 %, 87 % et 53 % ; ceux du riz : 7 %, 6 % et 11 % (Moyenne de Zaongho : 18 %). De plus, aucune de ces trois exploitations ne cultive du manioc.

Le manque d'homogénéité des superficies cultivées par travailleur et par exploitation dépend de l'action complexe de nombreux facteurs. Certains sont d'ordre humain : âge, sexe, capacités physiques, ardeur et assiduité au travail de l'ensemble des actifs. D'autres sont d'ordre agricole ou économique : facilités d'obtention de terres pour chaque type de production, option entre les cultures vivrières et les cultures de rente plus exigeantes en temps de travaux, possibilités d'inviter à plusieurs reprises de la main-d'œuvre extérieure. Enfin il faut souligner qu'aucune exploitation, dont le chef possède un statut social prééminent dans la société villageoise (chefs de village ou de segment de lignage), ne figure dans le cinquième quintile.

Le statut social et surtout l'appartenance lignagère des exploitants permettent d'expliquer l'importance relative de chacune des cultures dans les exploitations.

Distribution des superficies cultivées par nature de culture selon les exploitations

Distribution du maïs en pourcentage des superficies cultivées par exploitation (cf. tabl. 3, en annexe)

La distribution des pourcentages de maïs, par unité de production, est assez homogène. Le maïs est, en effet, de toutes les cultures, celle dont les superficies varient le moins d'une exploitation à l'autre.

(88) Ces chefs d'enclos ont construit sur des terrains qui leur ont été prêtés. Les propriétaires ne leur ont accordé que le strict minimum (emplacement de la construction et petit *kamanga*).

Six exploitants ne cultivent pas de maïs. Trois d'entre eux, bien que chefs d'exploitation ne sont pas chefs de famille et n'ont pas obtenu le droit de cultiver pour leur propre compte une partie du kamanga familial. Les trois autres ont construit récemment leur enclos et, de ce fait, les terres proches ne sont pas encore suffisamment fumées pour être ensemencées en maïs.

34 exploitations sur 47 ont un pourcentage de maïs compris entre 1 et 4 %. Cette homogénéité se retrouve à l'échelon des groupes lignagers. La place faite au maïs dans chacun de ces derniers est très voisine de la moyenne villageoise : 3 % (POUYA et NARE : 3 %, DAMIBA : 2 %).

Enfin, les pourcentages supérieurs à 5 % (sept exploitations) sont liés à la faiblesse du total cultivé dans ces exploitations.

Distribution du sorgho et du petit mil en pourcentage des superficies cultivée par exploitation (cf. tabl. 4 et 5, en annexe)

La part du petit mil et celle du sorgho rouge varient selon les exploitations, mais, d'un groupe lignager à un autre, l'on note des similitudes de comportement qui ne doivent rien au hasard.

Les DAMIBA occupent les valeurs les plus faibles (premier et deuxième quintile), dans la distribution des pourcentages de superficies cultivées en sorgho, par exploitation. Par contre, ils se trouvent groupés dans les quatrième et cinquième quintile, dans la distribution correspondante des superficies en petit mil.

Les POUYA se classent dans un ordre inverse : dans les valeurs élevées pour le sorgho, dans les valeurs faibles pour le petit mil.

Les exploitations du lignage NARE, sises à *Zaongho*, occupent une position analogue à celle des POUYA. Celles de Dabossé sont en position moyenne sur les deux tableaux.

Ces classements s'expliquent par référence au système foncier et à l'organisation de l'espace cultivé. Les DAMIBA de *Zaongho*, et une partie de ceux de Paspanga, ont établi leurs habitations sur des terres empruntées. Ils ont, certes, obtenu le droit de cultiver l'espace environnant, mais l'étendue octroyée ne leur permet pas d'emblaver en sorgho des superficies correspondant à leurs possibilités. D'où une nécessaire compensation par l'accroissement des superficies cultivées en petit mil, sur des champs plus éloignés (89).

Il en va différemment pour les POUYA et les NARE. Installés sur des terres qui leur appartiennent, ou dont ils ont l'usage depuis très longtemps, ils ne connaissent pas de limitation de cette sorte. La seule

TABLEAU III
*Superficies cultivées au sein des lignages Nare et Damiba
suivant la localisation géographique des exploitants
- en valeur absolue (S, en ares)
- en % de l'ensemble des superficies cultivées par groupement géographique*

Culture	S				%			
	DAMIBA		NARE		DAMIBA		NARE	
	Paspanga	Zaongho	Zaongho	Dabossé	Paspanga	Zaongho	Zaongho	Dabossé
Maïs	97	24	31	101	2	3	4	2
Sorghos	1 086	163	282	741	23	22	33	19
Petit mil	2 479	355	235	1 804	52	48	28	46
Riz	472	144	170	817	10	19	20	21
Manioc	95	48	13	76	2	6	1	2
Arachides	457	12	100	336	10	2	12	9
Pois de terre	38	3	15	5	1	-	2	-
Divers	1	-	2	25	-	-	-	1
Total	4 725	749	848	3 905	100	100	100	100

(89) Cf. fig. 15 et commentaire pp. 62, 63

contrainte que l'on puisse noter concerne les NARE de Dabossé. Elle tient à la structure groupée de l'habitat qui limite, bien plus que l'habitat dispersé, l'extension du sorgho rouge à un espace restreint entourant l'unité résidentielle.

C'est ce qui explique que la part du petit mil dans les exploitations de Dabossé (46 %), et celle du sorgho (19 %), soit l'une légèrement plus forte, l'autre légèrement plus faible que les moyennes correspondantes à l'échelon du terroir (respectivement 41 % et 23 %) (90). Quant à la faiblesse relative du pourcentage du petit mil dans les exploitations POUYA (27 %), elle s'explique aussi indirectement par l'importance des cultures de rente : riz et manioc.

Distribution des superficies cultivées en riz et manioc (cf. tabl. 6 en annexe)

Les rizières représentent 23 % des superficies cultivées par les POUYA, 21 % des superficies cultivées par les NARE, et seulement 11 % des superficies cultivées par les DAMIBA (cf. tabl. IV). Le manioc tient également une place nettement plus importante dans les exploitations du groupe POUYA.

Dans huit d'entre elles, le pourcentage de manioc, par rapport à la superficie des champs familiaux, dépasse 11 % (cf. tabl. 7, en annexe).

A la lecture du tableau, il apparaît que la suprématie des POUYA, en matière de productions de bas-fonds, résulte d'un phénomène d'ensemble touchant la majorité de leurs unités de production. Celles-ci occupent en effet neuf des douze valeurs les plus fortes au classement des exploitations selon le pourcentage des superficies cultivées en riz et manioc dans chacune d'entre elles. 43 % des rizières, 64 % des plantations de manioc de l'ensemble du village, appartiennent aux POUYA, alors qu'ils ne représentent que 29 % de la population.

Cette suprématie des POUYA est héritée d'un système foncier qui les avantage par rapport aux autres groupes lignagers. Ils ont, en effet, le contrôle de la majorité des terres de bas-fonds. Les DAMIBA sont les plus défavorisés à cet égard, d'où la faible étendue de leurs rizières et de leurs plantations de manioc.

II. LE RÉGIME FONCIER

REMARQUE

L'étude du régime foncier s'est révélée assez ardue sur le terrain. Les Mossi, disent les villageois, n'aiment guère parler de limites foncières, de crainte de « s'attirer des ennuis ». Nous pensons que les difficultés que nous avons rencontrées sont révélatrices d'un équilibre complexe et fragile, provisoirement admis par tous, mais qui ne saurait, aux yeux des paysans, recevoir la consécration officielle d'un acte écrit. Les renseignements parfois contradictoires obtenus de la part de lignages différents nous ont contraint à privilégier les aspects pratiques du fonctionnement du système foncier et à laisser dans l'ombre ses fondements théoriques.

1. COMMENTAIRE DE LA CARTE : « ZAONGHO - USAGE DU SOL » (91)

Cette carte révèle en premier lieu l'interpénétration fréquente des domaines d'utilisation propres à chaque lignage. Celle-ci est particulièrement nette sur l'aire habitée de Zaongho, où viennent cultiver les membres des lignages NARE et DAMIBA résidant à Dabossé et Paspanga. A l'est de *Zaongho*, à l'emplacement de l'ancien village, tous les groupes socio-géographiques exploitent des champs contigus.

Dans la partie centrale du bas-fond, à l'ouest du terroir, les exploitants étrangers au lignage POUYA occupent les marges de l'espace cultivé. Plus au sud, les terres sont partagées entre les DAMIBA et les NARE.

(90) Cf. tableau III.

(91) Carte n° 3, hors texte.

A Paspanga, la situation est plus complexe. DAMIBA et BALMA se partagent les terres, mais quatre exploitations de ces derniers, sises à Pabré, se trouvent enclavées au sein de terrains empruntés aux premiers. En revanche, 6 chefs d'exploitation DAMIBA sont installés sur des terres appropriées aux BALMA.

Enfin, quelques étrangers, pour la plupart apparentés à l'un ou l'autre des lignages cultivent quelques champs à Zaongho.

En second lieu, il convient de noter un certain déséquilibre dans la répartition géographique des droits d'usage entre les différents groupes sociaux. Alors que les champs des POUYA se regroupent en zones homogènes, les membres des autres groupes sociaux exercent des droits d'usage sur des aires beaucoup plus dispersées dans l'espace. La localisation des rizières et des plantations de manioc des NARE fournit un exemple de cette dispersion. Elles occupent cinq zones géographiquement distinctes. Les DAMIBA ne sont pas plus favorisés et en particulier ceux qui résident à *Zaongho*. Leurs champs de sorgho sont enclavés et ils doivent rechercher, aux quatre coins du terroir, pourrait-on dire, des terrains disponibles à la culture du riz, du petit mil, du manioc ou de l'arachide (92). Ce déséquilibre laisse présumer une domination foncière du lignage POUYA sur les autres groupes sociaux.

2. LES MODALITÉS DE L'USAGE ET DE L'APPROPRIATION DES TERRES

L'héritage du passé et l'évolution des droits fonciers

Zaongho fait partie du commandement du chef de Pouitenga. Le pouvoir politique, détenu par ce dernier, se fonde sur l'occupation lointaine du village par le fondateur de la chefferie mossi de Pouitenga, Naba POUYA, qui aurait, selon la légende, séjourné un an à Zaongho, avant de s'installer quelques kilomètres plus à l'ouest, à Komboubou. Plus tardivement, vers 1880, une courte phase de colonisation de Zaongho, par des membres du lignage POUYA a permis à ces derniers d'affermir leurs droits politiques et fonciers.

A l'époque de leur installation dans le village, NARE et DAMIBA avaient obtenu, à la suite de leur demande auprès du chef de Pouitenga et conformément à une coutume bien établie, l'usage de terrains de culture.

Cette autorisation n'avait pas été assortie de limites, ni dans le temps, ni dans l'espace. Chaque lignage a ainsi pu agrandir son domaine d'utilisation, au gré de ses propres besoins, et en fonction de son propre accroissement démographique. Néanmoins, NARE et DAMIBA conservaient un statut d'« étranger » et demeuraient dans une situation de dépendance politique et foncière vis-à-vis du lignage POUYA.

Selon la version de la chefferie politique, cette situation demeure inchangée : le chef de village de Zaongho peut, au nom de son lignage et sous couvert du chef de Pouitenga, prétendre au commandement du territoire du village. Cela implique une domination totale, politique et foncière, pouvant aller jusqu'au retrait des terres. En pratique, l'exécution de ce schéma théorique est toutefois impensable. La modification des droits anciens, la longue cohabitation, les liens matrimoniaux contractés entre lignages, l'interdisent totalement.

Les lignages NARE et DAMIBA gèrent, eux-mêmes, les terres qui leur ont été autrefois concédées par le chef de canton de Pouitenga. En cas de prêt de terrain, aucune obligation formelle ne leur impose d'en avertir le chef de village, à condition que l'emprunteur ne désire pas y installer son habitation. Cela équivaut à nier tout droit foncier du groupe POUYA sur leur domaine d'utilisation, tout en lui reconnaissant une certaine autorité politique sur les personnes.

Dans les faits, les droits d'usage anciens, de nature temporaire, se sont donc transformés en droits de « propriété » (93), fondés sur l'utilisation permanente des mêmes terres par un même lignage. Ce critère a été retenu pour établir la carte de l'appropriation du sol (cf. fig. 16, p. 65). Le terroir est divisé en plusieurs secteurs d'appropriation lignagère, centrés sur l'aire habitée de l'ancien village. Ce dessin reflète la distribution originelle des droits d'usage entre les groupes sociaux qui y résidaient.

(92) Cf. fig. 15. La dispersion des champs de 5 exploitations.

(93) Le terme propriété est mis entre guillemets, parce qu'il ne correspond pas exactement à la définition que nous lui donnons en pays occidentaux impliquant par exemple la possibilité de vente et de location contre numéraire.

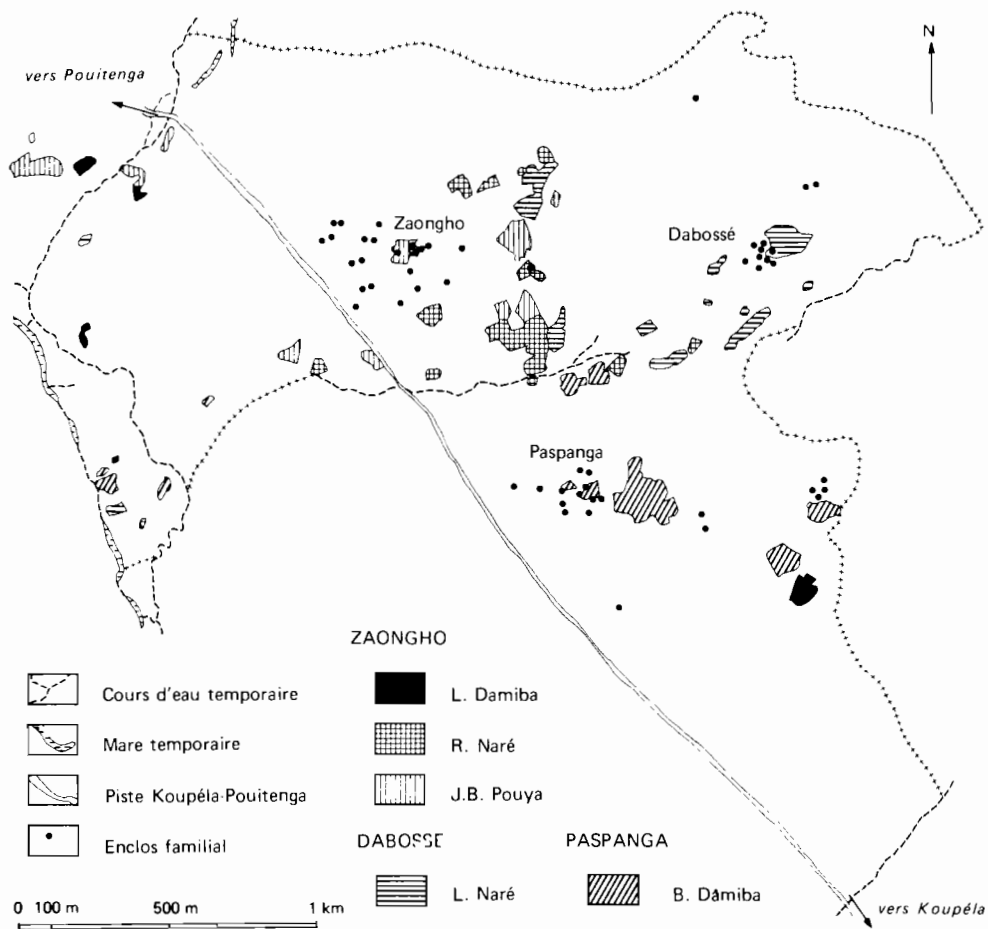


Fig. 15 – Zaongho 1967. La dispersion des champs de cinq exploitations.

Le passage des droits d'usage en droits de « propriété » a été certes, certes, facilité par la dispersion géographique des groupes sociaux, motivée en partie par un désir d'autonomie foncière. Un fait précis illustre cette affirmation. L'utilisation des terres de l'aire habitée de Paspanga faisait l'objet de conflits permanents entre les DAMIBA et les BALMA. Ils ont eu recours à la juridiction du chef de province de Koupéla, afin de mettre un terme à cette situation et consacrer officiellement leurs droits de possession. Une limite précise a été instituée, entre les deux domaines lignagers, sans consultation du chef de Pouitenga ou du chef de Zaongho, pourtant directement concernés si les droits fonciers primitifs avaient été appliqués à la lettre.

Aujourd'hui, l'exercice des droits de « propriété » sur le sol tend de plus en plus à revêtir une forme individuelle. Autrefois, un aîné conservait un droit de contrôle sur la gestion des terres qu'il attribuait à ses cadets à la suite d'un héritage. Or, actuellement, si un cadet prend conseil auprès de son aîné ou de son chef de lignage lors d'un prêt de terrain, c'est plus en vertu d'une obligation morale ou d'une recherche de garanties (en cas de litige) que d'une nécessité formelle.

Les problèmes fonciers

Selon la définition du droit de « propriété » que nous avons adoptée, les POUYA possèdent 37 % des superficies du terroir, les NARE 33 % et les DAMIBA 30 %. Cette distribution correspond sensiblement à la

TABLEAU IV
Superficies cultivées par nature de culture et par lignage
 – En valeur absolue (S en ares)
 – en % des superficies totales cultivées par lignage (% N° 1)
 – en % de l'ensemble des superficies cultivées par nature de culture à Zaongho (% N° 2)

Culture	S					% N° 1					% N° 2			
	Zaongho	Pouya	Damiba	Naré	Peul	Zaongho	Pouya	Damiba	Naré	Peul	Pouya	Damiba	Naré	Peul
Maïs	431	143	121	132	35	3	3	2	3	11	33	28	31	8
Sorgho	3 740	1 378	1 249	1 023	90	23	26	23	21	28	37	34	27	2
Petit mil	6 504	1 448	2 834	2 039	183	41	27	52	43	58	22	44	31	3
Riz	2 818	1 207	616	987	8	18	23	11	21	3	43	22	35	–
Manioc	646	414	143	89	–	4	8	3	2	–	64	22	14	–
Arachides	1 634	729	469	436	–	10	12	8	9	–	44	29	27	–
Pois de terre	67	6	41	20	–	0,5	–	–	–	–	10	61	29	–
Divers	50	22	1	27	–	0,5	1	1	1	–	43	3	54	–
Total	15 890	5 347	5 474	4 753	316	100	100	100	100	100	34	34	30	2

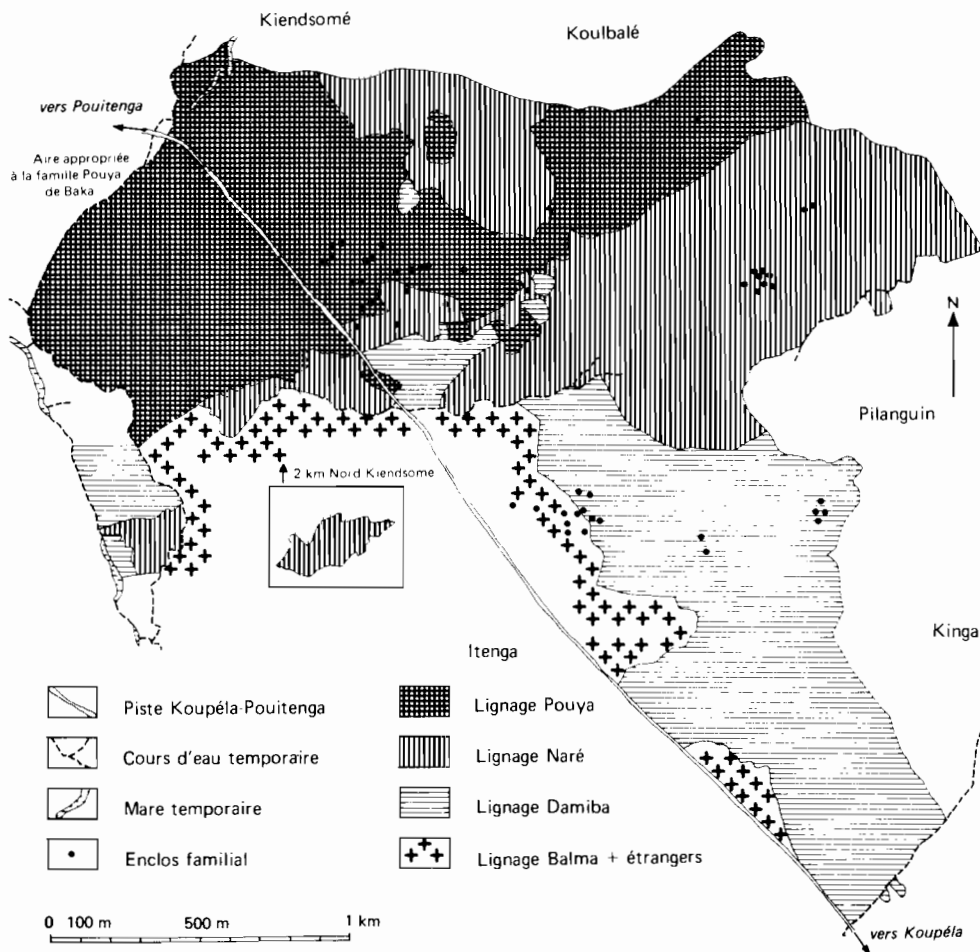


Fig. 16 – Zaongho. Appropriation des terres.

proportion de chacun des groupes sociaux au sein de l'effectif villageois (POUYA : 29 % – NARE : 30 % – DAMIBA : 37 %).

Cependant, de profondes inégalités apparaissent si l'on considère la répartition géographique des droits de « propriété » selon les zones agraires. Les POUYA possèdent, en effet, la majorité des terres de bas-fonds. Sur celles-ci, toute délégation de droit d'usage pour l'établissement d'un jardin, d'une rizière, d'une plantation de manioc, est soumise au chef de village. Celui-ci peut exercer un droit de reprise s'il désire cultiver lui-même la parcelle prêtée. Le droit d'usage, pour un exploitant étranger au lignage POUYA, se limite au droit de culture et exclut la possibilité de planter des arbres fruitiers.

Une telle rigueur, dans le fonctionnement du système foncier, sur cette partie du terroir, défavorise assurément les exploitants de lignages NARE et DAMIBA pour toutes les productions de bas-fonds (légumes, arbres fruitiers, riz, manioc). Les disparités que nous avons constatées dans l'étude des superficies cultivées par exploitation excluent le fait du hasard. Valorisées plus tardivement que les terres du plateau, les terres de bas-fonds sont restées à l'écart de l'évolution générale vers une plus grande autonomie foncière des lignages. Au contraire, les POUYA ont su tirer profit de leurs pouvoirs politiques pour s'approprier les terres de bas-fonds. Ils sont maintenant très jaloux de leurs droits fonciers sur cette partie du terroir. Ils accordent rarement des prêts de terrain à des personnes étrangères au lignage, préférant se réserver l'exploitation future des terres encore incultes.

TABLEAU V
Provenance et montant des recettes des chefs d'exploitation

		Montant en francs CFA									% du total des recettes								
		1	2	3	4	5	6	7	8	Ensemble moins 6	1	2	3	4	5	6	7	8	Ensemble moins 6
Production	Riz	8 970	6 500	3 210	1 300	4 820	2 150	1 500	3 410	29 770	29	18	36	13	90	2	20	48	28
Agricoles	Manioc	2 640	13 760	530	-	-	-	-	220	17 150	9	37	6	-	-	-	-	3	16
	Légumes	1 860	820	1 960	-	520	80	1 210	950	7 320	6	2	2	-	10	-	17	13	7
	Fruits	7 160	15 700	1 780	5 420	-	-	2 620	560	33 270	23	43	20	54	-	-	36	8	31
										87 510									
Vente d'animaux		2 500	-	1 500	3 250	-	-	450	100	7 800	8	-	16	32	-	-	6	2	7
Activité Artisanale		-	-	-	-	-	101 250	950	-	950	-	-	-	-	-	98	13	-	1
Dons		7 000	-	-	-	-	-	-	1 850	8 850	23	-	-	-	-	-	-	26	8
Divers		700	-	-	80	-	-	600	-	1 380	2	-	-	1	-	-	8	-	2
Total		30 830	36 840	8 980	10 080	5 340	103 480	7 330	7 090	106 490	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Ce fait est à l'origine de leur suprématie en matière de productions de bas-fonds : ils cultivent à eux seuls 43 % des rizières et 64 % des plantations de manioc ; la quasi totalité des vergers leur appartient (cf. tabl. IV).

Il en résulte de très grandes inégalités dans les revenus monétaires provenant de l'agriculture, comme nous pouvons en juger d'après l'étude de la production et des budgets familiaux.

III. LA PRODUCTION

I. LA PRODUCTION THÉORIQUE DE MIL ET DE RIZ POUR UNE EXPLOITATION MOYENNE

Afin d'avoir une idée des tonnages récoltés, nous avons considéré le cas, théorique, d'une exploitation moyenne. Ses caractéristiques (nombre d'actifs, superficies exploitées, structure de l'espace cultivé) représentent les moyennes villageoises (94).

Superficies cultivées et production de l'exploitation moyenne

	S en ares	% de la superficie	Rendement en kg	Production en quintaux
Petit mil	138,34	41	400	553
Sorgho	79,50	23	750	596
Riz	60,00	18	1 900	1 140
Arachides	34,74	10	—	—
Mais	9,05	3	—	—
Manioc	13,72	4	—	—
Divers	2,35	—	—	—
Total	337,70	—	—	—

Il apparaît, à la lecture de ce tableau, que la production du riz est équivalente à celle des mils. Si toute la production de mil était consommée sous forme de saghbo (gâteau de mil), chaque membre d'une exploitation disposerait de 164 kg l'année, soit d'une ration journalière de 449 grammes.

Mais une part de la production de sorgho sert à la fabrication de la bière de mil, excluant de ce fait toute possibilité de commercialiser une partie de la récolte. Au contraire, le paysan est contraint d'en acheter. Il convient donc de préciser, par l'analyse des résultats de l'enquête-budget (95), quelles sont les ressources financières et quelle est la destination de chacune des récoltes.

(94) La production des trois principales cultures a été obtenue en leur affectant un rendement moyen, calculé à partir de sept mesures pour chacune d'entre elles. Les chiffres avancés sont certes sujets à caution en raison du nombre peu élevé de mesures et du caractère imprécis de la méthode utilisée. Nous pensons que les rendements ont été ainsi surévalués mais nous tenons pour très proche de la réalité la relation entre les productions de riz, de petit mil et de sorgho.

(95) Elle a été menée conjointement à l'enquête « temps de travaux » sur les mêmes exploitations. Du fait qu'aucun moyen de contrôle strict ne pouvait être exercé sur les déclarations des paysans, ses résultats souffrent d'une certaine incertitude quant à leur validité. Néanmoins, nous pensons que, dans la majorité des exploitations, elle a été très bonne compte tenu de la durée de l'enquête et de la nature des questions posées.

TABLEAU VI
Dépenses des chefs d'exploitations

	Valeur en francs CFA par exploitation									% par exploitation								
	1	2	3	4	5	6	7	8	Ensemble moins 6	1	2	3	4	5	6	7	8	Ensemble moins 6
Mil	3 250	80	760	1 670	2 550	1 420	500	430	9 200	12	0,50	10	55	33	2	5,0	6	11
Bière de mil	6 620	7 550	760	370	1 690	4 330	1 650	1 880	20 520	24	34	10	12	22	5	17	29	24
Viande	2 340	4 820	320	330	490	1 260	300	1 420	10 020	8	22	4	11	6	1,40	3,0	22	12
Noix de cola	380	210	140	290	170	680	-	130	1 320	1	1	2	9,5	2	0,5	-	2,0	1,5
Tabac	40	240	1 770	290	60	-	-	460	2 860	-	-	24	9,5	1	-	-	7,0	3
Bicyclette	830	390	-	-	-	420	4 500	-	5 720	3,00	2	-	-	-	0,5	46	-	7
Outillage Agricole	890	390	-	-	190	-	-	-	1 380	3	1,50	-	-	2	-	-	-	1,5
Labour	1 300	1 300	-	-	-	-	-	-	2 600	5	6	-	-	-	-	-	-	3
Vêtements	500	4 610	1 000	-	1 080	-	1 290	730	9 210	2	20	14	-	14	-	13	11	11
Confection	-	-	-	-	-	71 450	-	-	-	-	-	-	-	-	79	-	-	-
Impôts	9 950	750	2 250	-	1 500	9 050	1 300	1 300	17 050	36	3	31	-	19	10	13	20	20
Divers	1 760	2 070	370	90	80	1 600	340	250	4 960	6	9	5	3	1	2	3	3	6
	27 860	22 320	7 330	3 040	7 810	90 210	9 880	6 600	84 840	100	100	100	100	100	100	100	100	100

2. LES BUDGETS FAMILIAUX

Les recettes (96)

Les recettes proviennent de quatre opérations de nature différente. Elles peuvent résulter, soit de la vente d'une production végétale ou animale de l'exploitation, soit de l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale, soit d'un cadeau en espèces effectué par un membre de la famille absent du village. Sauf exception, les rentrées du premier type sont les plus importantes.

L'essentiel des ressources monétaires d'un chef d'exploitation provient de la vente des productions de bas-fonds (82 % des recettes de l'ensemble des exploitations enquêtées – moins l'exploitation 6 –) (97).

Dans quatre exploitations sur huit, la vente du riz procure la part la plus importante des rentrées d'argent. Dans la plupart des huit exploitations, la quantité vendue ne correspond qu'à la moitié de la récolte. Le chef de l'exploitation 3 a conservé dans ses greniers les cinq/sixièmes de sa récolte. Les villageois gardent en effet, en réserve, une partie de leur production, en prévision de difficultés financières éventuelles, mais aussi pour la satisfaction des besoins alimentaires. Le riz, autrefois consommé une ou deux fois dans l'année, lors des grandes fêtes traditionnelles, ou du passage d'un hôte de marque, fait maintenant partie des habitudes alimentaires. Dans les exploitations les plus aisées, il constitue la nourriture habituelle des jours de fêtes et des dimanches. Sa consommation s'accompagne souvent d'un plat de viande, conservant ainsi son caractère de « plat de luxe ».

Dans trois exploitations sur huit, la vente des fruits (presque exclusivement des mangues) assure la part la plus grande des recettes. (31 % du total des recettes pour les sept exploitations considérées). La vente des productions potagères est d'une importance beaucoup plus faible (7 % du total). Cependant, en 1967, les rentrées d'argent, issues de l'activité maraîchère, ont été anormalement basses (crue qui a dévasté les jardins au mois de mars). En année moyenne, les villageois estiment que leur jardin leur rapporte de 3 à 6 000 F CFA.

L'apport monétaire provenant de la vente du manioc est surtout élevé dans l'exploitation 3 (37 % des revenus monétaires du chef d'exploitation). Le manioc est de toutes les cultures celle qui a procuré le meilleur rendement financier à l'hectare en 1967 (98).

Les chefs d'exploitation ont vendu du petit bétail (moutons ou chèvres) mais la rentrée d'argent correspondante n'est guère élevée (respectivement 8 %, 16 %, 32 % et 7 % des recettes des exploitations 1, 3, 4 et 7).

Deux chefs de famille ont bénéficié d'un cadeau d'argent de la part d'un parent émigré en Côte d'Ivoire. L'apport financier en résultant est loin d'être négligeable, puisqu'il représente 22 % et 26 % de leurs revenus monétaires (7 000 F CFA pour 1 et 1 850 F CFA pour 8).

Le montant des rentrées d'argent varie d'une exploitation à l'autre, indépendamment du nombre de travailleurs. La moyenne est de 15 200 F CFA par exploitation. Les trois exploitants du lignage POUYA disposent des revenus d'origine agricole les plus élevés : 40 % des recettes du riz, 85 % de celles des fruits, 95 % de celles du manioc. Les inégalités tiennent à la structure de l'espace exploité. Nous avons vu que celle-ci dépendait directement de la répartition géographique des droits fonciers.

L'examen de la provenance et du montant des ressources monétaires des femmes et des enfants des chefs d'exploitation présente moins d'intérêt. Ils ont tous leur propre budget, alimenté par la vente de la production de leurs champs personnels, le commerce du mil germé, de l'arachide et du riz de marché en

(96) Cf. tableau V : Provenance et montant des recettes des chefs d'exploitation, p. 66.

(97) Nous avons jugé utile d'exclure l'exploitation 6 dans le calcul des recettes et dépenses moyennes des exploitations enquêtées. Le chef de famille exerce, en effet, la profession de tailleur. En hivernage, il y consacre autant de temps qu'aux activités agricoles. Le taux élevé de ses recettes (vente d'habits) et de ses dépenses (achat de tissus) en fait un cas particulier parmi les enquêtés.

(98) C'est du moins ce qu'il ressort du calcul du rendement financier de la plantation du chef de l'exploitation 2. La superficie est de 47,20 ares. Elle lui a rapporté 13 760 F CFA. Si toute la production avait été vendue, il en aurait obtenu 17 000 F. On peut donc évaluer à près de 35 000 F CFA le produit financier de la culture d'un hectare de manioc. Pour le riz, dans l'hypothèse d'un prix de vente moyen de 16 F CFA le kilo, et d'un rendement moyen de 1 900 kg/hectare, le revenu brut à l'hectare serait de 30 000 F CFA. Les chiffres correspondants pour le sorgho et le petit mil seraient trois à cinq fois moindres.

marché, la fabrication et la vente de la bière de mil, la vente au détail des cigarettes et des noix de cola. De l'exercice de ces activités, surtout pratiquées en saison sèche, il ne reste le plus souvent que de maigres bénéfices dont ils ont le libre usage.

Les dépenses (cf. tabl. VI)

Le tableau des dépenses fait apparaître que tous les chefs de famille enquêtés doivent rechercher, en dehors de leur exploitation, un complément vivrier. 11 % du total des dépenses des chefs d'exploitation sont en effet consacrés à l'achat de mil et 12 % à l'achat de viande. La dépense de mil représente une acquisition de 100 à 150 kg soit environ 13 % de la production d'une exploitation moyenne. Cette proportion, qui n'a rien de catastrophique, pourrait-on dire, est habituellement plus élevée. Il faut en effet considérer que la production vivrière, en 1967, a été jugée supérieure à celle des années normales par les villageois.

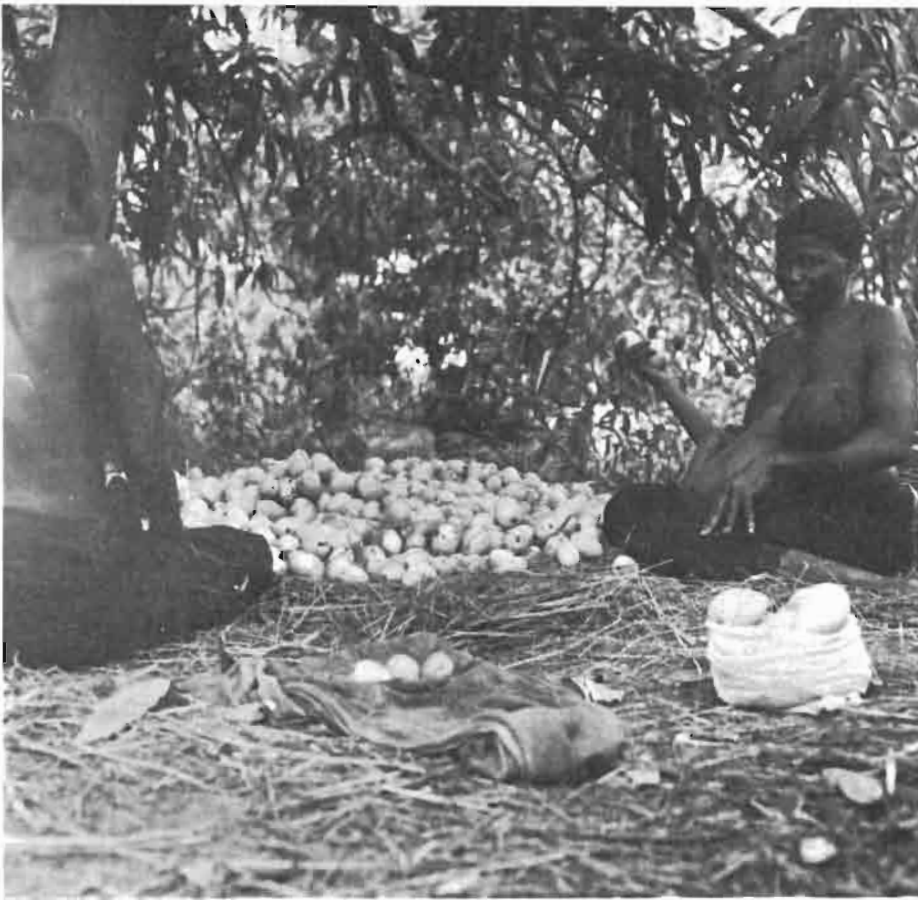
Le pourcentage des dépenses consacrées à la bière de mil a de quoi étonner : 24 % des dépenses de l'ensemble des exploitations (moins N° 6). Ce pourcentage est nettement plus élevé que celui des dépenses vivrières. Il faut cependant remarquer, que dans les exploitations 1 et 2 (6 620 F CFA et 9 550 F CFA), les dépenses en bières de mil recouvrent en partie des investissements que l'on peut qualifier de « sociaux » et de « productifs ». Leur volume élevé s'explique, en effet, par d'importants achats occasionnés par la célébration d'une cérémonie (mariage, baptême) ou l'organisation de séances de culture collectives.

La part des recettes investies sur l'exploitation, sous forme d'achat ou de location de biens de production, est très faible. Seuls, les deux chefs de famille ayant les revenus les plus élevés ont pu se procurer les services d'un « entrepreneur agricole » et louer un attelage pour labourer une partie de leurs rizières. Nous y voyons un signe de l'accentuation des inégalités économiques entre les exploitations, corrélative à l'introduction des cultures de rente dans le système agricole.

En conclusion de ce rapide examen des budgets familiaux, il faut souligner que l'économie villageoise se compose de deux secteurs d'un type différent auxquels peuvent être appliquée une terminologie définie par Ph. COUTY (99).

- un secteur de subsistance, la production des mils
- un secteur intermédiaire, (cultures maraîchères et fruitières, riz et manioc) dont on espère un appoint alimentaire et financier indispensables pour compenser l'insuffisance habituelle des productions vivrières.

Au terme de ces considérations, il nous reste, dans un essai d'interprétation du système agraire de Zaongho, à définir les modalités de l'organisation de l'espace dans le cadre du terroir et à l'échelon régional.



1

PLANCHE V : commercialisation des mangues
1 Le tri des mangues avant le marché.
2 Marché aux mangues à Poutenga.



2

ESSAI D'INTERPRÉTATION DU SYSTÈME AGRICOLE

I. L'ORGANISATION DE L'ESPACE

L'examen de la carte d'ensemble de la répartition des cultures (carte 1, hors texte), celui des cartes présentant chacune des cultures, révèlent deux types d'organisation de l'espace. (cf. fig. 17, 18 et 19).

Sur l'aire habitée, chaque culture occupe, sans solution de continuité, un espace grossièrement circulaire, centré sur les unités de résidence. Ce dessin est particulièrement net pour le maïs et le sorgho. Il est un peu moins apparent pour le petit mil et l'arachide, dont de nombreux champs (surtout à l'est du terroir) sont souvent enclavés au sein de zones en jachères. L'influence de l'habitat est évidente. Les possibilités de fumure domestique et animale, pratiquement le seul moyen utilisé pour la conservation de la fertilité des sols, déterminent la place de chaque culture au sein de l'espace villageois. Les cultures les plus exigeantes (maïs et sorgho) sont proches des « concessions », les cultures les moins exigeantes (petit mil et arachide) en sont plus éloignées. L'habitat crée la culture intensive pourrait-on dire. Ce fait peut s'observer lors du déplacement des enclos familiaux. Un exploitant, qui s'installe sur une zone en jachère, cultive d'abord du petit mil autour de sa demeure. Après quelques années (4 à 5 ans), il juge la fertilité suffisante et sème alors du maïs et du sorgho.

L'organisation des bas-fonds ne relève en rien du mode auréolaire. On y observe une occupation discontinue, à la mesure des possibilités culturelles et de la répartition géographique des droits d'usage de chaque groupe lignager.

Les deux zones agraires correspondent à deux entités topographiques distinctes ; leurs productions sont complémentaires. Sur le plateau, le paysan recherche l'essentiel de la production vivrière. Dans les bas-fonds, la préoccupation majeure est de se procurer des surplus commercialisables et d'obtenir ainsi un minimum de ressources monétaires indispensables à l'achat de produits vivriers, au paiement des obligations fiscales... L'étalement dans le temps des récoltes destinées à la vente montre combien le « secteur marchand » est important dans l'économie villageoise :

- 1^{er} trimestre : vente de légumes et de manioc
- avril, mai : vente de mangues
- août : vente de manioc (grosse période de vente)
- septembre : vente de goyaves
- 4^e trimestre : vente de riz.

Cependant, le dispositif d'organisation de l'espace demeure sommaire sur le plateau comme dans les bas-fonds. A la limite, on peut parler d'absence d'organisation, tant les comportements empiriques et

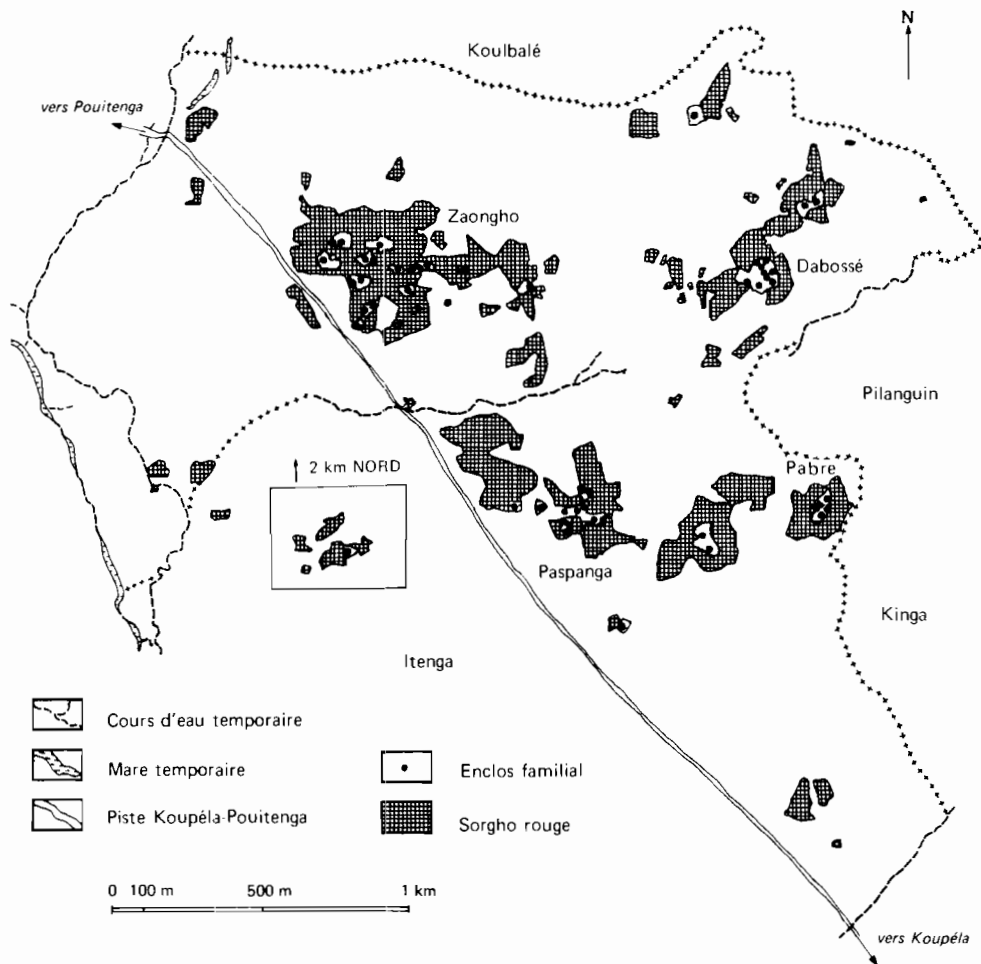


Fig. 17 – Zaongho 1967. Répartition des champs de sorgho rouge.

individuels l'emportent sur toute préoccupation communautaire d'enrichir, ou même de conserver le potentiel agronomique du terroir. De nombreux faits le prouvent : l'extrême rareté du transfert de matières fertilisantes, sous forme d'engrais verts, des jachères vers les zones cultivées, l'absence de tout aménagement anti-érosif et de tout système de rotation des cultures ou d'assolement impliquant des pratiques communautaires, la technique de l'arboriculture associée au maraîchage qui conduit à un gaspillage de terres disponibles à la riziculture. Les auroles de culture elles-mêmes ne sont nullement la marque d'une véritable organisation. Elles sont la résultante, dans l'espace, d'initiatives individuelles fondées sur l'étroite dépendance entre l'emplacement des enclos familiaux et la localisation des différentes cultures.

J.-M. KOHLER exprime le même point de vue à propos d'un terroir de l'ouest du pays mossi (Dakola) : « Or, il ne peut y avoir de véritable stratégie agraire, délibérée et collective, sans l'existence d'une communauté ; le système agraire mossi en fournit une preuve. L'organisation globale de la production y résulte moins d'une politique agraire concertée, fondée sur des options et sur une discipline communes, que de la juxtaposition de comportements particuliers déterminés par des nécessités impérieuses et générales – les contraintes pressantes du milieu naturel et humain » (100).

(100) KOHLER (J.-M.) - 1971, p. 166.

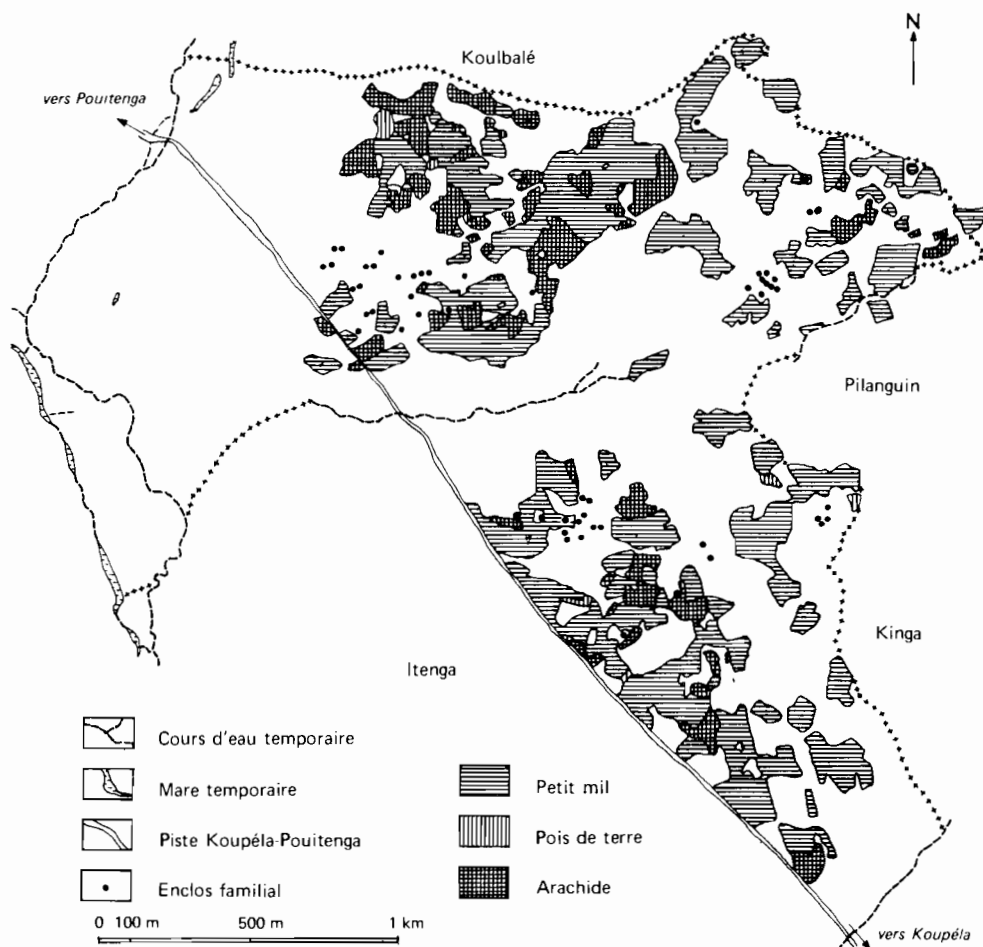


Fig. 18 – Zaongho 1967. Répartition des champs de petit mil, d'arachide et de pois de terre.

II. LES TRANSFORMATIONS DU SYSTEME AGRICOLE

1. HISTORIQUE ET MODALITÉS DES TRANSFORMATIONS

Le système ancien se fondait essentiellement sur la culture des mils (sorghos rouges, sorghos blancs, petit mil). Sans doute en raison de la pression démographique assez faible, deux types de champs se partageaient le terroir. Autour de l'ancien village, lieu unique de résidence, les villageois cultivaient en permanence, sur les mêmes terrains, du maïs et du sorgho rouge ; sur des aires plus éloignées, aujourd'hui habitées, se trouvaient des champs de petit mil, exploités de manière temporaire. Sur ces derniers, les paysans obtenaient des rendements trois à quatre fois supérieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui, affirment les anciens. Dans les bas-fonds, on cultivait un peu de sorgho associé au coton et un peu de riz.

Le fractionnement de l'habitat a été à la base de la première transformation du dessin de l'espace cultivé : l'éclatement de l'auréole unique de maïs en autant de champs qu'il existait d'enclos familiaux. En

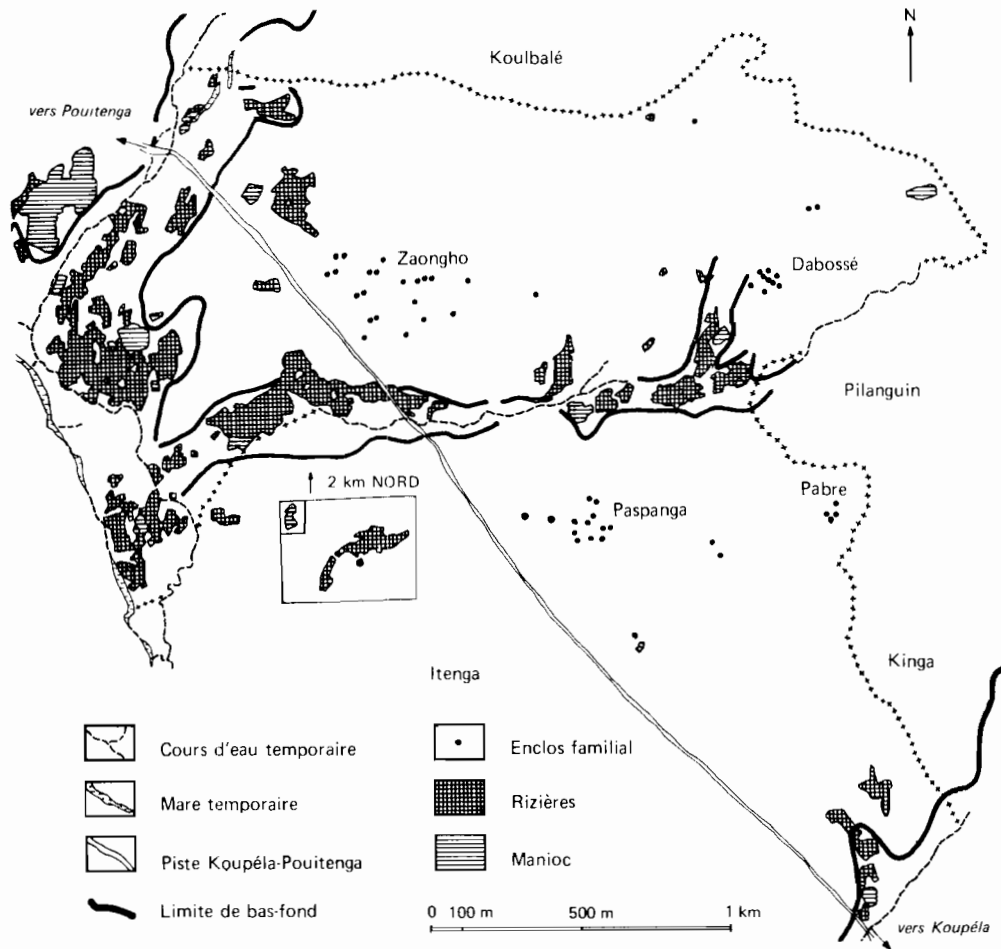


Fig. 19 – Zaongho 1967. Répartition des rizières et des champs de manioc.

effet, dans l'ancien village, comme à Dabossé aujourd'hui, l'auréole de maïs entourait des enclos très groupés. Or, l'installation de toute nouvelle habitation a entraîné, à court terme, la création d'autant d'auréoles distinctes de maïs et de sorgho. Peu à peu, celles de sorgho se sont rejointes, englobant toutes les parcelles de maïs et reconstituant ainsi le dessin ancien, d'une manière différente.

De même, les champs de petit mil et d'arachide ont formé une ceinture quasi continue autour de l'aire habitée. Les possibilités de laisser les sols en jachère se sont amenuisées. Du même coup, les rendements en ont souffert, rendant toujours très difficile la « soudure », à l'exception des années agricoles ayant bénéficié de conditions pluviométriques exceptionnellement bonnes. Dès lors, la recherche de ressources nouvelles est apparue comme une nécessité impérieuse aux yeux des villageois. C'est dans ce contexte que se situe l'introduction dans le système agricole des cultures à « haut rendement à l'hectare » : maraîchage, arboriculture, riziculture, manioc.

Les autorités coutumières locales (surtout le chef de Koupéla) ont été à l'origine de la diffusion des nouvelles cultures.

Pour le maraîchage et l'arboriculture, les chefs de canton ont imité l'exemple donné par les Pères

Blancs de la Mission de Koupéla qui cultivaient un jardin pour leurs besoins personnels. Ils ont formé une main-d'œuvre nombreuse de « serviteurs » aux nouvelles techniques de production. Ces serviteurs ont ensuite joué un rôle important dans le développement du jardinage et de l'arboriculture dans leurs villages d'origine vers 1940-1950, époque à laquelle la culture irriguée en saison sèche s'est généralisée.

C'est aussi le chef de Koupéla qui s'est trouvé à l'origine de l'introduction du manioc dans les habitudes culturelles. Vers 1933, aidé par l'administration coloniale, il s'est procuré des plants au Togo et au Ghana. Les villageois se sont approvisionnés en boutures sur ses plantations et la culture est devenue quasi générale dans tout le cercle vers 1950.

Il a également préconisé la culture du riz. Quelques expériences de culture mécanisée ont été tentées aux alentours de Koupéla et notamment à Zaongho vers 1954. Leur réussite et, sans doute, la nécessité devant laquelle se trouvaient les villageois de se procurer des ressources complémentaires, ont incité ces derniers à adopter les variétés nouvelles de riz et à leur donner dans le système agricole une place de plus en plus importante.

Cette évolution peut être mesurée en analysant la part des temps de travaux dévolus à chacune des cultures sur les champs familiaux des huit exploitations enquêtées.

Temps de travaux par culture en % des temps productifs agricoles sur les champs familiaux

	Sorgho	Petit mil	Riz	Manioc	Arachide	Maïs	Poids de terre haricots	Tabac	Total
1	24	21	35	7	6	2	2	3	100
2	19	5	55	7	8	2	4	—	100
3	52	8	25	3	6	3	2	1	100
4	36	20	35	—	—	3	4	2	100
5	21	23	53	—	1	1	1	—	100
6	35	12	24	—	14	7	3	5	100
7	25	32	33	2	—	4	4	—	100
8	19	34	46	—	—	0,50	0,50	—	100
Moyenne	33	17	35	3	5	3	3	1	100

Le résultat le plus significatif est le pourcentage des temps de travaux consacrés à la riziculture : 35 % des temps productifs globaux pour l'ensemble des huit exploitations. Dans trois exploitations, la proportion approche ou dépasse les 50 %. Il va de soi que ce chiffre traduit toute l'importance du riz dans le système agricole de Zaongho.

Il est remarquable de noter que l'évolution du système agricole a bénéficié de structures préétablies. D'une part, la diffusion des techniques de cultures nouvelles a emprunté le canal de la hiérarchie politique et sociale mossi ; d'autre part, la présence d'une infrastructure commerciale, centrée à Pouitenga, en favorisant la commercialisation des cultures de vente, en a aussi assuré le bon développement.

2. CONSÉQUENCES ET SIGNIFICATION DES TRANSFORMATIONS DU SYSTÈME AGRICOLE

La plupart des conséquences de la vague de transformations qui a ébranlé le système agricole traditionnel ont déjà été notées dans le courant de l'étude. Nous voudrions cependant en souligner les faits les plus saillants qui apparaissent à la lecture de la carte : Zaongho, l'espace cultivé en 1955 et 1967 (fig. 20).

Deux faits principaux retiennent notre attention :

- les bas-fonds étaient très peu cultivés avant 1955 ;
- de manière générale, les champs situés à la périphérie de l'aire habitée ont été abandonnés à la jachère sans que de nouvelles terres aient été défrichées en contrepartie. En effet, sur le plateau, la plupart des nouveaux champs correspondent à une mise en culture récente, par des exploitations installées sur le terroir, entre 1955

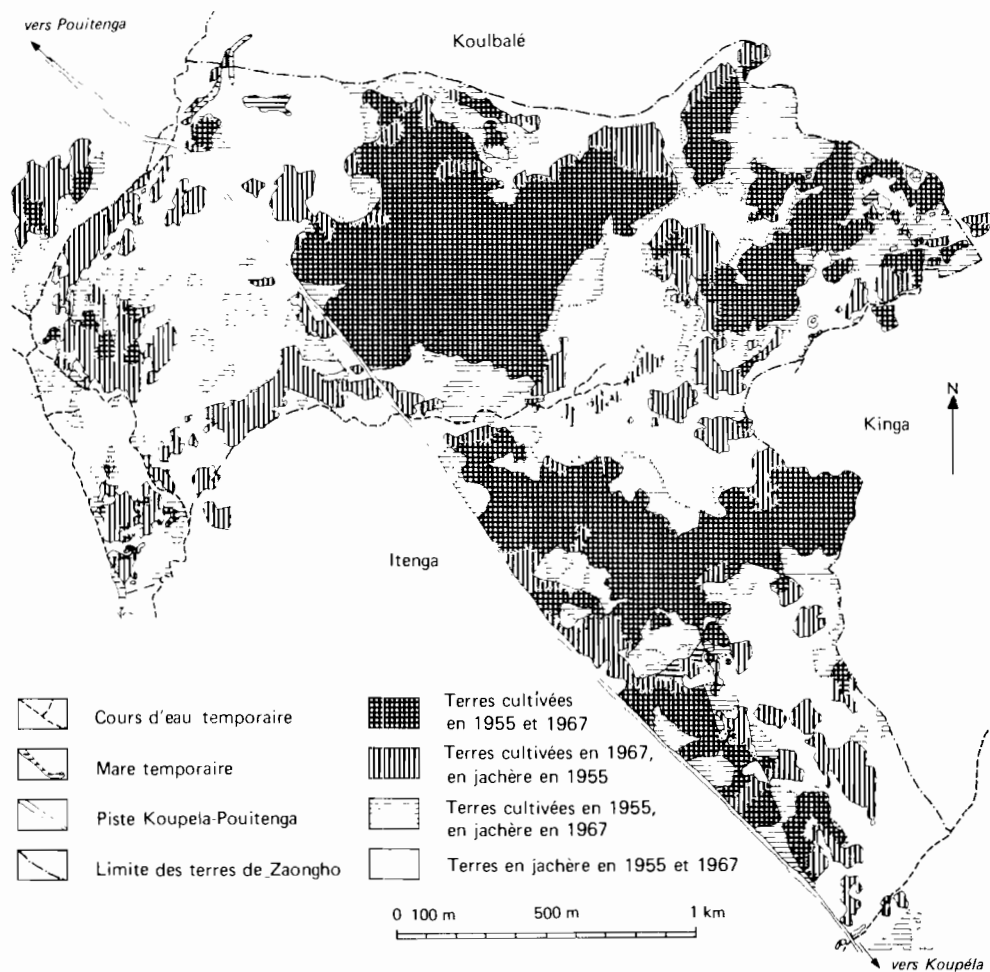


Fig. 20 - Zaongho. L'espace cultivé en 1955 et 1967. D'après le levé cadastral 1967 et l'agrandissement au 1/10 000 de la photo n° 367 du vol I.G.N. ND. 30.VI.

et 1967. Tel est le cas, notamment, à l'est de Paspanga, où l'impression de « glissement » des champs que peut donner la lecture de la carte, traduit, en fait, l'ouverture de nouveaux champs par de nouvelles unités de production.

Ces deux constatations appellent à leur tour deux remarques. Elles confirment en premier lieu le caractère sub-permanent des cultures de l'aire habitée. En second lieu, le développement du riz et du manioc s'est produit au détriment du petit mil, les marges de l'espace exploité ayant été abandonnées au profit des champs de bas-fond. Le riz étant plus exigeant en temps de travaux que le petit mil, on conçoit que le total des superficies cultivées soit resté stable de 1955 à 1967 malgré un accroissement certain de l'effectif villageois (101). Sur l'ensemble des superficies cartographiées (470 ha), 136 ha exploités en 1967 l'étaient déjà en 1955. Dans le même intervalle, 73 ha étaient abandonnés à la jachère et 74 ha mis en culture.

(101) Le nombre de migrants explique aussi en partie, la stagnation du total des superficies cultivées. 18 actifs, dans la force de l'âge étaient absents en 1967. Cela représente, virtuellement, 18 ha non cultivés du fait de leur absence.

En 1955, comme en 1967, 44 % du terroir est exploité. Ce pourcentage illustre toutes les difficultés agricoles de Zaongho. Il exprime l'absence de réserves foncières, qui aurait permis aux villageois, grâce à un cycle rationnel jachères-cultures, de maintenir la fertilité des sols, en les laissant au repos pendant de longues années. Encore, faut-il ajouter que nous ne tenons pas compte, dans ce taux, des terres érodées, épuisées, sans valeur agricole, qui, à court terme ou à tout jamais, sont inaptes à la mise en culture. Dans ces conditions, les paysans n'ont d'autre recours que le renouvellement annuel des mêmes productions aux mêmes endroits.

Permanence des cultures sur les mêmes terrains, méthodes de l'agriculture extensive : le rapprochement de ces deux constatations permet d'expliquer, pour l'essentiel, l'indigence des rendements à Zaongho et la fréquence des années difficiles.

Le système agricole actuel est le résultat d'une lente transformation des structures anciennes, liée à l'expansion démographique et à l'action efficace des autorités coutumières locales. Chacune des phases de l'évolution doit être considérée comme la manifestation d'une recherche permanente d'un nouvel équilibre hommes-espace, constamment menacée par la dégradation des sols et l'absence de terres neuves.

L'éclatement de l'habitat en plusieurs quartiers, le développement des cultures irriguées en saison sèche, l'extension des rizières et des plantations de manioc, l'évolution de l'attitude du paysan vis-à-vis de l'arbre, n'ont pas seulement modifié profondément le paysage agraire ; ils ont été aussi à la base d'une transformation des structures foncières et économiques villageoises.

La valorisation récente des bas-fonds, restés l'apanage du lignage politiquement dominant, engendre des tensions sociales et de profondes inégalités de revenus entre exploitations. Celles-ci ont été mises en évidence par l'enquête sur les budgets familiaux. Elles ne pourront manquer de s'accroître dans l'avenir. En effet, la rareté plus grande des terres de bas-fonds entraînera un contrôle foncier encore plus strict de la part du groupe « propriétaire » (102). En conséquence, les prêts de terrain seront plus difficiles à obtenir. Or, la plupart des revenus agricoles proviennent de l'utilisation des bas-fonds. Les chefs d'exploitation, privés de l'accès aux terres inondables, et sans activité secondaire rémunératrice, ne pourront, ni se procurer les ressources monétaires nécessaires à l'acquisition de biens modernes de production (charrues, ânes...), ni faire appel à de la main-d'œuvre salariée, ni utiliser, à leur profit, les formes traditionnelles du travail collectif. Il s'agit là d'un problème crucial pour l'avenir de la communauté villageoise.

Zaongho est donc un village en état de crise. Les améliorations apportées dans le système agricole demeurent encore insuffisantes, face à la pression démographique. Une nouvelle étape dans l'évolution a été franchie avec le changement de nature des migrations de travail. Autrefois, elles étaient essentiellement axées vers le Ghana et portaient sur des séjours très courts, en saison sèche (5 à 6 mois). Aujourd'hui, elles se développent surtout en direction de la Côte d'Ivoire pour des séjours plus longs (deux à trois ans). Ces derniers ont tendance à se renouveler et à se transformer en véritable émigration, quand le migrant retourne dans le pays d'accueil en compagnie d'une épouse.

Ces conclusions ressortent d'une enquête sur les migrations de travail passées et actuelles, menée à Zaongho et dans les villages voisins. Nous en ferons donc état dans un troisième volet destiné à mesurer la représentativité de Zaongho à l'échelon régional.

III. ZAONGHO, EXPRESSION D'UNE UNITÉ RÉGIONALE

Des enquêtes approfondies dans les villages voisins de Zaongho, des enquêtes plus extensives au-delà de la zone photographiée au 1/10 000^e, permettent d'affirmer l'identité des structures agraires, dans un espace qui correspond sensiblement à l'aire de fort peuplement de Koupéla (cf. fig. 2).

La carte de l'espace cultivé au nord-ouest de Koupéla (fig. 8) met en évidence l'uniformité des faits d'occupation du sol, caractérisée par la mise en valeur de près de 50 % des terres et par le fractionnement de l'habitat, en grappes de 15 à 20 enclos familiaux, sur les domaines d'utilisation contigus.

(102) Un exemple illustre ce contrôle de plus en plus strict. En 1968, un paysan a arraché les manguiers, qu'un de ses « beaux-frères » avait plantés, dans un terrain prêté pour le maraîchage.

Partout, la structure actuelle du paysage habité résulte des transformations d'une structure ancienne. Comme on peut le voir sur la carte « Migration et ancienneté de l'habitat au nord-ouest de Koupéla » (fig. 11), quelques villages seulement occupaient l'espace. A l'image de l'ancien village de Zaongho, ils regroupaient, en peuplement serré, les enclos familiaux des membres de plusieurs lignages différents. Dans tous les villages de cette région, l'âge et la population des enclos familiaux varient très peu, par rapport aux taux calculés à Zaongho :

*Age et population des enclos familiaux dans quelques villages voisins de Zaongho
au 1^{er} juin 1968*

Villages	Nombre	Population présente	Population par enclos	Nbre d'enclos construits depuis moins de 20 ans	% d'enclos de moins de 20 ans par rapport au Nbre total d'enclos
Poessé	15	92	6,2	12	80,0
Goalgha	22	147	6,7	15	68,2
Kiendsomé	29	199	6,9	13	44,8
Koulbalé	25	187	7,5	17	68,0
Kinga	26	159	6,1	19	73,2
Zaongho	48	317	6,6	35	73,1
Ensemble	165	1 101	6,9	111	67,3

Les causes et les modalités des déplacements sont partout les mêmes. Elles tiennent, en partie, à la nature d'un système agricole ancien qui associait la mobilité des champs et celle des habitations. Ce système a fait son temps dans la région de Koupéla. La densité de l'occupation du sol est telle, que la première des composantes fondamentales du système ne peut plus être efficacement utilisée, la jachère ne pouvant plus jouer le rôle qui lui était dévolu dans l'agriculture traditionnelle.

La mise en culture permanente des mêmes terrains se traduit par une insuffisance de la production vivrière : 12 % seulement des 165 chefs de famille interrogés affirment qu'habituellement la production familiale suffit à assurer la « soudure ». Les autres déclarent avoir dû effectuer d'importants achats de mil, chaque année, depuis au moins 10 ans. Certains exploitants affirment même qu'ils doivent souvent acheter une quantité de mil supérieure à celle de leur propre récolte (103).

Chaque chef d'exploitation doit se procurer des ressources monétaires. C'est une nécessité vitale. Partout, le riz et le manioc jouent le rôle de « cultures de secours », selon l'expression d'un paysan. Dans certaines exploitations, riz et manioc sont cultivés dans un but uniquement commercial. De leur vente, dépend l'acquisition de l'essentiel des produits vivriers de tous les jours. La production auto-consommée se limite alors à une mince auréole, de maïs et de sorgho rouge, autour de l'enclos familial. Cependant, la rareté des terres de bas-fonds, les problèmes de clôture limitent l'extension des rizières et surtout des plantations de manioc. Pour beaucoup d'agriculteurs qui ne disposent pas d'une main-d'œuvre familiale nombreuse, ou qui sont démunis de ressources monétaires permettant d'organiser des séances de travail collectif, l'aménagement de billons, ou la recherche de branchages d'épineux à plusieurs kilomètres de distance, constituent des obstacles difficilement surmontables. Enfin, il apparaît de plus en plus que les prêts de terre pour ces deux cultures s'obtiennent avec moins de facilité que par le passé. La crainte de ne plus pouvoir exercer le droit de

(103) Il s'est avéré impossible dans la plupart des cas de chiffrer, même approximativement, le montant des dépenses en produits vivriers. Les achats s'effectuent souvent au jour le jour et, de ce fait, sont difficiles à évaluer dans le cadre d'une enquête rétrospective. Seuls les exploitants qui disposent d'importantes ressources monétaires achètent en gros (des sacs de 100 kg de petit mil, en provenance de Fada N'Gourma).

reprise, ou de le faire valoir dans de mauvaises conditions, une fois le terrain appauvri, l'exemple de nombreux litiges fonciers, conduisent en effet les propriétaires à limiter le nombre des prêts. Aussi, vers le nord (Goalgha, Moghdin), où les terres de bas-fond sont moins nombreuses qu'à Zaongho, certains cultivateurs sont contraints de cultiver un « champ de brousse » à plusieurs kilomètres du village.

La production maraîchère, et surtout, l'arboriculture fruitière, sont également limitées du fait des contraintes liées au système foncier (prêts difficilement accordés, interdiction de planter des arbres sur les parcelles empruntées). C'est ce qui apparaît indirectement à la lecture de la carte « Activités principales des chefs de famille en saison sèche » (cf. fig. 21).

En effet, vers le nord, les activités maraîchères sont beaucoup moins généralisées que vers le sud. A Goalgha et Poessé les ressources monétaires proviennent du tannage et du commerce des peaux. A Kinga, on exerce plus volontiers le métier de tisserand. Dans tous les villages de la région de Koupéla, les adultes exercent une ou plusieurs activités de saison sèche. Elles trouvent toutes leur aboutissement au marché de Poutenga, point de convergence de toutes les productions commercialisables de la région de Koupéla. C'est aussi un centre de redistribution, pour tout l'est voltaïque, de denrées qui viennent des quatre horizons (étoffes du Ghana, plaques de sel de Taoudéni-Mali - bicyclettes « françaises » ou « anglaises », noix de cola, bimmeloterie...).

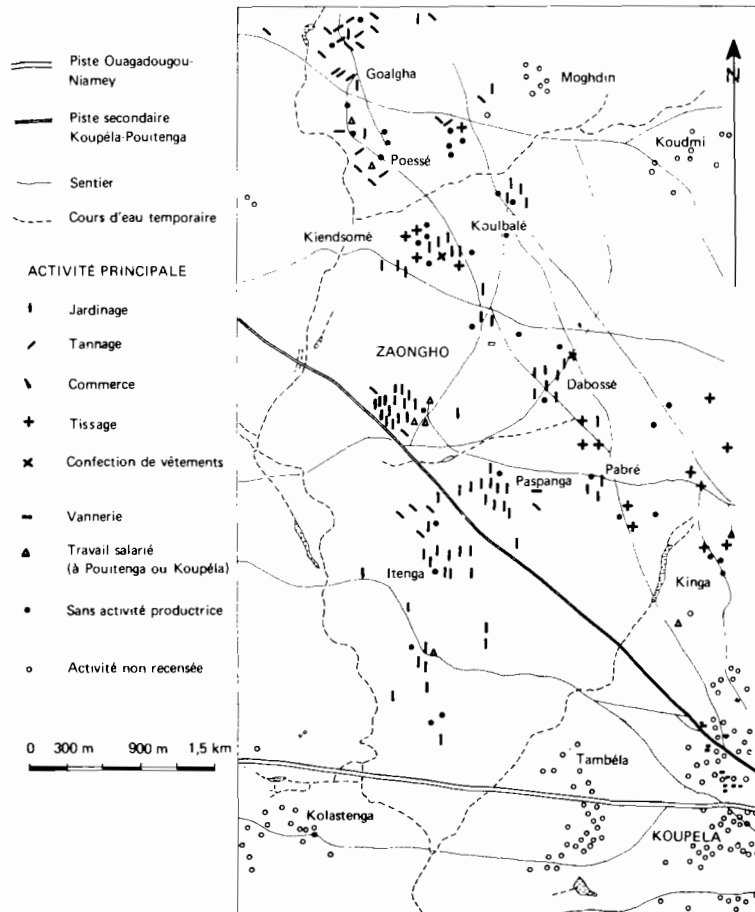


Fig. 21 - Nord-Ouest de Koupéla. Activité principale des chefs de famille en saison sèche. D'après la mission photographique I.G.N. 1965, AO., 697-100, photos 1 à 26.

Il y a tout lieu de penser que la présence du marché, en offrant des possibilités d'exercer, de manière fructueuse, une activité en saison sèche, limite les migrations de travail en direction des pays étrangers. Du moins, pensons-nous qu'elle explique leur faiblesse relative, par rapport à celles de l'ensemble de la Haute-Volta (104).

Au 1^{er} juin 1968, 74 hommes des villages de Zaongho, Itenga, Kinga, Koulbalé, Kiendsomé, Poessé, Goalgha, soit 6,7 % de la population présente, travaillaient en dehors des limites du cercle de Koupéla. 24 d'entre eux avaient auparavant quitté leur village, pour un ou plusieurs séjours à l'étranger. 14 de ceux-ci, s'étant mariés à leur retour au pays, sont repartis accompagnés de leur épouse. Aux dires de leurs proches, leur absence sera de longue durée, sinon définitive.

L'analyse de la durée des séjours et de la destination des migrants (actuels et anciens) révèle d'importantes modifications dans les mouvements de migration au cours des dernières années.

En premier lieu, les migrants actuels restent plus longtemps absents que leurs aînés.

Sur 60 séjours recensés pour d'anciens migrants, aujourd'hui installés dans leur village d'origine, nous avons relevé :

- 27 séjours de moins de 6 mois
- 21 séjours de moins de 6 à 18 mois
- 14 séjours de moins de 18 mois à 5 ans
- 4 séjours de plus de 5 ans

Par contre, la durée des précédents séjours des migrants actuels a toujours été supérieure à 6 mois. Sur les 34 séjours de ce type on relève en effet :

- 8 séjours de 6 à 18 mois
- 19 séjours (55 %) de 18 mois à 5 ans
- 6 séjours de 5 à 10 ans
- 1 séjour de plus de 10 ans.

De même, sur 68 migrants (105) :

- 18 avaient au 1^{er} juin 1968 moins de 6 mois d'absence
- 9 avaient plus de 6 mois et moins de 18 mois d'absence
- 21 avaient plus de 18 mois et moins de 6 ans d'absence
- 14 avaient plus de 5 ans et moins de 10 ans d'absence
- 6 étaient partis depuis plus de 10 ans.

En second lieu, presque tous les migrants partent aujourd'hui vers la Côte d'Ivoire, alors qu'autrefois le Ghana absorbait près de la moitié des migrations de travail.

Nombre de séjours par pays d'accueil

	Côte d'Ivoire	Ghana	Haute-Volta	Inconnu
Séjours en cours ou déjà effectués par des migrants actuels	80	3	5	20
Séjours effectués par des anciens migrants installés dans leur village d'origine	34	31	1	

Nous pensons que les modifications des composantes de la migration (durée des séjours et pays d'accueil) sont dues essentiellement à la transformation des objectifs des migrants.

Autrefois, le migrant partait à la fin des récoltes et revenait à l'époque des premiers semis de la saison agricole. Son absence durait généralement six mois et n'avait aucune conséquence grave sur la bonne marche

(104) Cf. tableau de la page 29 : proportion de migrants pour la Haute-Volta : 9,7 % de la population totale (CLAIRIN R. 1960-1961, *op. cit.*). Dans les villages que nous avons étudiés cette même proportion est de 6,7 %.

(105) Les migrants actuels sont au nombre de 74, mais, pour 6 d'entre eux, nous n'avons obtenu aucun renseignement complémentaire.

de l'exploitation familiale. Le migrant avait gagné de quoi s'acheter quelques effets personnels et de quoi offrir quelques cadeaux à ses proches. Il en retirait un certain prestige qui l'aidait à s'affirmer socialement. Il conservait, cependant, le désir de s'installer auprès des siens après son mariage.

Or, aujourd'hui, les jeunes sont persuadés qu'il n'y a plus de place pour tout le monde au village, selon l'expression d'un migrant qui devait repartir en Côte d'Ivoire après son mariage et en compagnie de son épouse. Cette attitude récente est presque générale. Elle est la conséquence logique de la surcharge démographique (près de 80 habitants au km²), propre à la région de Koupéla. Aussi, si le premier départ d'un migrant répond le plus souvent à des motivations sociologiques, le second est commandé par des nécessités économiques.

Mais, dans l'un et l'autre cas (surtout dans le second), un chef de famille ne doit pas espérer un grand secours financier de la part de son fils émigré. D'après les déclarations des chefs de familles, 49 migrants actuels n'ont pas fait parvenir de l'argent à leurs proches depuis leur départ ; six migrants ont envoyé un mandat de moins de 2 000 F CFA à leurs parents, sept ont envoyé de 2 à 5 000 F CFA, douze de 5 à 10 000 F CFA. Les pères ne manquent pourtant pas de solliciter, par écrit, l'aide financière de leurs enfants émigrés, pour le paiement de l'impôt ou l'achat de mil. Très souvent les sollicitations restent vaines.

Il semble bien également que l'apport financier des migrants, en fin de séjour, demeure très faible. Dans la plupart des cas, les gains servent au paiement du voyage, à l'acquisition de signes extérieurs de richesse (vêtements en tergal, serviettes, couvertures, bicyclettes et plus rarement transistors), ou à l'achat de cadeaux divers pour les proches ou les futurs beaux-parents. Toute évaluation en ce domaine est très difficile même auprès des anciens migrants. Cependant, il est certain que ceux-ci ne possèdent pas plus de biens matériels de production (charrues, houe « manga »), que leurs frères restés au village.

En définitive, la région de Koupéla ne retire pas des migrations de travail des ressources monétaires pouvant être investies en biens de production. Les migrations de travail sont devenues un exutoire à la pression démographique trop forte ; elles ne l'étaient pas autrefois.

Par beaucoup de ses aspects, le système agraire de Zaongho s'apparente à celui d'autres régions du Mossi. En particulier, les structures d'exploitation (106) et les fondements technologiques diffèrent peu d'une région à une autre (107).

Tous les auteurs signalent les problèmes d'espace vital qui se posent aux communautés rurales par suite d'une expansion démographique trop forte, par rapport à l'efficacité des techniques agricoles utilisées. Dans la plupart des régions du pays mossi, les structures agraires, et aussi les structures socio-économiques, connaissent des transformations dont les conséquences ne manquent pas d'ébranler le système social traditionnel. Les difficultés de subsistance conduisent en effet, chaque région à adopter des solutions aux problèmes vivriers.

Pour sa part, J.-M. KOHLER note à Dakola, à l'ouest du pays mossi : « Le passage de l'exploitation des sols meubles et légers à l'exploitation des sols hydromorphes lourds et compacts, puis la mise en culture de plus en plus régulière des sols argileux ont constitué les premières étapes de l'adaptation des cultivateurs de Dakola aux conditions nouvelles créées par l'expansion démographique. L'aménagement des terres constitue une autre tentative d'adaptation. Et la culture sur billons dans la zone traditionnellement inculte de la cuvette représente le dernier essai, original et audacieux, pour résoudre le problème du manque de terres » (108).

L'auteur signale également les récents progrès de la culture du coton qui « peuvent être interprétés comme un signe de la transformation profonde de la conjoncture socio-économique, transformation lente

(106) Le nombre d'actifs par exploitation et la superficie moyenne cultivée par actif sont sensiblement identiques d'un terroir à l'autre : Zaongho (3,3 actifs, 102 ares), Dakola (3,4 actifs, 97 ares), Donsin (3,3 actifs, 102 ares).

(107) A ce propos, on doit partager les conclusions de J.-M. KOHLER : dans son étude déjà citée (1971) on lit pages 165-166 :

« ... En dépit des apparences, plusieurs des traits qui font la médiocrité du système agraire commun en pays mossi se retrouvent à Dakola : précarité de l'organisation de la production liée à la mobilité des exploitations à l'intérieur du terroir ; insuffisance des aménagements du sol ; défaut d'une action systématique en vue d'étendre le parc à balanzans « [*Faidherbia albida*] » au-delà de l'aire habitée ; improvisation individuelle et désordonnée pour la distribution des cultures, les assolements et la mise en jachère des terres appauvries ; gaspillage de l'engrais vert et des pailles ; divorce entre l'agriculture et l'élevage du gros bétail ; mauvaise conservation de la fumure domestique ; inefficacité de la sélection des variétés végétales ; outillage agricole rudimentaire ; façons culturales médiocres ; insuffisante organisation de l'espace et du temps. »

(108) KOHLER J.-M., *op. cit.*, 1971.

mais certaine » (109). Dans le cas de Dakola, il s'agit, dans les faits, d'une double évolution du système agricole ayant comme objectifs l'acquisition de ressources monétaires (vente du coton) et la production de tubercules sur des terres autrefois incultes. Cette évolution est quelque peu différente de celle décrite pour Zaongho. Elle en diffère, non seulement par la nature de la production commercialisée, mais aussi par sa dépendance totale, du moins pour le coton, vis-à-vis d'un organisme étranger, la Compagnie Française pour le développement des Fibres Textiles (C.F.D.T.).

Un autre exemple d'évolution nous est fourni à la suite des travaux de G. REMY au sud du pays mossi. Dans la région de Nobéré, l'auteur ne relève pas le développement particulier d'une culture dans le système agricole. Les agriculteurs, en effet, sont rebelles à toute incitation extérieure et préfèrent adopter la migration de travail comme solution de leurs problèmes : « Tous les villageois résistent vivement aux initiatives venues de l'extérieur pour susciter le développement de la culture du coton... En définitive, les villageois ont manifestement choisi la migration de travail à l'étranger et le salariat agricole pour résoudre les problèmes économiques qui se posent à eux » (110).

Les exemples de ces trois terroirs donnent à penser que le pays mossi tend aujourd'hui à se diversifier, à se « régionaliser » pourrait-on dire. A cet égard, la région de Koupéla, par l'importance des cultures maraîchères et fruitières, du riz et du manioc, mais aussi par l'ampleur des transformations des structures socio-économiques (inégalités foncières de plus en plus marquées provoquant des inégalités dans les revenus monétaires), constitue bien une entité distincte du « bloc mossi ».

Cependant, et sans doute à cause des formes de l'évolution qu'elle a connues, la région de Koupéla n'a guère atteint un véritable équilibre hommes-espaces. Le problème vivrier, le manque de terres demeurent des réalités vécues et redoutées chaque année par la majorité des paysans. Il semble bien que la solution ne puisse provenir que d'une véritable intensification de la production. Celle-ci, malgré l'essor des cultures à haut rendement que sont le riz et le manioc, ne s'est pas encore réalisée jusqu'à présent : les techniques utilisées sont celles de l'agriculture extensive (pas d'aménagement des terres, pas de fumure systématique). Une fois de plus, il faut souligner les inconvénients de la séparation, presque totale, entre l'élevage et l'agriculture. Les paysans mossi ont pourtant sous les yeux, l'exemple de leurs voisins peul sédentaires. Ces derniers marient très bien ces deux activités. Leurs résultats se traduisent par des rendements en mil nettement supérieurs. Malgré cela, rares sont les villageois qui passent des « contrats de fumure » avec les Peul ; aucun n'élève, lui-même, les bovins qui lui appartiennent. La suppression du divorce entre les deux activités résoudrait certainement une partie des difficultés des agriculteurs de la région de Koupéla, en facilitant l'apport organique dont les sols ont besoin.

Certes, cet espoir suppose une « révolution des mentalités »... Mais, pourquoi ne pas y croire, quand l'ampleur et la diversité des transformations déjà réalisées, de manière spontanée, ont montré l'aptitude des paysans à l'innovation.

On peut raisonnablement affirmer, compte-tenu de l'urgence à trouver une solution au problème vivrier, qu'un programme de modernisation et d'intensification du système agricole, prenant en considération les « vocations » de la région, aurait toute chance de recevoir un écho favorable chez les villageois. C'est, du moins, une opinion que nous avons fréquemment rencontrée chez ces derniers. Il va de soi qu'à l'intensification du système agricole, devrait correspondre un effort particulier dans le domaine de la commercialisation.

(109) KOHLER J.-M. - 1968. (Mémoire rédigé en 1965, ce passage n'a pas été repris lors de la publication définitive en 1971). « Activités agricoles et transformations socio-économiques dans une région de l'ouest du Mossi », 254 p. *multigr.*

(110) REMY G. - 1970.

ANNEXE

TABLEAU 1
Pluviométrie - Hauteurs en mm et nombre de jours mensuels Station de Koupéla

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Totaux
1926	0	0	0	10,0/1	48,0/6	100,0/7	104,0/9	184,0/11	55,0/4	—	0	0	—
1927	0	2,0/1	traces	23,5/3	76,5/8	198,0/12	154,5/11	323,0/14	167,5/10	40,0/3	3,0/1	0	988,0/63
1928	2,0/1	0	0	31,0/5	5,5/1	108,0/7	132,0/5	381,0/13	105,0/40	17,0/1	0	0	781,5/44
1929	traces	traces	0	40,0/2	79,5	112,0/9	162,0/10	210,0/17	54,1/7	33,5/3	traces	0	691,6/53
1930	0	0	traces	17,0/2	141,5	116,0/9	196,0/12	183,5/14	103,0/9	16,9/4	0	0	773,9/59
1931	0	0	0	5,6/1	62,7/7	124,6/10	195,2/13	180,6/10	274,0/17	7,0/2	18,5/3	0	868,2/63
1932	0	22,4/1	0	3,6/1	73,3/7	97,8/5	139,6/8	91,0/11	168,6/8	101,5/4	0	0	697,8/45
1933	0	0	8,4/1	57,8/5	15,4/7	160,1/10	117,7/10	274,6/16	128,5/7	23,7/1	0	0	909,2/57
1934	0	0	3,0/1	49,1/3	36,7/2	158,3/9	105,7/12	238,7/19	103,7/10	14,4/3	0	0	709,6/60
1935	0	0	19,3/1	85,1/3	59,6/5	126,0/7	168,7/15	352,5/19	161,0/14	18,5/3	0	0	990,7/67
1936	0	10,1/1	traces	60,4/8	143,1/9	116,8/4	340,5/16	203,3/14	111,1/9	11,7/2	2,7/2	0	1 004,7/65
1937	0	0	0	0	92,8/7	108,0/10	181,5/10	285,9/11	151,4/10	17,0/2	0	0	836,6/50
1938	0	0	26,8/3	0	40,4/4	99,7/7	147,5/11	284,5/14	201,6/12	35,8/1	2,6/1	0	838,9/53
1939	0	0	25,4/2	0	131,7/9	145,8/8	169,0/15	399,0/18	—	0	0	0	—
1940	37,1/1	0	33,6/1	3,7/2	47,8/6	117,5/8	183,3/10	286,2/19	163,8/10	33,0/6	7,9/1	0	913,9/64
1941	0	0	0	31,5/2	96,2/5	124,1/9	233,0/12	213,9/13	109,8/10	36,0/2	2,6/1	0	847,1/54
1942	0	0	traces	67,5/2	63,3/7	34,3/6	140,6/11	385,8/15	76,8/11	26,6/8	0	0	794,9/60
1943	0	0	2 3/1	39,3/2	110,4/6	129,0/7	217,4/12	346,1/15	233,3/15	16,0/4	4,1/1	0	1 099,9/62
1944	0	0	0	9,0/1	0	65,1/8	162,5/10	119,8/8	185,2/11	22,8/2	0	traces	564,4/40
1945	0	0	0	traces	89,3/6	83,4/9	189,0/12	199,7/11	239,3/10	50,5/5	0	0	851,2/53
1946	0	0	15,5/2	12,5/5	26,9/5	200,7/8	97,2/11	316,4/14	171,1/13	7,0/1	0	0	847,3/53
1947	0	0,6/1	0	48,5/1	12,8/3	103,5/8	113,5/10	244,6/12	128,6/13	traces	traces	traces	652,1/47
1948	0	0	4,7/1	5,0/2	109,1/7	162,2/8	298,8/11	208,3/15	148,8/12	27,0/2	0	0	963,9/58
1949	0	0	15,2/2	46,9/4	81,2/7	96,5/8	68,0/8	192,9/11	124,3/9	14,2/6	3,2/1	0	642,4/57
1950	traces	3,5/2	0	22,4/2	91,9/6	83,8/6	231,5/12	274,3/13	196,4/14	46,3/5	0	0	950,1/60
1951	0	traces	6,0/3	11,7/3	69,8/9	125,8/4	160,0/9	238,8/15	143,9/12	136,0/8	10,6/2	0	902,6/65
1952	0	0	traces	5,0/2	29,4/5	34,2/6	155,0/13	222,5/15	277,1/12	20,0/3	0	0	743,2/56
1953	0	traces	3,0/1	12,2/2	16,3/10	119,4/11	109,1/11	250,7/14	103,6/9	26,0/3	traces	0	740,3/61
1954	0	0	13,3/1	32,0/1	33,3/3	42,1/7	270,2/10	288,5/18	102,2/11	33,0/6	2,3/1	0	796,6/58
1955	0	7,8/2	6,4/2	49,8/3	68,5/6	126,5/11	140,0/13	211,3/14	185,8/13	49,7/2	0	0	845,8/66
1956	0	2,7/1	2,2/1	49,2/5	47,7/5	131,3/9	183,2/12	250,1/17	224,6/15	27,8/1	3,1/1	5,6/1	927,5/68
1957	0	0	traces	49,4/4	96,2/8	159,8/12	172,8/13	268,8/20	168,4/16	67,2/6	7,4/1	0	990,0/80
1958	0	0	traces	64,1/4	34,4/6	138,8/7	138,5/12	290,2/18	169,5/12	traces	3,7/1	0	839,2/60
1959	traces	4,0/1	traces	1,2/2	62,9/7	111,9/9	93,6/11	266,0/24	199,8/18	4,6/2	0	—	744,0/74
1960	0	0	traces	31,2/3	70,9/7	58,8/9	169,8/17	174,4/12	140,1/15	11,6/3	4,4/1	traces	661,2/67
1961	0	0	4,0/2	1,4/2	50,2/7	196,3/10	217,5/12	348,5/16	247,7/11	0	0	0	1 065,6/60
1962	0	0	0	18,1/3	152,9/8	158,6/8	146,2/12	254,2/17	124,2/11	81,5/5	10,4/2	0	946,1/66
1963	0	traces	traces	13,9/2	71,1/7	91,4/6	206,6/10	279,5/17	86,5/11	162,9/8	0	0	911,9/61
1964	0	0	3,0/3	8,5/2	21,4/4	122,7/9	217,8/15	265,5/15	180,9/12	3,7/1	0	7,2/1	830,7/62
1965	6,1	0	0	24,2/3	34,1/6	111,3/6	243,1/15	242,0/15	247,9/13	3,2/1	0	0	911,9/61
1966	0	5,3/1	traces	73,7/5	243,8/7	96,9/10	67,4/9	213,8/15	117,9/13	66,8/4	0,8/1	0	886,4/62
1967	0	2,3/1	28,8/3	5,7/3	54,7/8	91,2/10	182,1/15	254,7/16	175,2/12	4,8/2	0	0,2/1	799,7/71
1968	0	1,0/1	112,6/3	73,5/6	141,2/9	94,1/10	144,9/10	165,4/12	111,4/10	36,3/5	2,8/1	0	883,2/67
Normales	1,1/0	1,4	5,8/1	26,2/2	74,7/6	115,2/8	169,6/12	254,7/15	157,3/12	32,1/3	2,1/1	0,3	840,5

TABLEAU 2
Station de Koupèla – Classement par pluies mensuelles

	M	A	M	J	J	A	S	O
très sec QUINTILE I	0	0	0	34,2	67,4	91,0	–	–
	0	0	5,5	34,3	68,0	119,8	54,1	0
	0	0	12,8	42,1	93,6	174,4	55,0	0
	0	traces	21,4	58,8	97,2	180,6	76,8	traces
	0	1,2	26,9	65,1	104,0	183,5	86,5	traces
	0	1,4	29,4	83,4	105,7	184,0	102,2	3,2
	0	3,6	33,3	83,8	109,1	192,9	103,0	3,7
	0	3,7	34,1	92,2	113,5	199,7	103,6	4,6
sec QUINTILE II	0	5,0	34,4	91,4	117,7	203,3	103,7	4,8
	0	5,0	36,7	96,5	132,0	208,3	105,0	7,0
	0	5,6	40,4	96,9	138,5	210,5	109,8	7,0
	0	5,7	47,7	97,8	139,6	211,3	111,1	11,6
	0	8,5	47,8	99,7	140,0	213,8	117,9	11,7
	0	9,0	48,0	100,0	140,6	213,9	122,5	14,2
	traces	10,0	50,2	103,5	146,2	222,5	124,2	14,4
	traces	111,7	54,7	108,0	147,5	238,7	124,3	16,0
normal QUINTILE III	traces	12,0	59,6	108,0	154,5	238,8	128,6	16,9
	traces	12,2	62,7	109,0	155,0	242,0	140,1	17,0
	traces	–	62,9	111,3	160,0	244,6	143,2	17,0
	traces	13,9	63,3	111,9	162,0	250,8	148,8	18,5
	traces	17,0	68,5	112,0	162,5	250,7	151,4	20,0
	traces	18,1	69,8	116,0	168,7	254,2	161,0	22,8
	traces	22,4	70,9	116,8	169,0	254,7	163,8	23,7
	traces	23,5	71,1	117,5	169,8	265,5	167,5	26,0
	2,2	24,2	73,3	119,4	172,8	266,0	168,4	26,6
	3,0	31,0	76,5	122,7	181,5	268,8	168,6	27,0
	3,0	31,2	79,5	124,1	182,1	274,3	169,5	27,8
	3,0	31,5	81,2	124,6	183,2	274,6	171,1	33,0
	4,0	39,3	89,3	125,3	183,3	279,5	175,2	33,0
	4,7	40,0	91,9	125,8	189,0	284,5	180,9	33,5
	6,0	46,9	92,8	126,0	195,2	285,2	185,2	35,8
	6,4	48,5	96,2	126,5	196,0	286,2	185,8	36,0
	8,4	49,1	96,2	131,3	206,6	288,5	196,4	40,0
	13,0	49,2	109,1	138,8	217,4	290,2	199,8	46,3
	15,2	49,4	110,4	150,1	217,5	316,4	201,6	49,7
	15,5	49,8	16,3	158,3	217,8	323,0	224,6	50,5
19,3	57,8	131,7	158,6	231,5	346,1	233,3	66,8	
24,3	60,4	141,5	159,8	233,0	248,5	239,3	67,2	
25,4	64,1	148,1	162,2	243,1	352,5	247,7	81,5	
26,8	67,5	152,9	196,3	270,2	381,0	247,9	101,5	
28,8	73,7	154,4	198,0	298,8	385,8	274,0	136,0	
33,6	85,1	243,8	200,7	340,5	309,0	277,1	162,9	

Les tableaux 1 et 2 nous ont été communiqués à la Direction de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural de Haute-Volta. (H.E.R.).

TABLEAU 3
*Superficies en maïs par exploitation, en % de la superficie des champs familiaux
 (les exploitations des lignages Naré et Damiba sises à Zaongho sont en italiques)*

N° d'ordre	%	lignage	N° d'ordre	%	lignage
1 et 2	0	Pouya	25	3	Naré
3	0	Damiba	26	3	Damiba
4	0	<i>Damiba</i>	27	3	Pouya
5 et 6	0	Naré	28	3	Naré
7	1	Damiba	29	3	Pouya
8	1	Damiba	30	3	Damiba
9	1	Naré	31	3	Pouya
10	1	Pouya	32	3	Pouya
11	1	Damiba	33	3	Pouya
12	1	Pouya	34	4	Naré
13	2	Damiba	35	4	Damiba
14	2	<i>Naré</i>	36	4	Pouya
15	2	Damiba	37	4	Pouya
16	2	Damiba	38	4	Damiba
17	2	Naré	39	5	Naré
18	2	Pouya	40	7	<i>Naré</i>
19	2	Naré	41	7	<i>Naré</i>
20	3	<i>Damiba</i>	42	7	Naré
21	3	<i>Damiba</i>	43	8	Damiba
22	3	Pouya	44	10	<i>Damiba</i>
23	3	Pouya	45	11	<i>Naré</i>
24	3	Damiba	46	11	Peul
			47	15	<i>Naré</i>

TABLEAU 4
*Superficies en petit mil en % du total cultivé par exploitation sur les champs familiaux
 (les exploitations des lignages Naré et Damiba sises à Zaongho sont en italiques)*

	N° d'ordre	%	lignage	N° d'ordre	%	lignage
1 ^{er} QUINTILE	1	—	Pouya	24	42	<i>Naré</i>
	2	—	Pouya	25	43	Naré
	3	—	<i>Naré</i>	26	44	Pouya
	4	5	Pouya	27	44	Naré
	5	5	Naré	28	44	Naré
	6	7	Damiba			
	7	10	Pouya	29	50	Damiba
	8	12	Pouya	30	50	Pouya
	9	22	<i>Naré</i>	31	53	Pouya
2 ^e QUINTILE				32	53	Damiba
	10	22	<i>Naré</i>	33	53	Damiba
	11	24	Naré	34	54	Naré
	12	25	Damiba	35	55	Naré
	13	26	Pouya	36	56	<i>Damiba</i>
	14	28	Pouya	37	57	Peul
	15	29	Pouya	38	62	Damiba
	16	30	Pouya			
	17	31	Damiba	39	62	Naré
	18	35	Pouya	40	63	<i>Damiba</i>
	19	37	<i>Damiba</i>	41	70	Damiba
				42	71	Damiba
	20	37	Naré	43	75	Damiba
	21	38	Damiba	44	77	Damiba
22	40	<i>Naré</i>	45	79	<i>Damiba</i>	
23	40	Pouya	46	80	Damiba	
			47	87	Pouya	

TABLEAU 5
*Superficies en sorgho par exploitation en % de la superficie des champs familiaux
 (les exploitations Naré et Damiba sises à Zaongbo sont en italiques)*

	N° d'ordre	%	lignage	N° d'ordre	%	lignage
1 ^{er} QUINTILE	1	—	Pouya	24	24	Naré
	2	—	Naré	25	25	Pouya
	3	—	<i>Damiba</i>	26	27	Damiba
	4	3	Naré	27	27	Naré
	5	5	Pouya	28	28	Damiba
	6	7	Damiba			
	7	7	Damiba	29	28	Pouya
	8	10	Damiba	30	28	<i>Damiba</i>
	9	11	Damiba	31	28	Peul
2 ^e QUINTILE				32	29	Naré
				33	30	Pouya
	10	11	Damiba	34	31	Pouya
	11	15	<i>Damiba</i>	35	31	<i>Naré</i>
	12	16	Damiba	36	31	Pouya
	13	16	<i>Naré</i>	37	33	Naré
	14	17	Pouya	38	35	Naré
	15	18	<i>Damiba</i>			
	16	20	Pouya	39	36	Pouya
	17	22	Damiba	40	37	<i>Naré</i>
	18	22	Pouya	41	43	Naré
	19	22	Naré	42	45	Damiba
				43	48	<i>Naré</i>
				44	55	Pouya
			45	56	Pouya	
			46	78	Damiba	
			47	84	<i>Naré</i>	

TABLEAU 6
*Superficies en riz et manioc en % de total cultivé par exploitation
 (les exploitations des lignages Naré et Damiba sises à Zaongbo sont en italiques)*

	N° d'ordre	%	lignage	N° d'ordre	%	lignage
1 ^{er} QUINTILE	1	3	Peul	24	20	Naré
	2	3	Damiba	25	22	Damiba
	3	4	<i>Naré</i>	26	22	Naré
	4	5	Damiba	27	23	Naré
	5	5	Damiba	28	23	Damiba
	6	7	<i>Damiba</i>			
	7	10	Damiba	29	24	<i>Naré</i>
	8	10	Damiba	30	25	<i>Naré</i>
	9	10	<i>Damiba</i>	31	28	Naré
2 ^e QUINTILE				32	31	<i>Naré</i>
				33	33	Naré
	10	11	Damiba	34	34	Damiba
	11	13	<i>Naré</i>	35	34	<i>Damiba</i>
	12	13	Naré	36	35	Pouya
	13	13	Pouya	37	36	Pouya
	14	13	Damiba	38	36	Naré
	15	13	Naré			
	16	13	Damiba			
	17	16	Damiba	39	37	Pouya
	18	16	Pouya	40	39	Pouya
	19	17	Pouya	41	41	Pouya
				42	42	Pouya
				43	45	Naré
			44	45	<i>Damiba</i>	
			45	51	Pouya	
			46	54	Pouya	
			47	54	Pouya	

TABLEAU 7
*Superficies en manioc par exploitation en % de la superficie des champs familiaux
 (les exploitations Naré et Damiba sises à Zaongho sont en italiques)*

N°	%	lignage	N°	%	lignage
1	2	Pouya	12	8	Naré
2	3	Naré	13	11	<i>Damiba</i>
3	3	<i>Naré</i>	14	11	Pouya
4	3	Pouya	15	12	Pouya
5	4	Naré	16	13	Pouya
6	4	Damiba	17	13	Pouya
7	5	Naré	18	14	Damiba
8	5	Damiba	19	14	Pouya
9	5	Naré	20	18	<i>Damiba</i>
10	6	Damiba	21	20	Pouya
11	7	Damiba	22	23	Pouya
			23	36	

APPENDICE

**L'ÉVOLUTION DE ZAONGHO
DE 1968 A 1974
Les conséquences de la sécheresse**

De 1968 à 1974, la Haute-Volta a connu une succession de mauvaises récoltes, dues principalement à la sécheresse. En particulier, le déficit de pluies en 1972, commun à l'ensemble de la zone sahélo-soudanienne, a entraîné des conséquences dramatiques nécessitant le recours à l'aide internationale. La famine et les pertes de cheptel ont surtout touché les populations nomades du Sahel qui, faute d'eau, de nourriture et de pâturages, ont dû abandonner leurs terrains de parcours habituels pour trouver refuge aux abords de forages artificiels ou du Niger. L'ampleur de la catastrophe et ses côtés spectaculaires ont valu à cette sécheresse d'être « vulgarisée » par la presse internationale. Ils ont également provoqué le démarrage de multiples recherches, dont le but est d'apprécier un éventuel processus d'assèchement du climat et, partant, de désertification à long terme de la zone sahélienne.

Plus au Sud, les conséquences de la sécheresse, sans être aussi spectaculaires, ont néanmoins été profondément ressenties par les populations. C'est le cas dans les parties très peuplées du pays. L'équilibre vivrier y est toujours précaire lorsque les pluies sont satisfaisantes. A plus forte raison, toute irrégularité y est synonyme de récoltes déficitaires.

Dans ces régions, la succession des mauvaises années a donné naissance à un certain désarroi chez les paysans, voire à une véritable crise de confiance dans les possibilités nourricières du sol natal. L'esprit fataliste ou l'attachement à la terre des ancêtres ne suffirent pas à la surmonter. Concrètement, ce désarroi se traduit par un accroissement des migrations de travail vers la Côte d'Ivoire, mais aussi par l'accélération des départs de familles entières vers l'ouest et l'est de la Haute-Volta, réputés plus fertiles et plus arrosés.

Dans la région de Koupéla, à Zaongho, ce désarroi est perceptible dans le paysage cultivé. En 1974, les bas-fonds ont changé de physionomie par rapport à 1967. Les rizières et les plantations de manioc y sont bien moins nombreuses : elles ont laissé la place aux champs de sorgho rouge, totalement absents auparavant.

Ce texte présente d'abord l'ampleur des transformations agricoles, culture par culture, à travers la comparaison des données cadastrales de 1968 et de 1974, relatives à 6 exploitations représentatives du terroir. Dans une deuxième partie, consacrée à l'analyse des données pluviométriques de la station de Koupéla — à trois kilomètres de Zaongho —, nous examinons en quoi les modifications du système agricole peuvent être imputées à la sécheresse. Enfin, la comparaison des recensements villageois, de 1968 et de 1974, permet de montrer que la succession de mauvaises récoltes n'est pas étrangère à l'accroissement et à la diversification du mouvement migratoire.

LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE

Nous examinons ici la place occupée par chaque culture, dans six exploitations en 1967 et en 1974. Le commentaire s'appuie essentiellement sur les cartes de localisation des productions (fig. 1 à 10). Les données chiffrées sont issues du cadastre, réalisé en 1967, et d'un levé effectué en décembre 1974 pour les six exploitations concernées. Elles sont consignées dans les tableaux, en annexe.

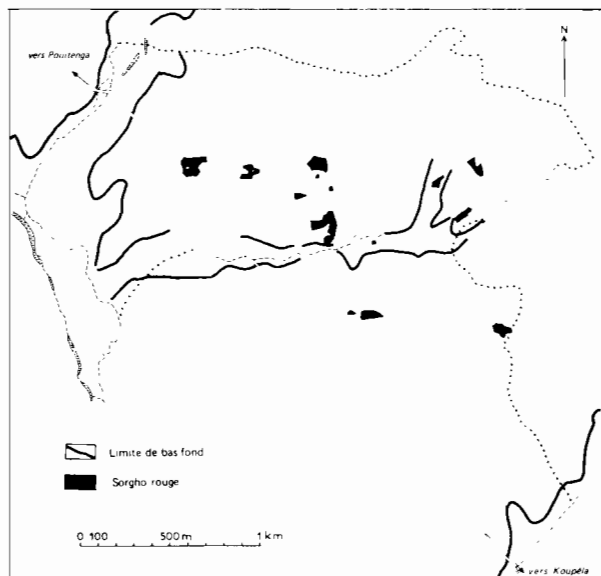


Fig. 1 – Zaongho 1967.
Répartition du sorgho rouge (6 exploitations).

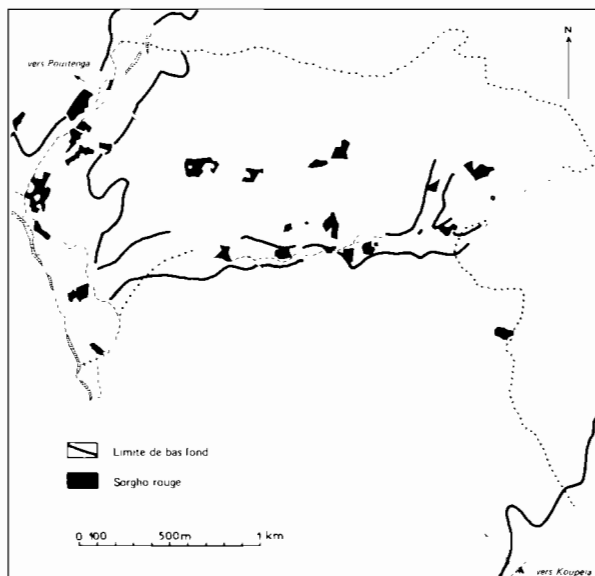


Fig. 2 – Zaongho 1974.
Répartition du sorgho rouge (6 exploitations).

LE SORGHO ROUGE

Le sorgho rouge est, avec le riz, la production dont la place a le plus varié au sein de l'espace agricole. Un simple coup d'œil aux figures 1 et 2 permet de caractériser cette évolution : « statu-quo », sur le plateau, mais invasion des bas-fonds et, par conséquent, augmentation considérable des superficies.

En 1967, en effet, le sorgho rouge est absent des bas-fonds (fig. 1). C'est alors une culture localisée aux abords des enclos familiaux. Elle y bénéficie d'une maigre fumure constituée de déchets domestiques. En 1974 (fig. 2), le sorgho rouge est présent sur ces mêmes champs, mais occupe aussi une partie importante des bas-fonds.

Il est remarquable de noter que cette progression s'est faite au détriment de la riziculture. La superposition des cartes du sorgho rouge, en 1967, et du riz, en 1974, montre, en effet, une substitution fréquente du sorgho rouge au riz. Le sorgho rouge apparaît également sur une ancienne plantation de manioc et, par endroits, sur d'anciennes jachères.

Quelques chiffres permettent de mesurer la progression considérable du sorgho rouge dans les superficies cultivées au sein de notre échantillon de six exploitations. Entre 1967 et 1974, les superficies ont augmenté de 248 % (4 ha 90 contre 12 ha 20). Une seule exploitation en culture, à elle seule, presque autant que les six réunies en 1967. La part du sorgho rouge est passée de 22 % à 43 % de l'espace cultivé. L'augmentation concerne toutes les exploitations. Dans quatre d'entre elles, la proportion du sorgho rouge par rapport à l'ensemble des autres cultures approche ou dépasse les 50 %, alors qu'en 1967, le maximum correspondant était de 30 %. Dans toutes les exploitations, la superficie moyenne cultivée par actif est nettement supérieure à celle de 1967 (de 1,5 à 3 fois). L'accroissement des superficies en sorgho rouge est donc indépendant de l'augmentation du nombre des actifs dans certaines exploitations. Il faut donc parler d'une véritable mutation dans la mise en valeur des bas-fonds, faite au détriment de la riziculture.

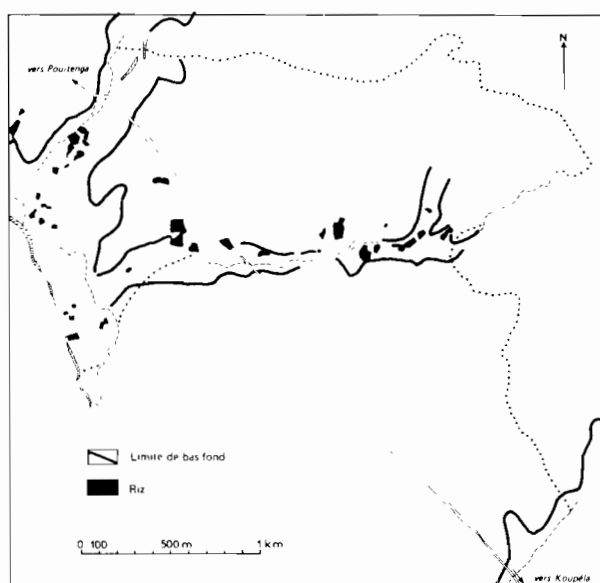


Fig. 3 - Zaongho 1967.
Répartition du riz (6 exploitations).

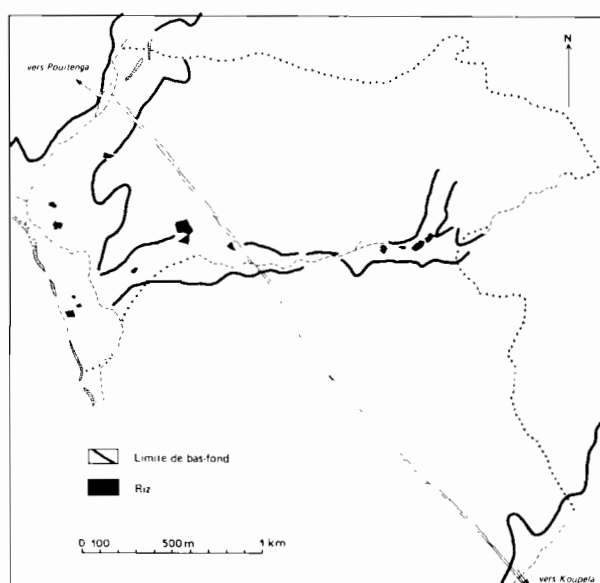


Fig. 4 - Zaongho 1974.
Répartition du riz (6 exploitations).

LE RIZ

La lecture des deux cartes du riz (1967 et 1974, fig. 3 et 4) est très suggestive. Les constatations sont à l'opposé de celles qui ont été formulées à propos du sorgho rouge :

- diminution considérable des superficies,
- les rizières cultivées en 1974, l'étaient déjà en 1967,
- remplacement du riz par du sorgho rouge sur de nombreuses parcelles.

Les six exploitations qui cultivaient près de 6 ha de riz en 1967, n'en entretiennent plus, en 1974, que 1,8 ha. La superficie moyenne cultivée par actif de 27, 2 ares en 1967 à 6,6 ares en 1974 (quatre fois moins). Cette diminution touche toutes les exploitations dans des proportions comparables. Dans cinq d'entre elles, la superficie par actif a diminué de près de 75 % par rapport à 1967 ; dans la sixième, elle n'atteint plus que le 1/6 de la surface cultivée sept ans auparavant.

La régression du riz affecte, dans des proportions presque identiques, les champs collectifs et les champs individuels comme le montre le tableau suivant :

*Superficies cultivées en riz
(6 exploitations - S. en ares)*

	S - Champs collectifs	S - Champs individuels	S - totale
1967	443	150	593
1974	132	48	180

La superficie des champs individuels de riz, en 1967, est supérieure à celle des champs collectifs en 1974. Ces chiffres témoignent de la perte de confiance subie par la riziculture dans l'esprit des paysans.

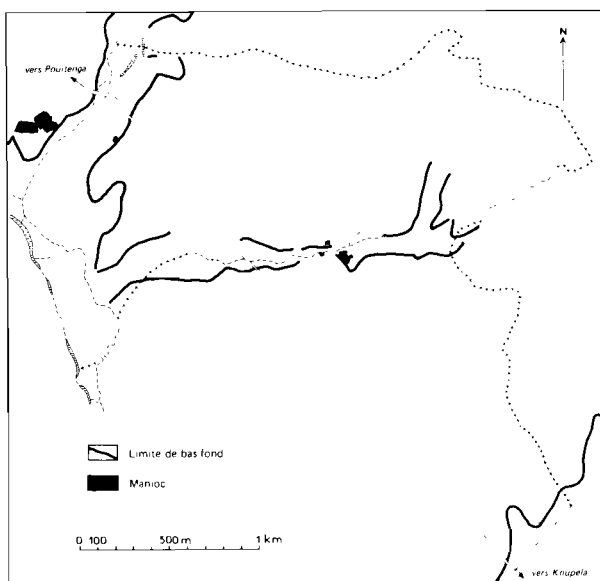


Fig. 5 – Zaongho 1967.
Répartition du manioc (6 exploitations).

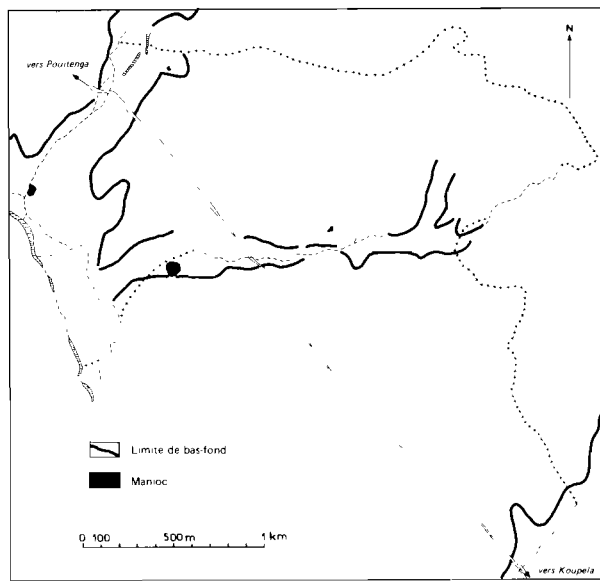


Fig. 6 – Zaongho 1974.
Répartition du manioc (6 exploitations).

LE MANIOC

Les cartes de répartition du manioc, en 1967 et 1974, (fig. 5, 6) sont moins explicites que les précédentes. La raison en est simple : le manioc est très exigeant en temps de travaux (réalisation des billons, mise en place de clôture d'épineux...). Il ne peut être cultivé à une échelle comparable à celle du riz ou des mils.

A la lecture de ces figures, il apparaît que le nombre des plantations s'est réduit et que les superficies, en 1974, sont inférieures à celles de 1967. Notre échantillon qui comptait cinq producteurs en 1967, n'en compte plus que trois en 1974. Pour l'un des deux défaillants, cet abandon se traduit par une perte substantielle de revenu : sa plantation mesurait près d'un demi-hectare (1).

Un des trois producteurs a aménagé une nouvelle plantation sur un autre emplacement, mais sa superficie est plus modeste que la précédente : 20 ares au lieu de 60 ares. Un seul exploitant a agrandi sa plantation (de 30 à 47 ares). C'est le seul exemple qui va à l'encontre de l'attitude générale observée chez les paysans de Zaongho. En effet, sur 23 producteurs de manioc recensés en 1967, il n'en reste plus que 11 en 1974. Dix ont réduit leur superficie et ne maintiennent qu'une plantation de « survie », destinée à leur procurer des boutures, sans bourse déliée, lorsque les conditions de pluviosité seront à nouveau favorables.

LE JARDINAGE

Le jardinage de saison sèche est également une activité en déclin : 30 chefs d'exploitation cultivaient un jardin en 1967, 25 le font encore en 1974. Tous déclarent avoir des problèmes d'arrosage, par suite du tarissement précoce des puisards. Certains n'ont pu en 1973 et 1974, faute d'eau, conduire leur production d'oignons à maturité. Les jardins les plus touchés sont ceux installés en amont du bas-fond.

(1) Zaongho. Etude géographique d'un village de l'est-mossi. Cercle de Koupéla.

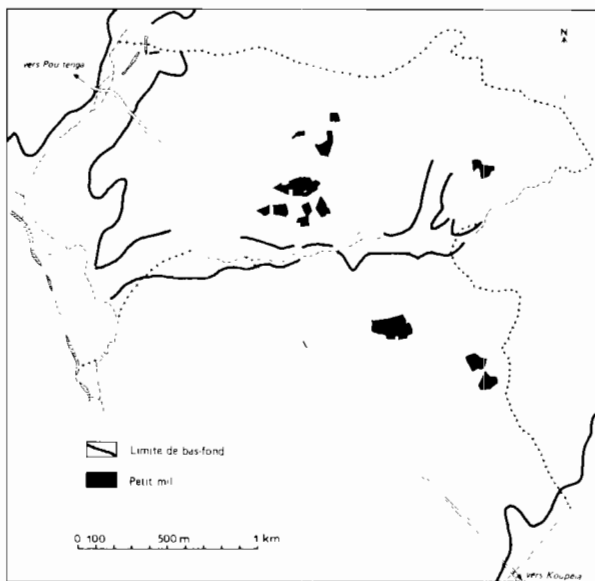


Fig. 7 – Zaongho 1967.
Répartition du petit mil (6 exploitations).

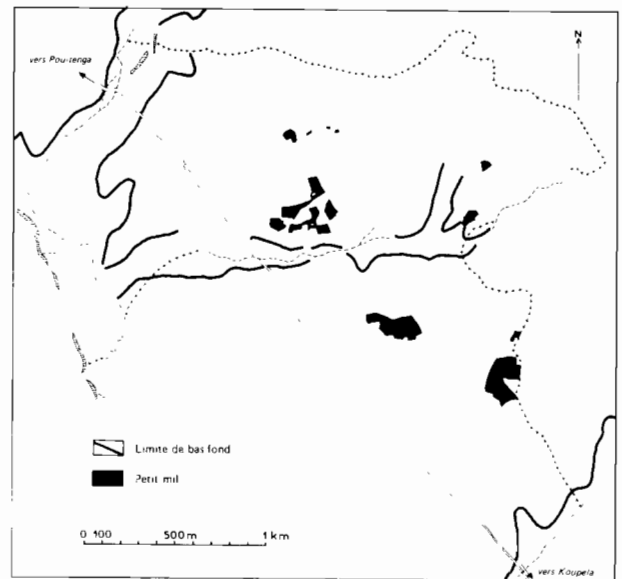


Fig. 8 – Zaongho 1974.
Répartition du petit mil (6 exploitations).

PETIT MIL ET ARACHIDES

Les cartes de répartition du petit mil et de l'arachide (fig. 7 et 8, fig. 9 et 10) ne montrent aucun bouleversement notable entre 1967 et 1974. L'une et l'autre culture sont toujours cultivées sur le plateau et dans des proportions identiques.

Pour les six exploitations réunies, la place du petit mil reste inchangée : 32,5 % de l'espace cultivé.

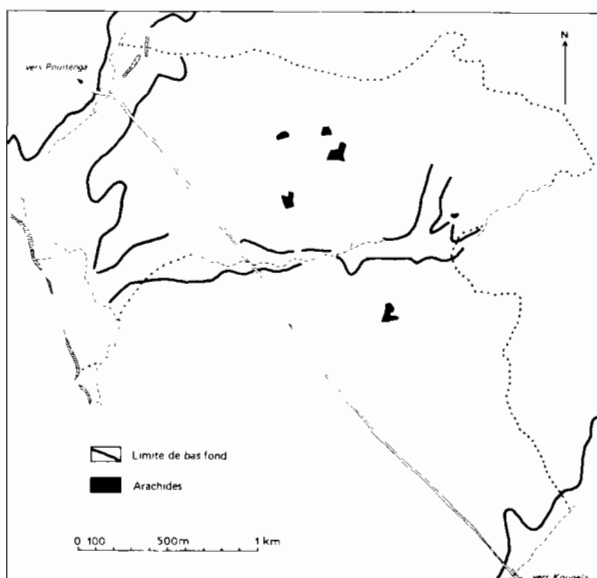


Fig. 9 – Zaongho 1967.
Répartition des arachides (6 exploitations).

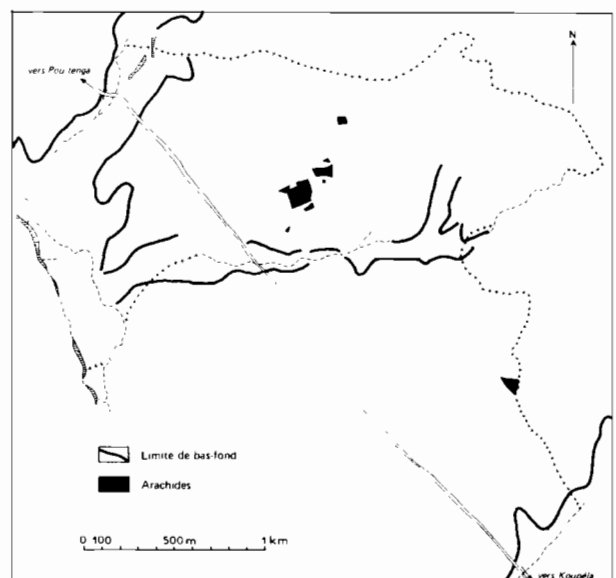


Fig. 10 – Zaongho 1974.
Répartition des arachides (6 exploitations).

D'une exploitation à l'autre, les superficies en petit mil varient dans des proportions négligeables par rapport à celles recensées en 1967 (entre + 13 % et - 13 %).

Il en est de même pour la culture de l'arachide (8 % des superficies cultivées en 1967, 9 % en 1974). Toutefois, nous devons noter l'exemple d'un exploitant qui, en 1974, a doublé la superficie de son champ d'arachide. Ce comportement répond à un espoir de compensation des « manques à gagner » résultant de l'abandon de la riziculture et des productions maraîchères.

Ainsi, la comparaison des superficies cultivées en 1967 et 1974 montre que toutes les productions ayant les plus fortes exigences en eau ont connu un déclin important. Une analyse des données pluviométriques 1968-1974 indique que la mauvaise répartition des pluies au cours des saisons agricoles, ainsi que leur insuffisance globale, est à la base de ce déclin et, par voie de conséquence, du développement du sorgho rouge, mieux adapté à la sécheresse.

LES CAUSES DES TRANSFORMATIONS

ANALYSE DE LA PLUVIOSITÉ ANNUELLE

La comparaison des chiffres de la pluviosité annuelle (1968-1974) et de la normale (1926-1967) fig. 11, montre que cinq années consécutives ont été déficitaires en pluie (1969 à 1973 compris). Deux d'entre elles se classent parmi les années les plus sèches enregistrées à Koupéla, depuis la création du poste de mesure en 1926, 1970 et 1972 sont en effet respectivement au premier et troisième rang au palmarès des

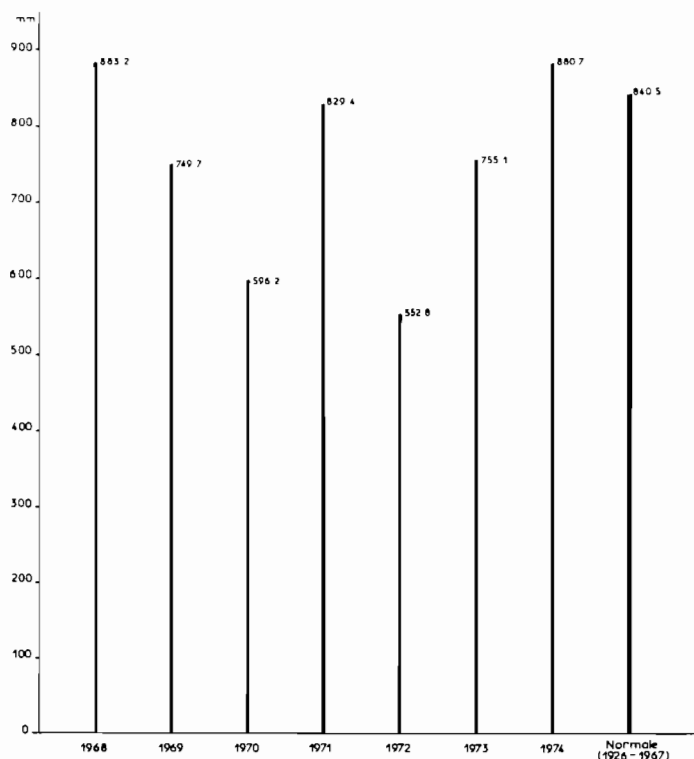


Fig. 11 - Koupéla. Pluviométrie annuelle 1968-1974.

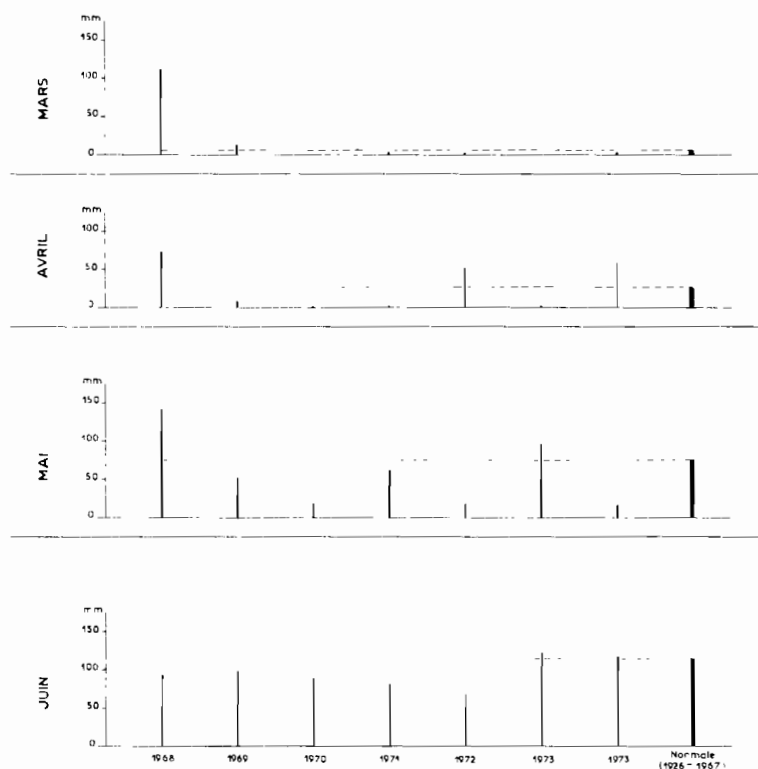


Fig. 12 - Koupéla. Pluviosité mensuelle 1968-1974 (mars-avril-mai-juin).

valeurs minimales de pluie annuelle : 1970 = 596,2 mm ; 1972 = 552,8 mm ; 1944 = 564,4 mm. Les chutes de pluies en 1970 et 1972, très faibles, ne sont pas aussi exceptionnelles qu'on pourrait le penser : une valeur intermédiaire aurait déjà été enregistrée en 1944.

Par contre, une telle succession d'années sèches et très sèches n'avait jamais encore été observée. Jamais, non plus, l'ampleur du déficit en eau pour une période aussi longue (6 années) n'avait été aussi grave. De 1969 à 1974, la moyenne annuelle est de 749 mm, soit un déficit moyen de près de 100 mm par an, par rapport à la normale : soit l'équivalent de près d'une année de pluies qui fait défaut à l'issue de cette période de sept années de sécheresse.

Ce déficit considérable en eau a eu pour effet l'abaissement des nappes phréatiques, insuffisamment réalimentées à chaque hivernage. Cet assèchement a été ressenti jusque dans les bas-fonds, provoquant les difficultés du jardinage et le découragement de nombreux maraîchers.

Il faut cependant nuancer la portée du jugement concernant la singularité de la période 1968-1974. Les années sèches consécutives ne constituent pas en effet, un phénomène nouveau dans l'histoire climatique de Koupéla. Certes, il est cette fois exacerbé, mais des exemples similaires peuvent être cités : en 1927 et 1933, cinq années sur sept (non consécutives, il est vrai) sont des années à pluviométrie déficitaire : les chutes de pluies sont de l'ordre de 700 mm pendant 3 années et de 780 mm au cours des deux autres. On retrouve une situation pluviométrique semblable en 1952, 1953 et 1954 avec respectivement 743, 740 et 797 mm de pluies. On ne peut ignorer ce renouvellement de périodes sèches, si l'on veut qualifier la pluviosité entre 1968 et 1974. L'examen des chiffres nous autorise à dire que la région de Koupéla a connu une période de sécheresse dont l'intensité est inhabituelle mais non pas la périodicité.

Pour nous, il importe plus de noter les conséquences des années sèches, au plan agricole, que de les situer dans le rythme climatique soudanien. A ce titre, l'analyse des chiffres mensuels de pluviosité nous renseigne davantage que celle des valeurs annuelles.

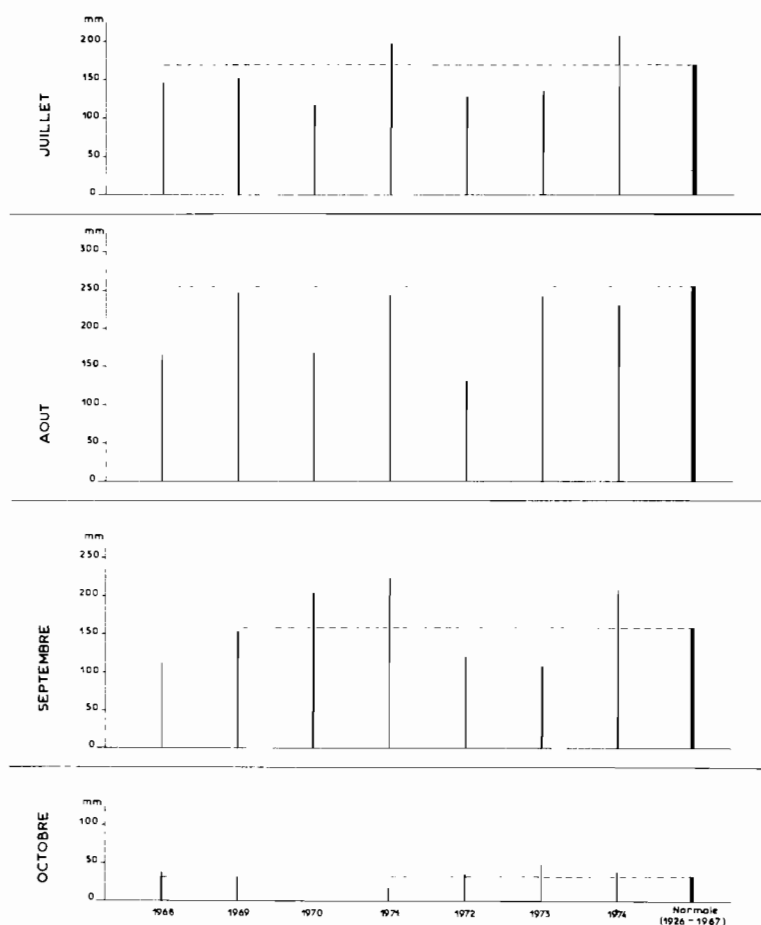


Fig. 13 – Koupéla. Pluviosité mensuelle 1968-1974 (juillet-août-septembre-octobre).

ANALYSE DES VALEURS MENSUELLES DE PLUVIOSITÉ

Nous ferons une première remarque à propos des pluviosités mensuelles pour l'année 1968. Les mois de mars, avril et mai ont été exceptionnellement humides, précédant les mois à pluviosité nettement insuffisante en juin, juillet, août et septembre.

Une telle répartition a été extrêmement défavorable aux activités agricoles. L'abondance des pluies précoces a occasionné le démarrage d'une végétation herbacée qu'il a fallu éliminer par des labours préalables au semis. Par la suite, le manque d'eau en juin a fait périr les semis hâtifs. Il a fallu les renouveler à plusieurs reprises, ce qui a provoqué un retard général des travaux. Plus avant dans la saison agricole, l'insuffisance des pluies a empêché le développement normal des cultures et a, notamment, voué le riz à de maigres récoltes. En définitive, l'année 1968, malgré un total de pluies satisfaisant, apparaît comme une année très déficitaire pour l'agriculture.

La comparaison des pluies mensuelles 1968 - 1974 (fig. 12 et 13) et de la moyenne calculée sur 40 ans (1926 - 1967) permet de formuler les constatations suivantes :

- exception faite des mois de mars, avril et mai 1968, aucun chiffre de pluviosité mensuelle n'apparaît exceptionnellement élevé ;

- de nombreuses valeurs apparaissent au contraire exceptionnellement faibles ;
- les déficits annuels enregistrés au cours de cette période sont la conséquence d'un affaiblissement généralisé des chutes de pluies au cours de chacun des mois d'hivernage ;
- entre 1968 et 1974, à un moment ou à un autre du cycle agricole, apparaissent chaque année, des déficits pluviométriques qui perturbent le déroulement du calendrier agricole et provoquent de mauvaises récoltes ;
- en règle générale, les débuts de saison agricole sont très secs. Certaines années, les semis hâtifs (sorgho rouge, petit mil), plusieurs fois renouvelés, n'ont vraiment réussi qu'en juin ou juillet, soit avec deux mois de retard sur le calendrier normal (1970 - 1972 et 1974).

Les mois de juillet et août, qui constituent habituellement le milieu de la saison agricole, sont également très peu humides (cinq mois de juin sur sept et tous les mois d'août présentent des hauteurs d'eau inférieures à la moyenne). Cette « sécheresse » présente un caractère de gravité en août 1969, 1970 et 1972. Elle entraîne des retards végétatifs pour les mils et fait obstacle au démarrage des variétés tardives (riz, arachide).

Les fins de saison agricole sont généralement moins affectées par le manque de pluies. On note cependant que quatre mois de septembre sur sept présentent une pluviosité inférieure à la moyenne. De même, l'absence totale de pluies en octobre 1970 et leur cessation précoce en 1971 ont entraîné une très mauvaise maturation du petit mil et l'échec total de la riziculture.

Ainsi, de 1968 à 1974, aucune saison agricole n'a connu de bonnes conditions de pluviosité, tant au point de vue de la quantité que de la répartition : le riz et le manioc ont le plus souffert de cet état de choses. Dans ces conditions, on comprend la lassitude des paysans à leur consacrer des efforts et la substitution dans les bas-fonds, du sorgho rouge (plus résistant au manque d'eau).

Chaque année, en effet, le paysan se trouve devant un dilemme : celui de la prépondérance à donner à l'une ou à l'autre culture. Dans des conditions écologiques identiques (les terres de bas-fonds), il ne peut espérer la réussite totale des deux productions la même année : si le riz a besoin d'eau, surtout en début de croissance, le sorgho rouge, au contraire, craint les engorgements excessifs et prolongés. Les terres lourdes de bas-fonds, et de surcroît inondables, conviennent mieux à la culture du riz pluvial qu'à celle du sorgho rouge. Le raisonnement du paysan est le suivant : « l'eau ne rentre plus dans les bas-fonds. En conséquence, il vaut mieux semer davantage de sorgho rouge, tout en conservant quelques rizières en cas de retour à une pluviosité normale »... Encore arrive-t-il parfois, que les deux récoltes se révèlent médiocres. En 1974 (une des plus mauvaises années agricoles que le village ait connues), le retard des pluies en début de saison agricole obligea cette année là à différer les semis pour le riz comme pour le sorgho rouge. Par la suite, les pluies ont été trop faibles pour assurer une bonne venue du riz, mais en même temps trop abondantes pour garantir la croissance normale du sorgho et l'efficacité des sarclages.

En conclusion, il nous faut tirer les enseignements de ces transformations du système agricole et examiner les réactions de la population villageoise.

En 1967, le riz et le manioc jouaient le rôle de cultures de secours, de palliatif aux mauvaises récoltes vivrières du plateau. Les excédents étaient vendus, les paysans obtenaient ainsi des ressources monétaires qui leur permettaient de payer l'impôt, d'acheter quelques effets, de s'approvisionner en mil. Cette situation constituait l'aboutissement d'une évolution qui avait conduit les villageois à ouvrir, de plus en plus, leurs bas-fonds à la riziculture. Le développement du riz et du manioc étaient la conséquence de l'accroissement démographique, de l'appauvrissement des terres du plateau, bref de la nécessité de cultiver davantage et de trouver de nouvelles ressources. Mais nous ne pensions pas que leur place dans le système agricole pouvait être remise en cause en si peu d'années.

Pour cela, il aurait fallu relativiser la situation de 1967, faire le rapprochement entre le développement des cultures de bas-fonds et la succession d'années pluvieuses avant 1967. En réalité, leur intégration dans le système agricole revêtait un caractère de précarité, amplement démontré dans les années suivantes, beaucoup plus sèches.

Le remplacement du riz par le sorgho rouge, nous l'avons noté, n'offre d'ailleurs pas plus de garanties de bonne récolte aux paysans de Zaongho. En définitive, les possibilités de réponses aux aléas climatiques restent bien minces. Si le système agricole utilisé révèle une certaine plasticité, par le truchement de quelques cultures interchangeables suivant la pluviosité *escomptée*, les chances de succès restent minimes. C'est une fois de plus, le problème de la maîtrise de l'eau qui est posé et qui ne peut être résolu facilement. Faute de solution, les années de bonne récolte demeureront l'exception.

Ce pessimisme est malheureusement renforcé au constat des maigres rendements du petit mil et du sorgho rouge sur le plateau. De plus, on voit mal comment il pourrait en être autrement, dans une agriculture nécessairement sans jachère de longue durée, mais aussi sans apport de fumure et sans rotation des productions.

Les paysans de Zaongho, bien que fatalistes, se laissent aller au découragement : « Yum faa wata né yélé » (« chaque année vient avec ses histoires » = ses problèmes vivriers) est une expression souvent entendue. Elle traduit une certaine angoisse ressentie par tous. La plupart d'entre eux, surtout les jeunes, ont entrevu les richesses de la Côte d'Ivoire, les possibilités agricoles de l'ouest et de l'est-voltaïque. Ils possèdent des éléments de comparaison vis-à-vis de leur propre terroir. Certains n'ont pas hésité à s'installer en pays gourmantché, pour mener de pair activités commerciales et agricoles.

C'est le cas de cinq hommes mariés, appartenant au lignage NARE, âgés entre 30 et 40 ans. Quatre d'entre eux y vivent avec leurs épouses. Seul le dernier installé en 1974, n'a pas encore fait venir sa famille. Signalons que deux de ces migrants étaient chefs d'exploitation à Zaongho en 1967, les autres étant aides-familiaux. Le précurseur est un paysan commerçant, qui depuis 15 ans, sillonnait le pays gourmantché pour y vendre de la noix de cola et y acheter du mil et du gros bétail. En 1970, il décide de s'y installer à demeure, car il a pu constater les bons rendements obtenus, en mil et en arachide, par les Gourmantché ainsi que leur réticence à cultiver le riz, alors que les bonnes terres existent. D'abord riziculteur, il agrandit petit à petit le champ de ses activités agricoles au point de fonder une exploitation polyvalente. Ses « frères », qui l'aidaient jusque là dans son commerce, se sont installés à leur tour dans des villages voisins.

Mais, fait significatif, le dernier venu, un chef d'exploitation de près de 40 ans, n'avait auparavant jamais exercé d'activité commerciale. La raison de son départ de Zaongho est purement agricole. Il veut, tout simplement, mieux vivre de son travail qu'il ne le faisait au village.

Il y a, dans cette succession d'installation, l'ébauche d'une filière migratoire qui peut déboucher sur un exode à finalité agricole, à condition que les Gourmantché acceptent l'insertion d'un grand nombre de Mossi sur leurs terroirs. De fait, la réussite des migrants est certaine. L'un d'entre eux ne déclarait-il pas avoir récolté, en 1974, 30 sacs de petit mil, 24 sacs d'arachides et 27 sacs de riz. De quoi faire rêver les parents restés au village et contraints de compter sur son aide pour assurer la « soudure » (2).

La migration vers le pays gourmantché ne constitue pas l'essentiel des mouvements migratoires, mais le phénomène apparaît d'autant plus important qu'il est nouveau dans la vie du village. Touchant des jeunes chefs d'exploitation, il se situe en marge des migrations de travail vers la Côte d'Ivoire qu'il ne concurrence pas directement.

Entre 1967 et 1974, le nombre des migrants a légèrement augmenté. 22 hommes vivent à l'étranger (dont 19 en Côte d'Ivoire) alors qu'en 1967, le total correspondant était de 17. De même, il faut noter une légère augmentation du nombre d'épouses accompagnant leur mari (quatre en 1974, pour une en 1967).

Au total, ce sont 64 personnes (30 hommes, 17 femmes, 17 enfants) qui vivent en dehors du village. La proportion des absents atteint 41 % de la classe d'âge masculine de 15 à 39 ans.

L'ensemble des mouvements migratoires a pour conséquence la diminution du nombre d'exploitations à Zaongho. Si légère soit-elle (45 exploitations contre 47 en 1967), cette diminution est bien révélatrice de tous les problèmes agricoles qui se posent dans ce village. La différence provient en effet du départ de deux exploitants alors que les créations ou disparitions liées aux processus démographiques naturels s'équilibrent (quatre disparitions par suite de décès ou de vieillissements de chefs d'exploitations contre quatre créations par des jeunes nouvellement mariés). Trois aides familiaux, célibataires en 1967, ont préféré, après leur mariage, fonder une exploitation en pays gourmantché. La relation entre l'aggravation du bilan migratoire et la détérioration des conditions d'existence est évidente. Tout se passe comme si le terroir était incapable de supporter un accroissement démographique normal, le phénomène prenant plus d'acuité du fait de la sécheresse et des mauvaises récoltes de la période 1968 - 1974.

C'est une situation qui n'est pas spécifique à Zaongho. Dans d'autres régions du pays mossi, sous l'effet des mêmes facteurs, la déperdition de population prend des proportions beaucoup plus importantes (autour de Koudougou et dans le Yatenga). Les paysans quittent leurs terroirs et s'installent en masse dans l'ouest-voltaïque.

Décembre 1977

(2) Période pendant laquelle les greniers sont à peu près vides et la récolte encore lointaine (juillet-août).

TABLEAU 1
Superficies cultivées en 1967 et 1974 (S. en ares)
 Exploitation N° 1 (1967 : 5 actifs - 1974 : 8 actifs)

	Maïs	Petit mil	Sorgho rouge	Sorgho blanc	Ara-chides	Riz	Manioc	Divers	Total
(1) CHAMPS COMMUNS (C.C.)									
S. 1967	16,4	143,6	120,7	—	43	116,3	60	3	503
% de S.C.C. 1967	3,3	28,5	24	—	8,6	23,1	11,9	0,6	100
S. 1974	14,10	62,1	345,6	19,7	107,3	50,8	20	—	619,6
% de S.C.C. 1974	2,3	10	55,8	3,2	17,3	8,2	3,2	—	100
(2) CHAMPS INDIVIDUELS (C.I.)									
S. 1967	—	—	—	—	12,8	44,5	—	—	57,3
% de S.C.I. 1967	—	—	—	—	22,3	77,7	—	—	100
S. 1974	—	67,2	121,4	—	24,1	19,3	10	—	242
% de S.C.I. 1974	—	—	—	—	—	—	—	—	—
(3) TOTAL C.C. + C.I. (S.T.)									
S. 1967	16,4	143,6	120,7	—	55,8	160,8	60	3	560,3
% de S.T.	3	25,6	21,5	—	10	28,7	10,7	0,5	100
S. 1974	14,10	129,3	467	19,7	131,4	70,1	30	—	861,6
% de S.T.	1,6	15	54,2	2,3	15,3	8,1	3,5	—	100

Superficie cultivée par actif :
 1967 = 112 ares
 1974 = 107,5 ares

TABLEAU 2
Superficies cultivées en 1967 et 1974 (S. en ares)
 Exploitation N° 2 (1967 : 3 actifs - 1974 : 3 actifs)

	Maïs	Petit mil	Sorgho rouge	Sorgho blanc	Ara-chides	Riz	Manioc	Total
(1) CHAMPS COMMUNS (C.C.)								
S. 1967	10,2	37,2	113,3	—	55,7	96,2	47,2	359,8
% de S.C.C. 1967	2,8	10,3	31,5	—	15,5	26,8	13,1	100
S. 1974	11,60	31	207,7	79,2	46	19,2	—	394,7
% de S.C.C. 1974	2,9	7,9	52,6	20,1	11,6	4,9	—	100
(2) CHAMPS INDIVIDUELS (C.I.)								
S. 1967	—	—	—	—	—	8,9	—	8,9
% de S.C.C. 1967	—	—	—	—	—	100	—	100
S. 1974	—	—	—	—	6,1	8,4	—	14,5
% de S.C.I. 1974	—	—	—	—	42	58	—	100
(3) TOTAL C.C. + C.I. (S.T.)								
S. 1967	10,2	37,2	113,3	—	55,7	105,1	47,2	368,7
% de S.T. 1967	2,8	10,1	30,7	—	15,1	28,5	12,8	100
S. 1974	11,60	31	207,7	79,2	52,1	27,6	—	409,2
% de S.T. 1974	2,8	7,6	50,8	19,4	12,7	6,7	—	100

Superficie cultivée par actif :
 1967 = 123 ares
 1974 = 136 ares

TABLEAU 3
Superficies cultivées en 1967 et 1974 (S. en ares)
 Exploitation N° 3 (1967 : 2 actifs - 1974 : 5 actifs)

	Maïs	Petit mil	Sorgho rouge	Arachides	Riz	Manioc	Total
(1) CHAMPS COMMUNS (C.C.)							
S. 1967	3,3	77,4	—	—	22,4	19,5	122,6
% de S.C.C. 1967	2,7	63,1	—	—	18,3	15,9	100
S. 1974	5,3	30,2	30,1	47,6	12	—	397
% de S.C.C. 1974	1,3	76,1	7,6	12	3	—	100
(2) CHAMPS INDIVIDUELS (C.I.)				Néant			

Superficie cultivée par actif :

1967 = 61,3 ares

1974 = 79,4 ares

TABLEAU 4
Superficies cultivées en 1967 et 1974 (S. en ares)
 Exploitation N° 4 (1967 : 2 actifs - 1974 : 2 actifs)

	Maïs	Petit mil	Sorgho rouge	Sorgho blanc	Ara-chides	Riz	Manioc	Pois de terre	Total
(1) CHAMPS COMMUNS (C.C.)									
S. 1967	6,5	47,8	68,8	—	18,9	67,5	6,5	6,1	222,1
% de S.C.C. 1967	2,9	21,5	31	—	8,5	30,4	2,9	2,7	100
S. 1974	8,8	93,60	119,9	9,6	4,8	24,3	4,4	7,2	272,6
% de S.C.C. 1974	3,2	34,4	44	3,5	1,8	8,9	1,6	2,6	100
(2) CHAMPS INDIVIDUELS (C.I.)									
S. 1967	—	15,4	—	—	—	3,8	—	—	19,2
% de S.C.I. 1967	—	80	—	—	—	20	—	—	100
S. 1974	1,6	0,8	44,7	—	—	20,1	—	—	67,2
% de S.C.I. 1974	2,4	1,2	66,5	—	—	29,9	—	—	100
(3) TOTAL C.C. + C.I. (S.T.)									
S. 1967	6,5	63,2	68,8	—	18,9	71,3	6,5	6,1	241,3
% de S.T. 1967	2,7	26,2	28,5	—	7,8	29,6	2,7	2,5	100
S. 1974	10,4	84,4	164,6	9,6	24,9	24,3	4,4	7,2	338,8
% de S.T. 1974	3,1	27,8	48,4	2,8	7,3	7,2	1,3	2,1	100

Superficie cultivée par actif :

1967 = 120,6 ares

1974 = 169,9 ares

TABLEAU 5
Superficies cultivées en 1967 et 1974 (S. en ares)
 Exploitation N° 5 (1967 : 5 actifs - 1974 : 4 actifs)

	Maïs	Petit mil	Sorgho rouge	Arachides	Riz	Divers	Total
(1) CHAMPS COMMUNS (C.C.)							
S. 1967	9,4	135,4	80,6	—	77,5	4,2	307,1
% de S.C.C. 1967	3,1	44,1	26,2	—	25,2	1,4	100
S. 1974	9,4	108,4	185,9	—	12	0,4	316,1
% de S.C.C. 1974	3	34,3	58,8	—	3,8	0,1	100
(2) CHAMPS INDIVIDUELS (C.I.)							
S. 1967	—	28,4	—	21	69,8	—	119,2
% de S.C.I. 1967	—	23,8	—	17,6	58,6	—	100
S. 1974	—	—	—	—	7,7	—	7,7
% de S.C.I. 1974	—	—	—	—	100	—	100
(3) TOTAL C.C. + C.I. (S.T.)							
S. 1967	9,4	163,8	80,6	21	147,3	4,2	426,3
% de S.T. 1967	2,2	38,4	18,9	4,9	34,6	1	100
S. 1974	9,4	108,4	185,9	—	19,7	0,4	323,6
% de S.T. 1974	2,9	33,5	57,4	—	6,1	0,1	100

Superficie cultivée par actif :

1967 = 85 ares

1974 = 80 ares

TABLEAU 6
Superficies cultivées en 1967 et 1974 (S. en ares)
 Exploitation N° 6 (1967 : 5 actifs - 1974 : 5 actifs)

	Maïs	Petit mil	Sorgho rouge	Arachides	Riz	Manioc	Total
(1) CHAMPS COMMUNS (C.C.)							
S. 1967	8,6	236,4	106	—	62,6	30,2	443,8
% de S.C.C. 1967	1,9	53,3	23,9	—	14,1	6,8	100
S. 1974	16,4	253	92,5	—	14	47,2	423,1
% de S.C.C. 1974	3,9	59,8	21,9	—	3,3	11,2	100
(2) CHAMPS INDIVIDUELS (C.I.)							
S. 1967	2,6	—	—	32,8	23,4	—	58,8
% de S.C.I. 1967	4,4	—	—	55,8	39,8	—	100
S. 1974	2,6	—	72,8	—	12,2	—	87,6
% de S.C.I. 1974	3	—	83,1	—	13,9	—	100
(3) TOTAL C.C. + C.I. (S.T.)							
S. 1967	11,2	236,4	106	32,8	86	30,2	502,6
% de S.T. 1967	2,2	47	21,1	6,6	17,1	6	100
S. 1974	19	253	165,3	—	26,2	47,2	510,7
% de S.T. 1974	3,7	49,5	32,4	—	5,1	9,3	100

Superficie cultivée par actif :

1967 = 100 ares

1974 = 102 ares

TABLEAU 7
Superficies comparées par exploitation
Ensemble Mils/Riz + Manioc 1967-1974 (S. en ares)

Exploitations	S ₁ : mils		S ₂ : riz + manioc		% de $\frac{S_2}{S_1}$	
	1967	1974	1967	1974	1967	1974
1	264,3	596,3	220,8	100,1	83	17
2	150,5	238,7	152,3	27,6	101	12
3	77,4	332,1	41,9	12	54	4
4	132	259	77,8	28,7	59	11
5	244,4	294,3	147,3	19,7	60	7
6	342,4	418,3	116,2	73,4	34	18
Total	1 211	2 138,7	756,3	261,5	62	12

BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDRE (G. Rév.P.) - 1953 - La langue möré, t. II : dictionnaire möré - français. *Mém. I.F.A.N.*, n° 34, Dakar, 506 p.
- BARLET (P.) - 1962 - La Haute-Volta (Essai de présentation géographique). *Et. Voltaïques*, 3, pp. 5-77.
- BARRAL (H.) - 1968 - Togo. Étude géographique d'un terroir Léla (Haute-Volta). Atlas des Structures Agraires au sud du Sahara, 2, ORSTOM, Paris, 72 p.
- BARTH (H.) - 1965 - Travel and discoveries in North and Central Africa. Centenary Edition in three volumes 1865-1965, Cass and C°, Londres, vol. III, app. X, p. 647.
- BOUTILLIER (J.-L.) - 1964 - Les Structures foncières en Haute-Volta. *Et. Voltaïques*, 5, pp. 5-181.
- BUR.GE.AP. - 1964 - Par Y. DERRÉAL. Données hydrogéologiques de base pour l'équipement de cinq cercles dans le sud de la Haute-Volta. D.G.M., 41 p. + ann.
- CLAIRIN (R.) - 1962 - La situation démographique en Haute-Volta. Résultats partiels de l'enquête démographique 1960-1961. République de la Haute-Volta, Service de la Statistique, 54 p.
- COUTY (Ph.) - 1968 - La structure des économies de savane africaine. Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum., vol. V, n° 2, pp. 23-43.
- DERRÉAL (Y.) - 1964 - Données hydrogéologiques de base pour l'équipement de cinq cercles dans le sud de la Haute-Volta. Direct. de la Géol. et des Mines, Haute-Volta, 41 p. + ann.
- DUCELLIER (J.) - 1963 - Contribution à l'étude des formations cristallines et métamorphiques du centre et du nord de la Haute-Volta. Mém. du B.R.G.M., Ed. Technip., 320 p. + ann.
- DUBOURG (J.) - 1957 - La vie des paysans mossi ; le village de Taghalla. Cah. O.M., 40, pp. 285-324.
- KOHLER (J.-M.) - 1971 - Activités agricoles et changements sociaux dans l'ouest-mossi (Haute-Volta), Mém. ORSTOM n° 46, Paris, 239 p.
- LAHUEC (J.-P.) - 1968 - Les jardins de saison sèche à Zaongho (Région de Koupéla). Cah. ORSTOM, sér. Sci. hum., vol. V, n° 2, p. 67-87.
- MANGIN (E. Rév.P.) - 1960 - Les Mossi, Essais sur les us et coutumes du peuple mossi au Soudan occidental. Maison Carrée, Imprimerie des Pères Blancs. Cet ouvrage a rassemblé une série d'articles parus dans *Anthropos*, 9, 1-2 janvier-avril 1914, pp. 98-124 ; 3-4, mai-août 1914, pp. 477-493 ; 5-6 sept.-déc. 1914, pp. 705-736 ; pp. 98-124 ; 3-4, mai-août 1914, pp. 477-493 ; 5-6 sept.-déc. 1914, pp. 705-736 ; 10-11, 1-2 janv.-avril 1915-1916, pp. 187-217, 3-4 mai-août 1915-1916, pp. 323-331.
- NARE (L. Abbé) - 1961 - Moog teng kibaré kugpeel solem. Histoire du Commandement mossi de Koupéla, 14 p. dactyl.
- RÉMY (G.) - Inéd. Donsin. Les structures agraires d'un village mossi de la région de Nobéré (cercle de Manga). ORSTOM, Ouagadougou, 112 p. dactyl.
- SAVONNET (G.) - 1968 - Carte des densités de population. In Atlas de Haute-Volta C.V.R.S., Ouagadougou, 1 carte au 1/1 000 000^e en couleur, 1 notice de présentation, 16 p.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. FIGURES	Pages
1 - Le cercle de Koupéla. Situation à l'intérieur du territoire voltaïque.	8
2 - Zaongho dans le cercle de Koupéla.	8
3 - Région de Koupéla. Carte hypsométrique. <i>D'après</i> les feuilles I.G.N. 1/200 000, 1 ^e Boulsa ND. 30.VI, 2 ^e Tenkodogo ND. 30.XXIV.	12
4 - Zaongho. Croquis morphologique. <i>D'après</i> interprétation des photos aériennes vol I.G.N. 1965 AO. 697-100.	13
5 - Station de Koupéla, année 1967. Les pluies mensuelles par rapport aux normales mensuelles de la période 1926-1967.	16
6 - Station de Koupéla, année 1968. Les pluies mensuelles par rapport aux normales mensuelles de la période 1926-1967.	17
7 - Occupation du sol. Régions de Boulsa, Fada N Gourma, Tenkodogo. <i>D'après</i> photographies aériennes I.G.N. feuilles AO.ND. 30.VI 1955-1956, AO.ND. 31.I 1955-1956, AO.ND. 30.XXIV 1955-1956. (Feuille Tenkodogo d'après reproduction de la carte de G. RÉMY : densité de l'occupation du sol au sud de la Haute-Volta).	19
8 - L'espace cultivé au nord-ouest de Koupéla en 1965. <i>D'après</i> la mission photographique aérienne I.G.N. 1965 AO. 697-100, photos 1 à 26.	21
9 - Zaongho. Les Zaghsé. Répartition géographique et appartenance lignagère.	31
10 - Le yiri de Lamoussa. Kaboré et son environnement.	32
11 - Migration et ancienneté de l'habitat au nord-ouest de Koupéla.	34
12 - Zaongho. La densité du parc.	42
13 - Zaongho. Exemple de migration d'un jardin de saison sèche 1946-1967.	51
14 - Zaongho. Exemple de migration d'un jardin de saison sèche 1942-1967.	52
15 - Zaongho 1967. La dispersion des champs de cinq exploitations.	63
16 - Zaongho. Appropriation des terres.	65
17 - Zaongho 1967. Répartition des champs de sorgho rouge.	72
18 - Zaongho 1967. Répartition des champs de petit mil, d'arachide et de pois de terre.	73
19 - Zaongho 1967. Répartition des rizières et des champs de manioc.	74
20 - Zaongho. L'espace cultivé en 1955 et 1967. <i>D'après</i> le levé cadastral 1967 et l'agrandissement au 1/10 000 de la photo n° 367 du vol I.G.N. ND. 30.VI.	76
21 - Nord-Ouest de Koupéla. Activité principale des chefs de famille en saison sèche. <i>D'après</i> la mission photographique I.G.N. 1965, AO., 697-100, photos 1 à 26.	79

2. CARTES HORS-TEXTE	
1 - Répartition des cultures. Zaongho 1967.....	
2 - Le parc. Zaongho 1967.....	
3 - Usage du sol. Zaongho 1967.....	
3. FIGURES DE L'APPENDICE	
1 - Zaongho 1967. Répartition du sorgho rouge (6 exploitations).....	91
2 - Zaongho 1974. Répartition du sorgho rouge (6 exploitations).....	91
3 - Zaongho 1967. Répartition du riz (6 exploitations).....	92
4 - Zaongho 1974. Répartition du riz (6 exploitations).....	92
5 - Zaongho 1967. Répartition du manioc (6 exploitations).....	93
6 - Zaongho 1974. Répartition du manioc (6 exploitations).....	93
7 - Zaongho 1967. Répartition du petit mil (6 exploitations).....	94
8 - Zaongho 1974. Répartition du petit mil (6 exploitations).....	94
9 - Zaongho 1967. Répartition des arachides (6 exploitations).....	94
10 - Zaongho 1974. Répartition des arachides (6 exploitations).....	94
11 - Koupéla. Pluviométrie annuelle 1968-1974.....	95
12 - Koupéla. Pluviosité mensuelle 1968-1974 (mars-avril-mai-juin).....	96
13 - Koupéla. Pluviosité mensuelle 1968-1974 (juillet-août-septembre-octobre).....	97
4. PLANCHES PHOTOS	
Planche I : habitat et greniers	32
1. Les habitations. Aspect général en saison sèche. 2. Intérieur d'un enclos familial. 3. Les greniers en terre et en paille séchée. 4. Hangar (Zandé) sur le samandé. La couverture est faite de fanes d'arachide et de tiges de mil. (Remarquer les greniers à sorgho rouge au second plan).	
Planche II : paysages	38
1. Vue générale : Zaongho en saison sèche - Enclos familiaux sur le plateau. 2. Bouquet de <i>Faidherbia albida</i> . 3. Essai de plantation de manguiers sur le plateau. 4. Aspects différents du mil selon champs fumé (à l'arrière plan) et non fumé (au premier plan).	
Planche III : techniques de cultures	46
1 et 2. Houage familial du Kamanga. 3. Labours des rizières par une société de culture. 4. Labours des rizières par un attelage de bœufs.	
Planche IV : jardinage	50
1. Type de jardin. 2. Vue générale sur quelques jardins - Planches d'oignons, de tomates locales - Jeunes manguiers à l'arrière-plan. 3. Type de jardin avec chadouf. Remarquer le système d'irrigation. 4. Canal central d'irrigation bordé de jeunes manguiers et de bananiers.	
Planche V : commercialisation des mangues.....	70
1. Le tri des mangues avant le marché. 2. Marché aux mangues à Pouitenga.	
5. TABLEAUX	
I - Temps de travaux mensuels en journées de huit heures. Moyenne par travailleur et par exploitation.....	49
II - Les cultures sur les champs personnels selon les groupes socio-géographiques.....	56
III - Superficies cultivées au sein des lignages NARE et DAMIBA suivant la localisation géographique des exploitants.....	60
IV - Superficies cultivées par nature de culture et par lignage.....	64
V - Provenance et montant des recettes des chefs d'exploitation.....	66
VI - Dépenses des chefs d'exploitation.....	68
6. ANNEXE TABLEAUX	
1 - Pluviométrie. Hauteurs en mm et nombre de jours mensuels. Station de Koupéla.....	84
2 - Classement par pluies mensuelles. Station de Koupéla.....	85
3 - Superficies en maïs par exploitation en % de la superficie des champs familiaux.....	86
4 - Superficies en petit mil en % du total cultivé par exploitation sur les champs familiaux.....	86
5 - Superficies en sorgho par exploitation en % de la superficie des champs familiaux.....	87
6 - Superficies en riz et manioc en % de total cultivé par exploitation.....	87
7 - Superficies en manioc par exploitation en % de la superficie des champs familiaux.....	88
7. TABLEAUX DE L'APPENDICE	
1 - Superficies cultivées en 1967 et 1974 (en ares). Exploitation n° 1 (1967 : 5 actifs - 1974 : 8 actifs).....	100
2 - Superficies cultivées en 1967 et 1974. Exploitation n° 2 (1967 : 3 actifs - 1974 : 3 actifs).....	100
3 - Superficies cultivées en 1967 et 1974. Exploitation n° 3 (1967 : 2 actifs - 1974 : 5 actifs).....	101
4 - Superficies cultivées en 1967 et 1974. Exploitation n° 4 (1967 : 2 actifs - 1974 : 2 actifs).....	101
5 - Superficies cultivées en 1967 et 1974. Exploitation n° 5 (1967 : 5 actifs - 1974 : 4 actifs).....	102
6 - Superficies cultivées en 1967 et 1974. Exploitation n° 6 (1967 : 5 actifs - 1974 : 5 actifs).....	102
7 - Superficies comparées par exploitation. Ensemble Mils/Riz + Manioc 1967-1974.....	103

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
RÉSUMÉ	6
SUMMARY	6
INTRODUCTION	7

ZAONGHO ET LA RÉGION DE KOUPELA

A. Le milieu naturel	9
I. Les grands traits de la géomorphologie et de la géologie	9
II. Le site de Zaongho	11
1. Géomorphologie - Hydrographie	11
<i>Les reliefs résiduels [11] - Le plateau [11] - Les bas-fonds [13].</i>	
2. Les types de sol	14
III. Le régime climatique	15
B. Le milieu humain	18
I. Occupation du sol et densité de population	18
II. L'histoire du peuplement	20
1. Le peuplement « mossi »	20
2. Le peuplement « étranger »	23
<i>Les Peul [23] - Les populations « commerçantes » [23].</i>	
III. La fonction commerciale de la région de Koupéla	24

ZAONGHO - LES HOMMES ET LES PAYSAGES AGRAIRES

A. Les hommes	27
I. La population de Zaongho	27
1. La structure démographique	28
<i>Structure par âges [28] - Etat matrimonial [28].</i>	
2. Distribution de la population selon les enclos familiaux	29
3. Population par quartier et importance numérique de chacun des lignages	29
4. La structure socio-politique traditionnelle	29

II. Les faits d'habitat	30
1. Répartition des enclos familiaux	30
2. Description d'un « yiri » - Les techniques de construction	30
<i>Morphologie [30] - Les techniques de construction [33].</i>	
3. La mobilité de l'habitat.	33
<i>L'âge des enclos familiaux [33].</i>	
4. L'historique du peuplement - Les aspects sociaux de la migration de l'habitat.	35
<i>Les faits anciens [35] - L'éclatement de l'habitat et la nouvelle implantation géographique des groupes lignagers [35] - Les causes des migrations de l'habitat [36].</i>	
B. Zaongho - Les paysages agraires	37
I. Description	37
1. Le paysage cultivé.	37
<i>Le plateau [37] - Les bas-fonds [39].</i>	
2. La végétation « naturelle »	41
<i>La végétation herbacée [41] - Le parc [41].</i>	
II. Les superficies cultivées - Les problèmes géographiques.	43
1. Les superficies cultivées.	43
2. Les problèmes géographiques	43

LE SYSTEME DE PRODUCTION

A. Le système de culture et les techniques agricoles	45
I. La succession des cultures	45
II. Les aspects technologiques.	46
1. Les façons culturales - Le calendrier agricole	46
<i>Description selon les cultures [46] - Étude des temps de travaux selon les façons culturales [48] - Le jardinage [50].</i>	
2. Les techniques de régénération et de conservation de sols	53
<i>L'absence de fumure systématique [53] - Les types de jachère [53] - La genèse du parc [54].</i>	
B. L'organisation sociale de la production	55
I. Les structures d'exploitation	55
1. Nombre et composition numérique des exploitations.	55
2. L'organisation du travail	56
<i>Le travail familial [56] - Le travail extra-familial [57].</i>	
3. Les superficies cultivées par exploitation	58
<i>Les superficies cultivées par travailleur et par exploitation [58] - Distribution des superficies cultivées par nature de culture selon les exploitations [59].</i>	
II. Le régime foncier	61
1. Commentaire de la carte « Zaongho - usage du sol ».	61
2. Les modalités de l'usage et de l'appropriation des terres.	62
<i>L'héritage du passé et l'évolution des droits fonciers [62] - Les problèmes fonciers [63].</i>	
III. La production	67
1. La production théorique de mil et de riz pour une exploitation moyenne.	67
2. Les budgets familiaux.	69
<i>Les recettes [69] - Les dépenses [70].</i>	

ESSAI D'INTERPRÉTATION DU SYSTEME AGRICOLE

I. L'organisation de l'espace	71
II. Les transformations du système agricole	73
1. Historique et modalités des transformations	73
2. Conséquences et signification des transformations du système agricole	75
III. Zaongho, expression d'une unité régionale	77
ANNEXE TABLEAUX	83

APPENDICE

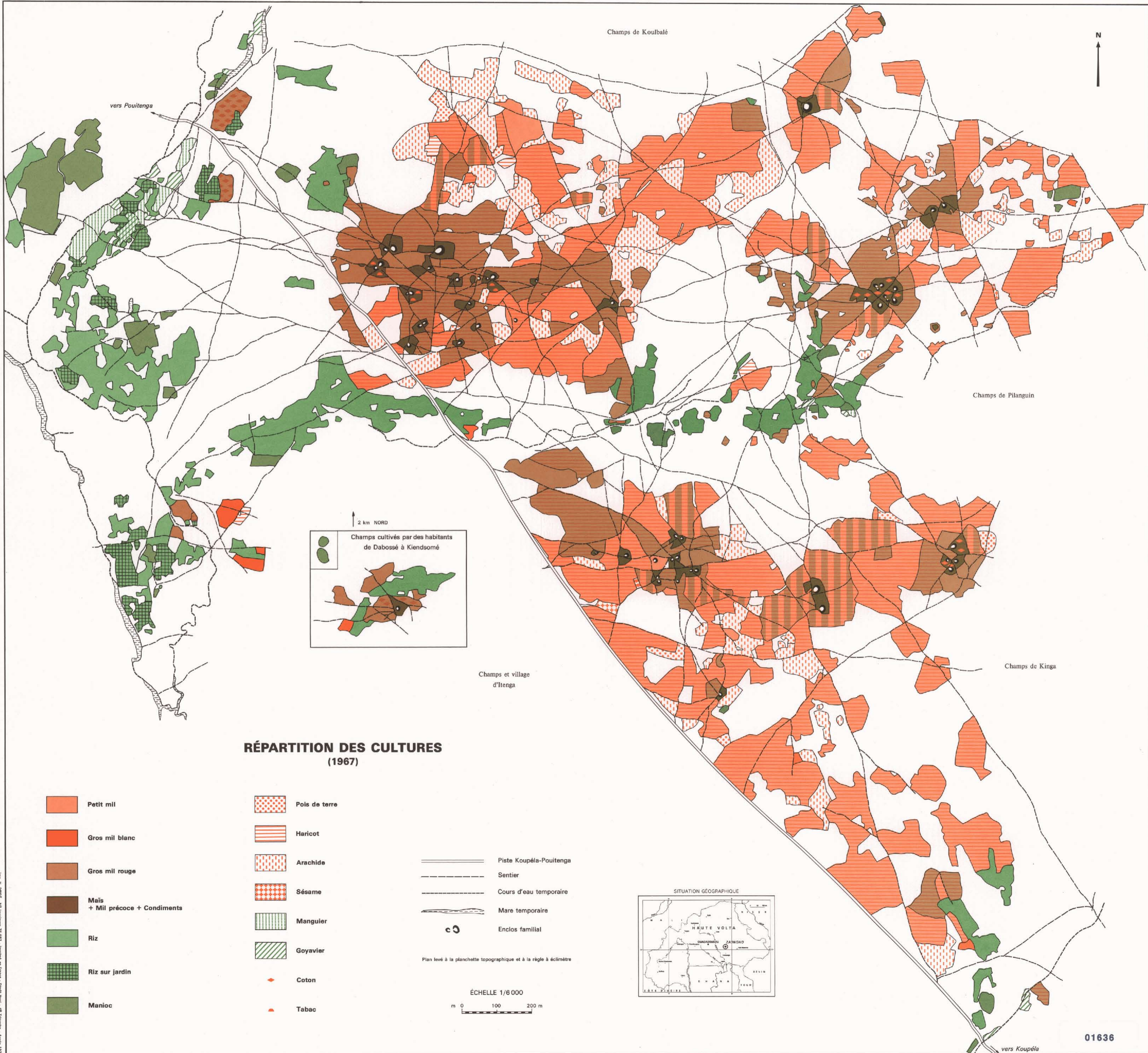
L'ÉVOLUTION DE ZAONGHO DE 1968 A 1974 LES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE

Les transformations de l'agriculture	91
Le sorgho rouge	91
Le riz	92
Le manioc	93

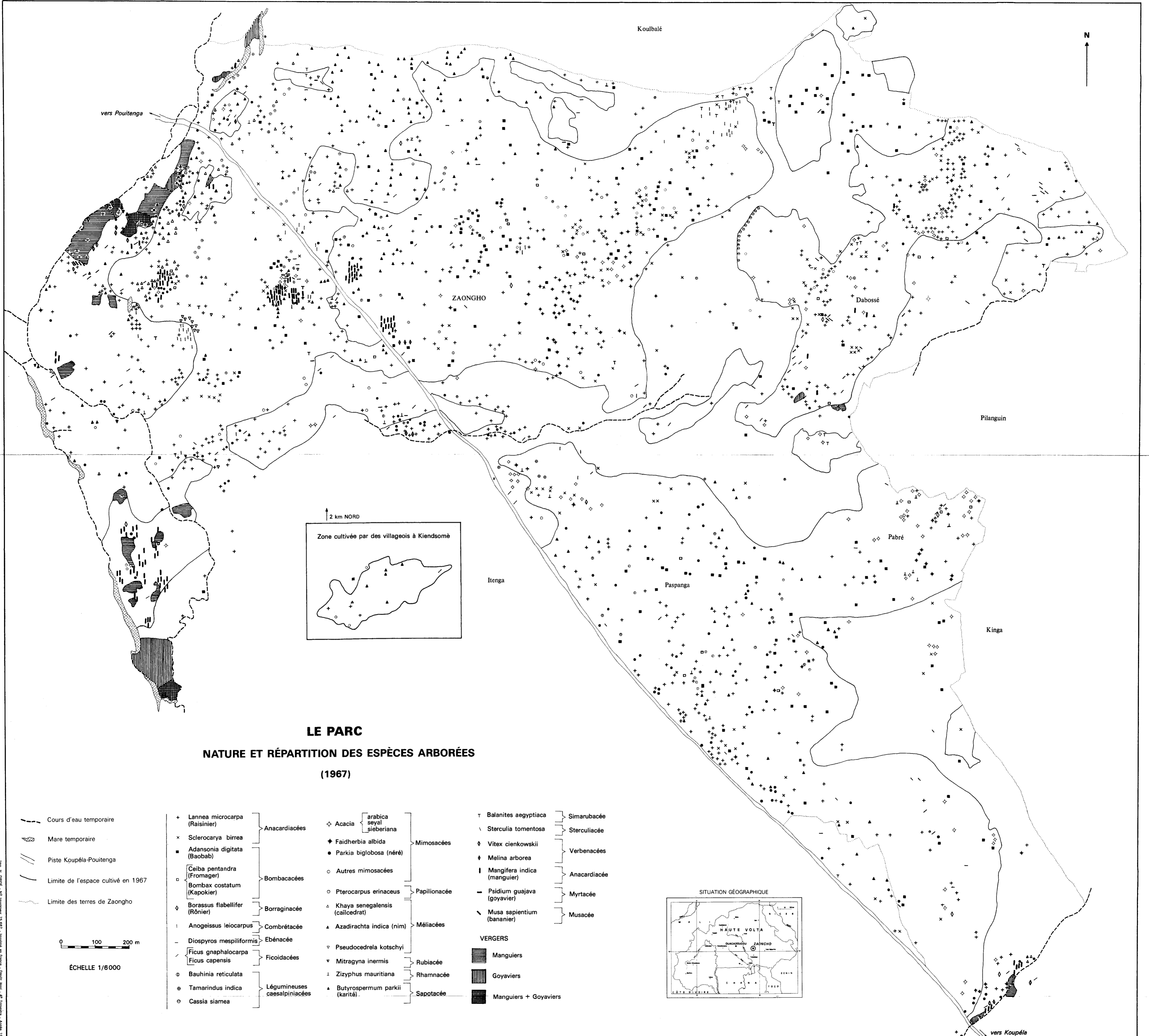
Le jardinage	93
Petit mil et arachides	94
Les causes des transformations	95
Analyse de la pluviosité annuelle	95
Analyse des valeurs mensuelles de pluviosité	97
BIBLIOGRAPHIE	105
TABLE DES ILLUSTRATIONS	107
TABLE DES MATIÈRES	109

Fabrication-Coordination
Élisabeth LORNE

Achévé d'imprimer
sur les Presses de
COPÉDITH
7, rue des Ardennes
75019 Paris
2^e trimestre 1980
Dépôt légal n° 0944



© O.R.S.T.O.M. 1979



LE PARC
NATURE ET RÉPARTITION DES ESPÈCES ARBORÉES
(1967)

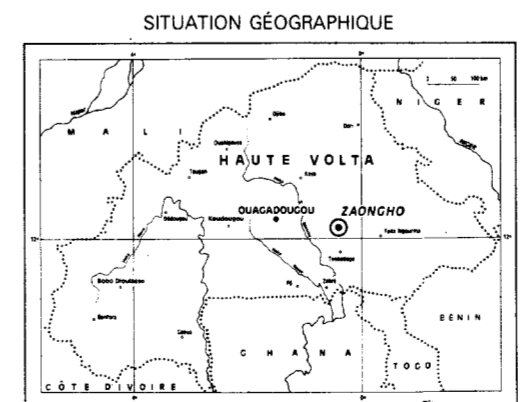
- Cours d'eau temporaire
- Mare temporaire
- Piste Koupéla-Poutenga
- Limite de l'espace cultivé en 1967
- Limite des terres de Zaongho

0 100 200 m

ÉCHELLE 1/6000

- | | | | | | |
|---|--|---|--|--|---------------|
| + <i>Lannea microcarpa</i>
(Raisinier) | } Anacardiaceés | ◇ <i>Acacia</i> { <i>arabica</i>
<i>seyal</i>
<i>sieberiana</i> | } Mimosacées | † <i>Balanites aegyptiaca</i> | } Simarubacée |
| x <i>Sclerocarya birrea</i> | | ◆ <i>Faidherbia albida</i> | | ∖ <i>Sterculia tomentosa</i> | |
| ■ <i>Adansonia digitata</i>
(Baobab) | } Bombacacées | ● <i>Parkia biglobosa</i> (nééré) | } Autres mimosacées | ◇ <i>Vitex cienkowskii</i> | } Verbenacées |
| □ <i>Ceiba pentandra</i>
(Fromager) | | ○ <i>Pterocarpus erinaceus</i> | | } Papilionacée | |
| □ <i>Bombax costatum</i>
(Kapokier) | △ <i>Khaya senegalensis</i>
(caïcedrat) | } Méliacées | † <i>Mangifera indica</i>
(manguiier) | | } Myrtacée |
| ◇ <i>Borassus flabellifer</i>
(Rônier) | ▲ <i>Azadirachta indica</i> (nim) | | } Rubiacée | — <i>Psidium guajava</i>
(goyavier) | |
| † <i>Anogeissus leiocarpus</i> | ▽ <i>Pseudocedrela kotschyi</i> | } Rhamnacée | | ∖ <i>Musa sapientium</i>
(bananier) | |
| — <i>Diospyros mespiliformis</i> | ▽ <i>Mitragyna inermis</i> | | } Sapotacée | | |
| ∖ <i>Ficus gnaphalocarpa</i> | † <i>Zizyphus mauritiana</i> | | | | |
| ∖ <i>Ficus capensis</i> | ▲ <i>Butyrospermum parkii</i>
(karité) | | | | |
| ○ <i>Bauhinia reticulata</i> | | | | | |
| ⊕ <i>Tamarindus indica</i> | | | | | |
| ○ <i>Cassia siamea</i> | | | | | |

- VERGERS**
- Manguiers
 - Goyaviers
 - Manguiers + Goyaviers



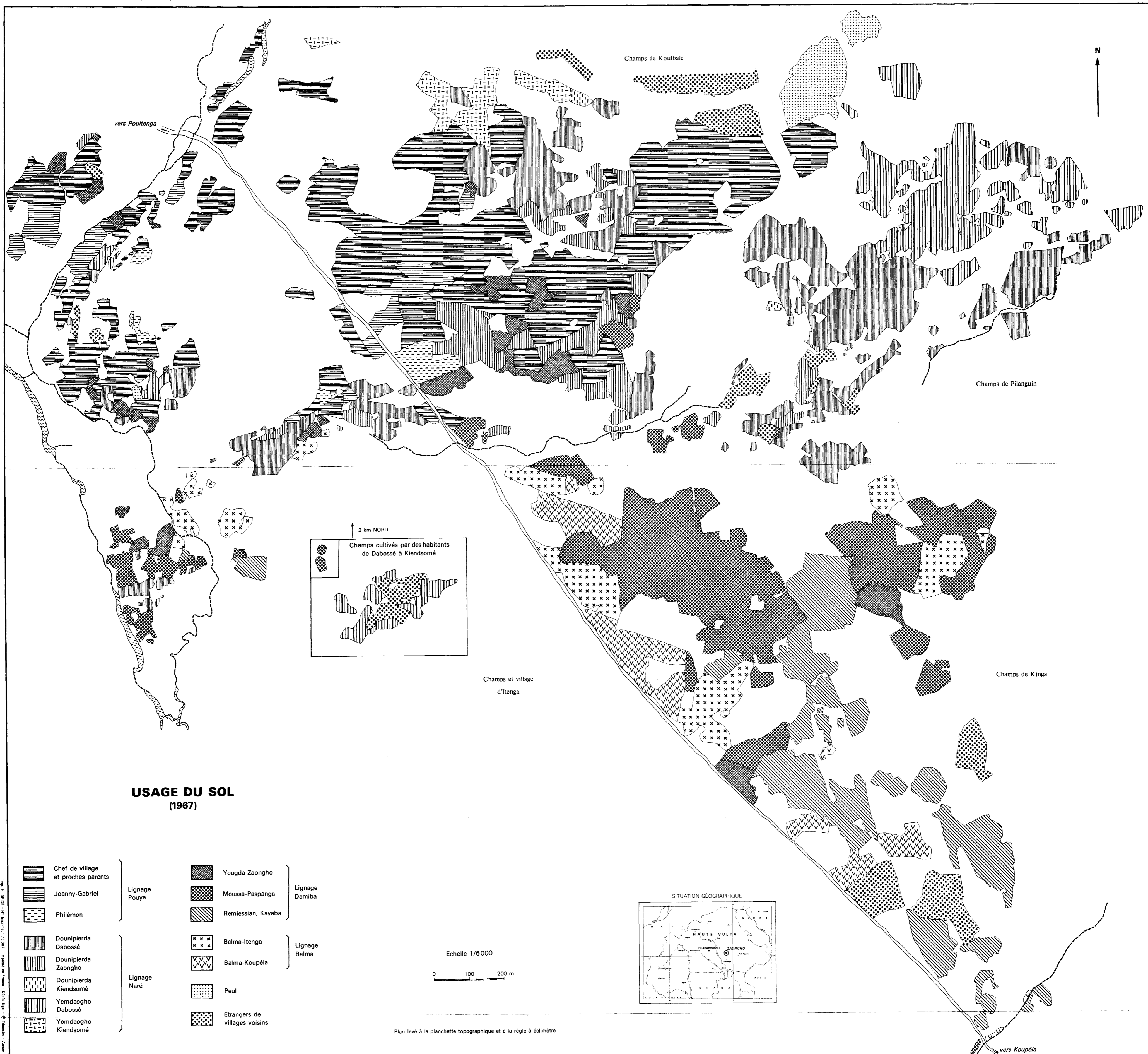
Atlas des structures agraires au sud du Sahara - 15 (Haute-Volta) - Carte N° 2 - 1979

ZAONGHO

par J.-P. Lahuec

CARTE N° 3

ATLAS DES STRUCTURES AGRAIRES AU SUD DU SAHARA - 15 (HAUTE-VOLTA)



USAGE DU SOL (1967)

- | | | | |
|--|------------------------------------|--|-------------------------------|
| | Chef de village et proches parents | | Yougda-Zaongho |
| | Joanny-Gabriel | | Moussa-Paspanga |
| | Philémon | | Remission, Kayaba |
| | Douniplierda Dabossé | | Balma-Itenga |
| | Douniplierda Zaongho | | Balma-Koupéla |
| | Douniplierda Kiendossé | | Peul |
| | Yemdaogho Dabossé | | Etrangers de villages voisins |
| | Yemdaogho Kiendossé | | |

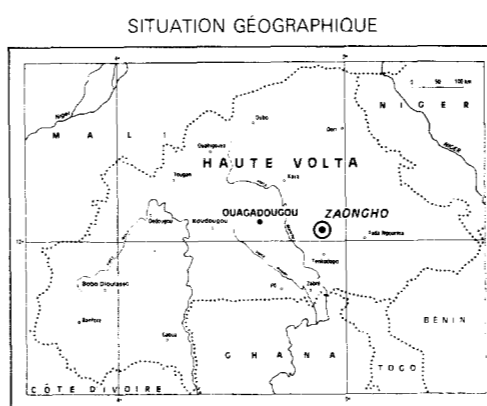
Lignage Pouya

Lignage Naré

Lignage Damiba

Lignage Balma

Echelle 1/6000
0 100 200 m



Plan levé à la planchette topographique et à la règle à écolimètre

*Déjà parus dans la même collection
(Atlas des structures agraires au sud du Sahara) :*

1. RÉMY (G.) - 1967 - Yobri (Haute-Volta).
EPHE, Paris ; 99 p., 3 cart. H.T.
 2. BARRAL (H.) - 1968 - Tiogo (Haute-Volta).
ORSTOM, Paris ; 72 p., 8 cart. et 5 pl. H.T.
 3. TISSANDIER (J.) - 1969 - Zengoaga (Cameroun).
ORSTOM, Paris ; 88 p., 5 cart. et 3 pl. H.T.
 4. SAVONNET (G.) - 1970 - Pina (Haute-Volta).
ORSTOM, Paris ; 65 p., 7 cart. et 3 pl. H.T.
 5. WURTZ (J.) - Adiamprikofikro-Douakankro.
Étude d'un terroir baoulé (Côte d'Ivoire).
EPHE, Paris ; 68 p., 4 cart. H.T.
 6. HALLAIRE (A.) - 1972 - Hodogway (Cameroun-nord).
ORSTOM, Paris ; 84 p., 4 cart. et 3 pl. H.T.
 7. LERICOLLAIS (A.) - 1972 - Sob (Sénégal).
ORSTOM, Paris ; 110 p., 3 cart. et 10 pl. H.T.
 8. GUILLOT (B.) - 1973 - La Terre Enkou (Congo).
EPHE, Paris ; 128 p., 4 cart. + 1 et 5 pl. H.T.
 9. CHAMPAUD (J.) - 1973 - Mom, Terroir bassa (Cameroun).
ORSTOM, Paris ; 62 p., 7 cart. + 2 pl. H.T.
 10. BERNUS (E.) - 1974 - Les Illabakan (Niger).
ORSTOM, Paris ; 116 p., 14 cart. + 4 pl. H.T.
 11. BOULET (J.) - 1975 - Magoumaz, pays mafa (Nord Cameroun).
ORSTOM, Paris ; 94 p., 6 cart. + 4 pl. H.T.
 12. SAVONNET (G.) - 1976 - Les Birifor de Diepla et sa région,
insulaires du Rameau Lobi.
ORSTOM, Paris ; 178 p., 6 cart., 4 pl. fotogr. H.T.
 13. BOUET (Cl.) - 1977 - Bettié et Akiékrou - Étude comparée de
deux terroirs en zone forestière ivoirienne.
ORSTOM, Paris ; 138 p., 10 pl. fotogr. H.T., 18 cart. H.T.
 14. ANTHEAUME (B.) - 1978 - Agbetiko, terroir de la basse vallée du
Mono (Sud-Togo).
ORSTOM, Paris ; 128 p., 54 fig., 4 pl. fotogr. H.T.
- GILG (J.-P.) - 1976 - Dobadéné (sous presse).

Structures agraires à Madagascar :

1. DANDOY (G.) - 1974 - Vavatenina (Côte orientale malgache).
ORSTOM, Paris ; 94 p., 8 cart. et 4 pl. H.T.
2. MARCHAL (J.-Y.) - 1974 - La petite région d'Ambohimambola
(Madagascar).
ORSTOM, Paris ; 122 p., 13 cart., et 8 pl. H.T.
3. BONNEMAISON (J.) - Tsarahonenana des riziculteurs de montagne
dans l'Ankaratra.
ORSTOM, Paris ; 98 p., 5 cart., 4 pl. fotogr. H.T.